

DÉVELOPPEMENT DURABLE & POLITIQUES PUBLIQUES



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**

www.tours-metropole.fr





Icônes des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies à retrouver dans le rapport



05 ÉDITO

06 LES DATES CLÉS – 08 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

LES POLITIQUES PUBLIQUES EN DÉTAIL

- 14 **Soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises**
- 20 **Pour les étudiants d'aujourd'hui et les talents de demain**
- 24 **Développement et attractivité touristique**
- 28 **Le numérique au service de la sobriété et de la qualité du service rendu aux usagers**
- 30 **Aménagement d'un aéroport durable**
- 32 **FOCUS** Mame
- 34 **Transition écologique, gestion et prévention des risques**
- 40 **Énergies et réseaux de chaleur**
- 44 **Assainissement, eaux pluviales, eau potable**
- 48 **Gestion durable des déchets**
- 52 **FOCUS** Centre de tri
- 54 **GEMAPI**
- 56 **Propreté urbaine**
- 58 **Santé animale**
- 60 **Politique globale d'infrastructures**
- 64 **Travaux et aménagements dans les communes**
- 66 **Soutien aux projets de mobilité durable**
- 70 **FOCUS** RER Métropolitain
- 72 **Aménagement des espaces verts**
- 74 **Pôles territoriaux métropolitains**
- 76 **Planification urbaine**
- 78 **Aménagement urbain**
- 80 **Accès au logement et qualité de l'habitat**
- 82 **Politique de la ville et cohésion sociale**
- 84 **Accueil des gens du voyage**
- 86 **FOCUS** PLUm
- 88 **Équipements culturels métropolitains**
- 90 **FOCUS** 20 ans Nouvel Olympia
- 92 **Équipements sportifs métropolitains**
- 94 **FOCUS** Rugby Irlande
- 96 **Systèmes d'information**
- 98 **Logistique et patrimoine**
- 100 **SMAT Contractualisation**
- 102 **CODEV Conseil de développement**
- 104 **Directions transversales**

108 FONCTIONNEMENT ET BUDGET

LES ACTIONS LIÉES À LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE* DANS LA MÉTROPOLE

sont signalées
par ce picto

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

* selon l'article 5217-10-2 du Code Général des Collectivités Territoriales



Le rapport d'activité de Tours Métropole Val de Loire est comme chaque année l'occasion pour notre institution d'avoir une vision claire et quasiment photographique de nos grandes missions et de ce qui a été réalisé l'année précédente.

Au-delà de l'aspect réglementaire de ce document, il est important de pouvoir y trouver toutes les initiatives prises par Tours Métropole pour poursuivre les politiques publiques et les objectifs qui y sont attachés. Je profite de ces quelques lignes pour remercier très sincèrement l'ensemble des conseillers métropolitains, les membres du bureau et bien sûr les Maires et Vice-Présidentes et Vice-Présidents pour leur implication. Je n'oublie évidemment pas l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui traduisent concrètement la volonté métropolitaine. Le rapport d'activité 2023 saura, j'en suis certain, vous apporter les éclairages nécessaires et vous permettra de parfaire la vision globale de nos actions dans le quotidien de nos habitants.

Les politiques municipales sont aujourd'hui intimement liées aux politiques métropolitaines. Même si nos administrés ne perçoivent pas toujours le rôle de chacun, il est de notre devoir de poursuivre nos actions sans jamais perdre de vue l'équilibre. Cet équilibre qu'il nous faut cultiver sans cesse et qui repose sur deux piliers : la proximité incarnée par les communes et les investissements structurants à l'échelle métropolitaine. Il est parfois difficile de « faire métropole ». Pour autant, je suis fier des efforts déjà engagés et je me réjouis des projets de demain. Il ne tient qu'à nous d'être à la hauteur des enjeux. Bonne lecture !

Frédéric Augis
Président de Tours Métropole Val de Loire



1^{ER} JANVIER

La collecte du bac à ordures ménagères a été modifiée. Elle se fait désormais une seule fois par semaine pour les communes suivantes : Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps et dans les secteurs de Fondettes Sud, La Riche Est, Tours Sud et Tours Nord.

22 MARS

La station de traitement d'eau de Pont-Cher, dans le quartier des Deux-Lions était inaugurée. Cette station privilégie le pompage dans les eaux de surface du Cher, et non ceux de la nappe du Cénomaniens (plus profonde, facile à extraire, longue à se recharger et qui doit être préservée).

LES DATES CLÉS DE L'ANNÉE 2023

27 JANVIER

À l'initiative de Frédéric Augis, Président de TMVL, 13 collectivités se sont engagées, dans une démarche commune des améliorations de mobilités de l'aire d'attraction de Tours, et en particulier pour solliciter auprès de l'État l'intégration de l'aménagement de l'étoile ferroviaire de Tours sous forme d'un RER métropolitain.

6 MARS

Jusqu'au 2 avril, les Cinémas Studio fêtaient leurs 60 ans. Des événements ont été organisés avec le soutien de TMVL comme des projections spéciales, des ciné-concerts, ou encore des ateliers jeunes publics.

11 AVRIL

La 2^e session du Conseil Local de Sobriété Énergétique se tenait en présence d'Emmanuel Denis, Maire de Tours, Frédéric Augis, Président de TMVL, Olivier Lebreton, Vice-président au Conseil Départemental et Philippe Roussy, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

5 MAI

Jusqu'au 14 mai, TMVL participait à la Foire de Tours au parc des Expositions. Le stand de TMVL permettait aux visiteurs d'être à l'écoute de leurs demandes et besoins du quotidien.

22 MAI

Le conseil métropolitain validait le tracé, la mise à jour du financement et le planning de la deuxième ligne de tramway. Un projet validé quelques jours plus tard par le Syndicat des Mobilités de Touraine.

1^{ER} JUIN

La ferme de la Milletière accueillait l'une des réunions publiques pour présenter le projet du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) aux habitants. D'autres réunions ont eu lieu au fil du mois de juin à l'Hôtel de Ville de Tours, la Salle des Charmilles de Ballan-Miré, et la Salle Yves Renault à Chambray-lès-Tours. D'autres dates se sont ajoutées en novembre pour la phase 2 de PLUm.

5 JUIN

Jusqu'au 17 juillet, TMVL s'est associé à Ecosystem en participant à la grande collecte nationale et solidaire de téléphones inutilisés. La Métropole a d'ailleurs remporté le 1^{er} prix national de cette collecte en 2023.





30 JUIN & 1^{ER} JUILLET

Le théâtre Olympia, Centre Dramatique National de Tours a célébré ses 20 ans. Le temps d'un week-end, une trentaine d'artistes ont fait vibrer le théâtre métropolitain sur scène, dans les loges, ou encore dans les coursives pour y jouer des saynètes.

31 AOÛT

Jusqu'au 30 septembre, le tramway tourangeau fêtait ses 10 années de services. Plusieurs événements ont eu lieu dans la Métropole pour célébrer cet anniversaire. Au programme : mini concert « design sonore du tram », exposition « Happy Design » ou encore lecture théâtrale « citations des stations », etc.

2 SEPTEMBRE

Plus de 12 000 personnes étaient réunies pour le premier entraînement de l'équipe de rugby irlandaise au Stade de la Vallée du Cher. L'équipe du quinze de trèfle a poursuivi ses entraînements à Tours pour la Coupe du Monde de rugby en profitant des installations fraîchement rénovées du Stade de la Chambrierie.

13 SEPTEMBRE

Jusqu'au 29 septembre, TMVL a mené des travaux sur ses infrastructures situées sur le Cher dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

18 SEPTEMBRE

L'accueil de la cérémonie du guide Michelin par la ville de Tours en 2024 était officialisée. La candidature a été portée par la Région Centre-Val de Loire et soutenue par Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Tours.

26 OCTOBRE

La stratégie du développement du Service Express Régional Métropolitain de Touraine (SERM) était officiellement présentée à Christophe Béchu, Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires.

6 NOVEMBRE

Lancement de la réhabilitation du site des tanneurs et la pose de la première pierre de l'extension de Polytech Tours à l'université de Tours.

9 NOVEMBRE

Jusqu'au 21 décembre, des ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques ont eu lieu chaque semaine dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie.

17 AU 19 NOVEMBRE

Tours Métropole Val de Loire a pris part au salon régional de l'agriculture et de la gastronomie Ferme Expo en tant que partenaire. Le Stand métropolitain a consacré son stand au Projet Alimentaire Territorial métropolitain.

6 DÉCEMBRE

Après plusieurs années de réflexions et de travail, un contrat de projet partenarial d'aménagement de préfiguration a été signé en faveur de l'aménagement de la Porte Est Métropolitaine avec le Préfet d'Indre-et-Loire, le Président de TMVL, le Président de la Région Centre-Val de Loire, le Maire de Saint-Avertin, le Maire de Saint-Pierre-des-Corps, le Maire de Tours et Président du Syndicat des Mobilités de Touraine, le Directeur des Grands Projets de SCNF Gares et Connexions, le Directeur Général Adjoint de VINCI Autoroutes et le Président de l'Établissement Public Foncier du Val de Loire.



LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le conseil métropolitain se réunit 8 fois par an. C'est l'organe délibérant de la Métropole, le lieu des débats et du vote des délibérations. Les séances sont publiques.

Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil métropolitain. Il gère l'administration métropolitaine. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend 30 membres : le Président, les 20 Vice-Présidents et 9 Membres supplémentaires. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil.

Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Bureau et au Conseil métropolitain.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry / JAVELOT Laure	
Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe	BERTRANT Jacky
Chambray-lès-Tours	GATARD Christian / HALLARD Claudie / VALLEE Didier	
Chanceaux sur Choisille	DAVIET Gérard / AK Stéphanie	
Druye	CHAILLEUX Corinne	DEBLAISE Noël
Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric / SARDOU Dominique / BOURLIER Philippe	
Joué-lès-Tours	AUGIS Frédéric / GOBLET Aude / SOL Bernard / GULHAN Aylin / AUDIGER Lionel / BOULOZ Dominique / BERTRAND Arnault / FOUQUET Sandrine / OSMOND Judicaël / GÉRARD Francis	
La Membrolle-sur-Choisille	MARAIS Sébastien	FLEUREAU Emmanuel
La Riche	CLEMENT Sébastien / AUDIN Armelle/ SCHWARTZ Wilfried	
Luynes	RITOURET Bertrand / PLOQUIN Danièle	
Mettray	CLEMOT Philippe	HERBAUT Hélène
Notre-Dame-d'Oé	LEFRANCOIS Patrick / MACE Odile	
Parçay-Meslay	FENET Bruno	CAUWET Marie-Christine
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel	GARRIGUE Martine
Saint-Avertin	RAYMOND Laurent / GAULTIER Catherine / DAGORET Frédéric / DUPUY Évelyne	
Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe / JABOT Valérie / GILLOT Michel / LEMARIE Francine	
Saint-Étienne-de-Chigny	SALIC Régis	BESQUENT Brigitte
Saint-Genouph	SUAD Patricia	BRETONNEAU Pierre
Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel / LEFEVRE Laurence / BONNARD Christian / SOULAS Michel	
Savonnières	SAVATON Nathalie	FLEURY Jean-François
Tours	DENIS Emmanuel / PUEL Fanny / RENAUD Bertrand / SAVOUREY Cathy / GILLE Jean-Patrick / QUINTON Marie / DUPIN Christophe / PEREIRA-NUNES Élise / PETIT Florent / SCHALLER Annaelle / SEBAOUN Christopher / BLET Christine / MANZARI Iman/ BLUTEAU Anne / HOUQUES Stéphane / HAAS Betsabée / GAGNAIRE Franck / GALLOT-LAVALLE Armelle / MARTIN Antoine / BA-TALL Oulématou / THOMAS Éric / REYNAUD Catherine / COHEN Martin / WANNERROY Alice / BOULANGER Christophe / METREAU Affiwa / FAUCHEUX Benoît / BARBIER Frédérique / MOREAU Pierre-Alexandre / BOUCHET Christophe / CABANNE Marion / BESNOIT Pierre / LEBRETON Olivier / DELAGARDE Céline / COULON Thibault / DARNET-MALAQUIN Barbara / BRUTINAUD Romain	
Villandry	LEPINE Maria	GEFFROY Rachel

LE BUREAU



Frédéric AUGIS
Président de
Tours Métropole
Val de Loire
Maire de Joué-lès-Tours



Maria LEPINE
1ère Vice-présidente,
déléguée à la transformation
numérique du territoire
et aux ressources humaines
Maire de Villandry



Emmanuel DENIS
2ème Vice-Président,
délégué aux transports
et aux mobilités douces
Maire de Tours



Philippe BRIAND
3ème Vice-Président,
délégué aux relations
institutionnelles
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Emmanuel FRANÇOIS
4ème Vice-Président,
délégué à la politique de la ville
et à la rénovation urbaine
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Nathalie SAVATON
5ème Vice-Présidente,
déléguée au développement
touristique, au rayonnement
et à la "Cité de la gastronomie"
Maire de Savonnières



Laurent RAYMOND
6ème Vice-Président,
délégué aux espaces publics,
à la propreté urbaine
et aux espaces verts
Maire de Saint-Avertin



Christian GATARD
7ème Vice-Président,
délégué aux finances
et à l'urbanisme
Maire de Chambray-lès-Tours

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 20 Vice-Présidents et de 9 membres du bureau.



Patricia SUARD
8ème Vice-Présidente,
déléguée à l'agriculture urbaine et périurbaine et au plan alimentaire territorial
Maire de Saint-Genouph



Cédric DE OLIVEIRA
9ème Vice-Président,
délégué aux équipements culturels et à la communication
Maire de Fondettes



Thierry CHAILLOUX
10ème Vice-Président,
délégué à la recherche,
à l'enseignement supérieur,
à la formation professionnelle
et à l'apprentissage
Maire de Ballan-Miré



Bertrand RITOURET
11ème Vice-Président,
délégué au "Cycle de feu"
Maire de Luynes



Sébastien MARAIS
12ème Vice-Président,
délégué aux gens du voyage,
aux équipements sportifs
et aux moyens généraux
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Philippe CLEMET
13ème Vice-Président,
délégué à la gestion des risques
technologiques et naturels,
à la gestion des milieux aquatiques (GEMA) et à la prévention
des inondations (P)
Maire de Métray



Martin COHEN
14ème Vice-Président,
délégué aux déchets
et à la transition écologique
et énergétique
Adjoint à la mairie de Tours



Corinne CHAILLEUX
15ème Vice-Présidente,
déléguée aux archives,
à la fourrière animale,
au crématorium, à la défense
extérieure contre l'incendie
et à la gestion des eaux pluviales
Maire de Druey



Bruno FENET
16ème Vice-Président,
délégué à la politique
aéroportuaire
Maire de Parçay-Meslay



Emmanuel DUMENIL
17ème Vice-Président,
délégué aux bâtiments
et au foncier
Maire de Rochechouart



Aude GOBLET
18ème Vice-Présidente,
déléguée à la politique
du logement et de l'habitat
Adjointe à la mairie de Joué-lès-Tours



Elise PEREIRA-NUNES
19ème Vice-Présidente,
déléguée à la démocratie
et citoyenneté, au CODEV, et à
l'égalité des genres et l'inclusion
Adjointe à la mairie de Tours



Thibault COULON
20ème Vice-Président,
délégué au développement
économique, à l'innovation,
au commerce et à l'artisanat
Conseiller municipal - Tours



Christophe LOYAU-TULASNE
1er membre du Bureau,
délégué à la valorisation
des paysages de la Loire
et du Che
Maire de Berthenay



Patrick LEFRANÇOIS
2ème membre du Bureau,
délégué à la recherche
de financement et aux politiques
contractuelles
Maire de Notre-Dame-d'Osé



Gérard DAVIET
3ème membre du Bureau,
délégué à la commande publique
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



Régis SALIC
4ème membre du Bureau,
délégué à la relation
aux usagers et à la médiation
Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



Sébastien CLEMENT
5ème membre du Bureau,
délégué à l'hydrogène
et aux infrastructures de recharge
des véhicules électriques (RVE)
Maire de La Riche



Frédérique BARBIER
6ème membre du Bureau,
déléguée à la démocratie
participative
Conseillère municipale - Tours



Michel GILLOT
7ème membre du Bureau,
délégué au développement
de la pratique cyclable
Adjoint à la mairie
de Saint-Cyr-sur-Loire



Stéphane HOUQUES
8ème membre du Bureau,
délégué au plan climat-air-énergie-territoire (PCAET)
Conseiller municipal - Tours



Catherine GAULTIER
9ème membre du Bureau,
déléguée à la promotion
du commerce et de l'artisanat
Conseillère municipale -
Saint-Avertin



Iman MANZARI
10ème membre du Bureau,
délégué aux manifestations
Adjoint à la Mairie de Tours

LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Compétences liées au développement économique

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes/soutien à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, pilotage de la stratégie numérique responsable et du projet du territoire connecté durable, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme/accueil et information des touristes/ création/gestion et entretien d'équipements touristiques/ communication sur la destination. Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

Compétences liées aux mobilités et infrastructures

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs/ participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

Compétences liées à l'aménagement de l'espace métropolitain

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu/valorisation du patrimoine naturel et paysager/constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

Compétences liées à l'habitat et à la politique de la ville

Programme local de l'habitat/ politique du logement/ aides financières au logement social/ actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées/ amélioration du parc immobilier bâti /réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre/ aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la Métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

Compétences liées aux équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives

/ construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio- culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

Compétences liées aux services d'intérêt collectif

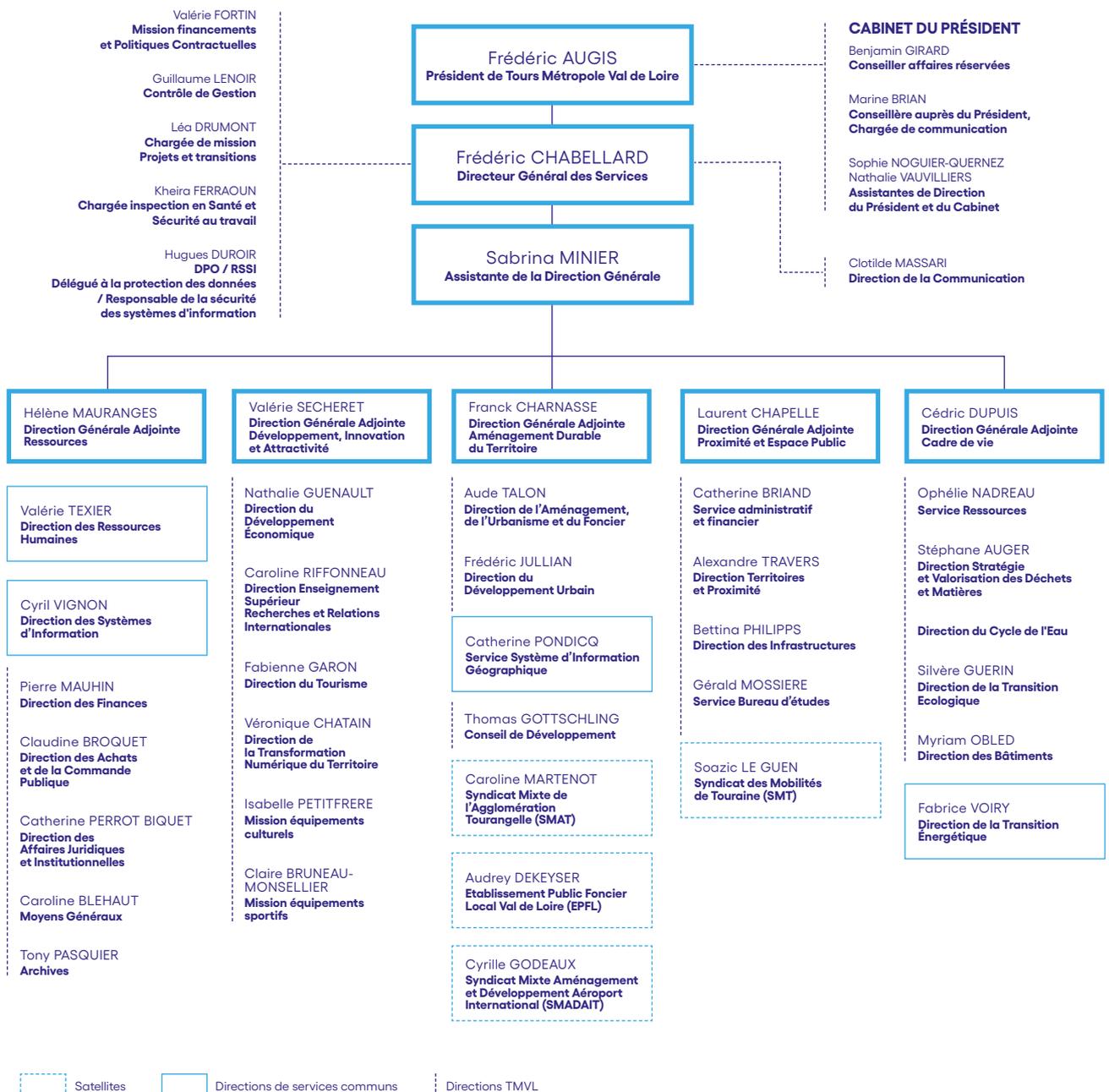
Assainissement/ préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable/ collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / Service public de défense extérieure contre l'incendie / abattoirs et marché d'intérêt national.

Compétences liées au développement durable

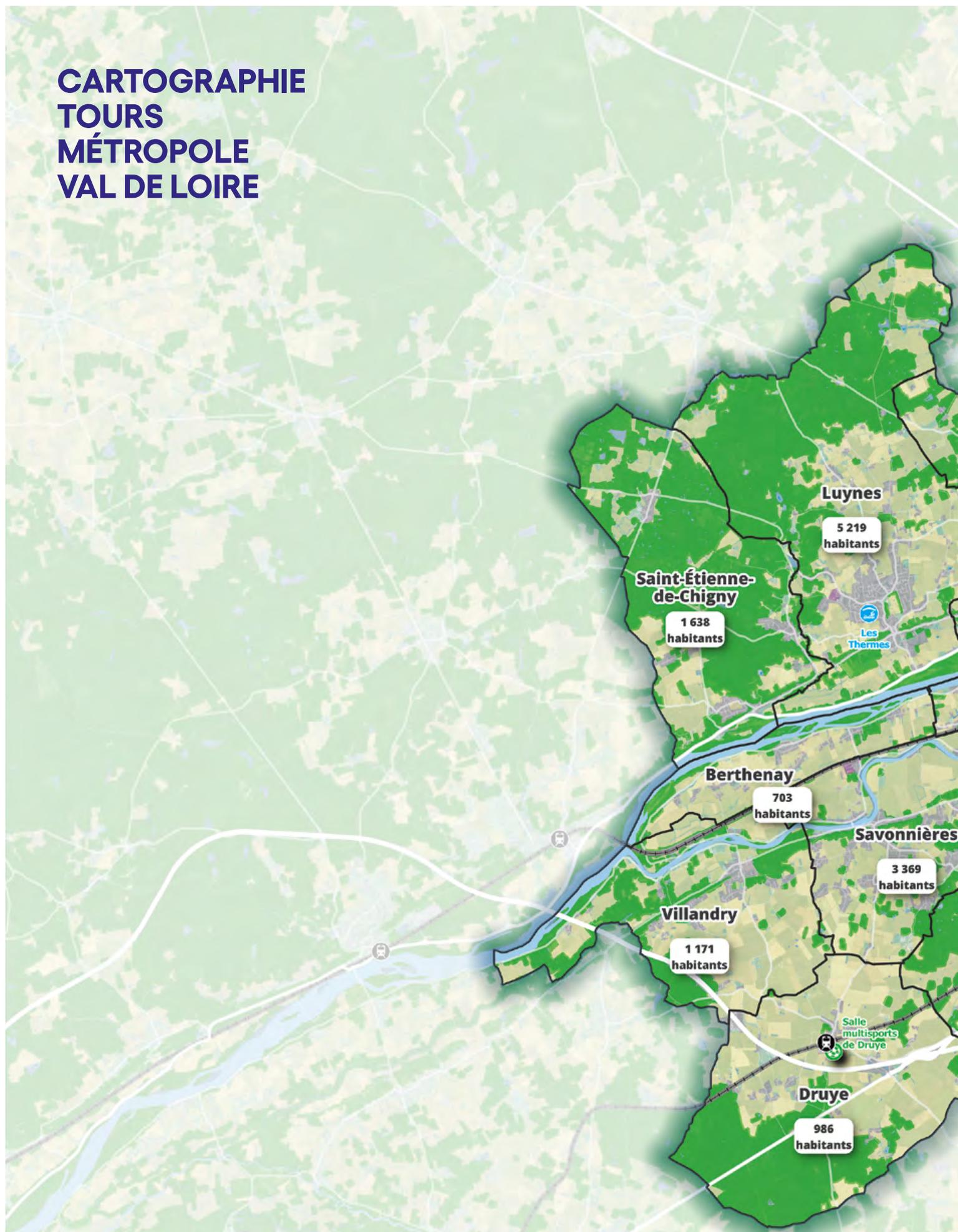
Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores/ protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques/ concession de la distribution d'électricité et de gaz.

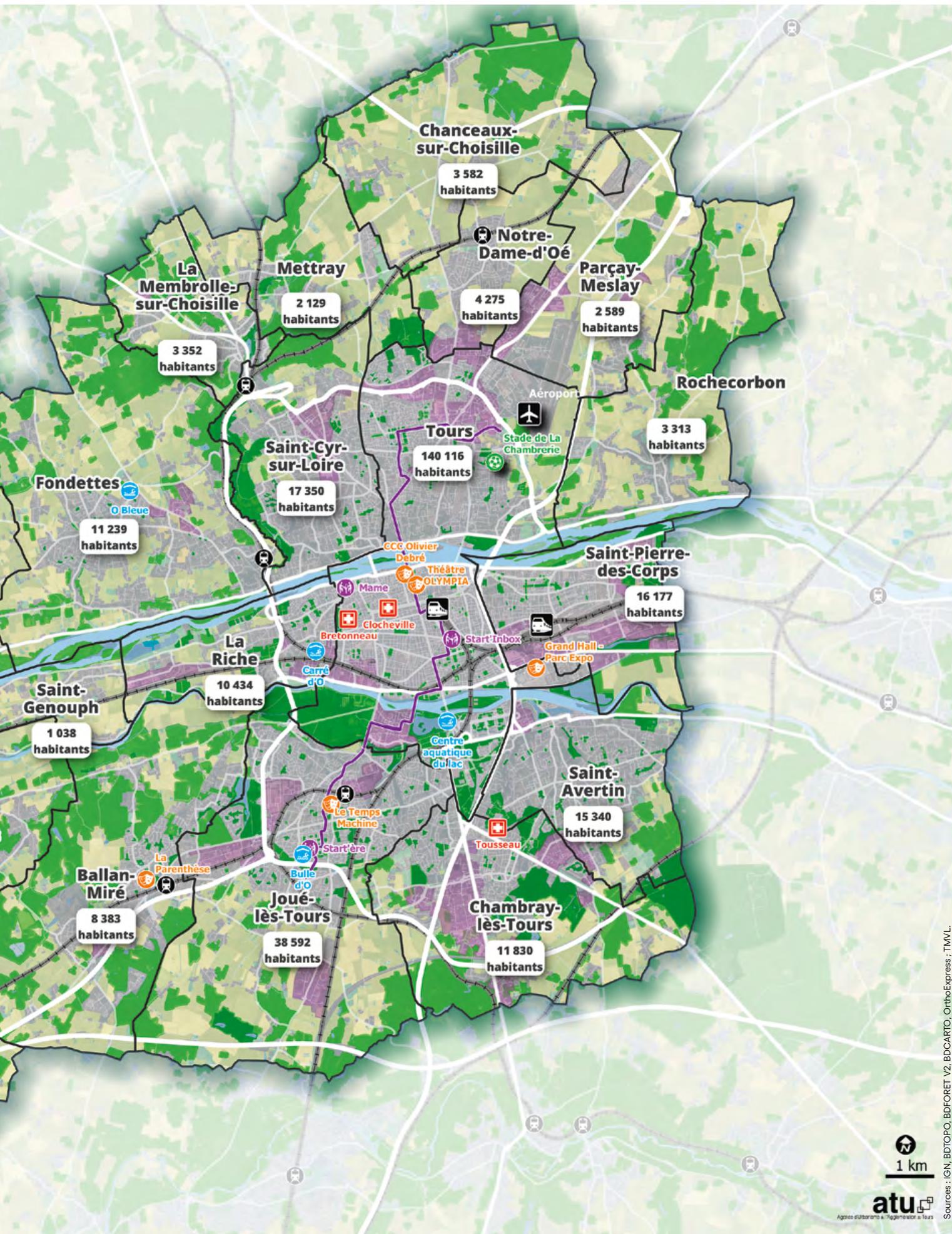
ORGANIGRAMME DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

au 1^{er} janvier 2024



CARTOGRAPHIE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE





Sources : IGN, BDTOP0, BDFORET V2, BDCARTO, OrthoExpress ; TWVL

1 km

atu

SOUTIEN À L'ENTREPRE- NEURIAT ET AUX ENTRE- PRISES



|| Tours Métropole concilie ambition de développement économique avec transition écologique, à travers la stratégie de filières d'avenir, la gestion raisonnée du foncier, la transformation des parcs d'activités, le soutien à l'innovation, l'appui à l'économie solidaire et de proximité.

Thibault Coulon

Vice-Président, délégué au développement économique, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, au commerce et à l'artisanat et à la formation professionnelle.





662
ADHÉRENTS
FIN 2023

2
PÉPINIÈRES
D'ENTREPRISES

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

DES PARCS D'ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINS PLUS VERTUEUX

Lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la COP (Conférence of the Parties – Conférence des Parties) régionale sur le thème « Pour des parcs d'activités plus accueillants et résilients », la Métropole a bénéficié d'un accompagnement en ingénierie pendant un an, assuré par le bureau d'études AUXILIA.

L'objectif : concilier au mieux la poursuite du développement économique (le développement des entreprises déjà implantées sur le territoire, l'accueil de nouvelles entreprises et d'emplois) avec la préservation des ressources et des espaces. Il est envisagé de poursuivre la réflexion menée avec AUXILIA et la COP régionale par une phase d'expérimentation permettant de mettre en œuvre les principes de requalification définis dans la première partie de la démarche, sur plusieurs parcs tests.

Dans le cadre de la Loi Climat et Résilience, qui introduit des mesures de lutte contre l'artificialisation des sols, notre métropole a réalisé un observatoire du foncier afin d'avoir une meilleure connaissance du foncier et de l'immobilier dans ses parcs d'activités. De cet inventaire, il ressort des informations intéressantes, dont entre autres, 1736 ha de surfaces totales de ZAE, 514 ha de surfaces bâties 5826 établissements et 7 % de taux de vacance.

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



ENTREPRENARIAT, SOUTIEN AUX ENTREPRISES VALORISER LES PROJETS

**Aménager durablement, entretenir, développer :
la Métropole a pour mission d'appuyer les filières
et entreprises du territoire.
Retour sur les projets réalisés en 2023.**

De nombreux aménagement durables effectués en 2023

C'est notamment le cas de la signalétique. Des totems d'entrée/sortie et des équipements de signalisations associant cartographie et liste des activités présentes ont été déployés sur un grand nombre du parc d'activités métropolitains. Les autres sites seront équipés en 2024. **La zone industrielle les Yvaudières à Saint-Pierre-des-Corps** a été requalifiée. Le coût global s'élève à 6 M€, elle est entrée en phase opérationnelle avec en amont des travaux sur le réseau d'eau potable, le renforcement de la rue de la Vicairerie, zone de délestage des poids lourds pétroliers, ainsi que l'effacement des réseaux aériens rue Yves Farge. Les travaux sur la voirie et les espaces publics ont ensuite été enclenchés en septembre dernier et se termineront fin mars 2024. Pendant les quatre prochaines années, jusqu'en 2027, le parc d'activités sera en chantier. Il y aura peu de répit entre chaque tronçon. Travailler en site occupé est complexe, mais les services économiques et infrastructures communiquent davantage en amont et le plus régulièrement possible avec les entreprises afin

d'anticiper et réduire les nuisances et contraintes liées aux travaux.

Des travaux d'aménagement et d'entretien engagés dans plusieurs parcs d'activités

C'est le cas pour le parc « Papillon » à Parçay-Meslay avec des travaux de voirie rue Rotez et la réfection du rond-point au croisement de la rue Morane Saulnier ; « Chatenay » à Rochecorbon avec des travaux de voirie et de trottoirs rue des Compagnons et rue des Internautes ; « les Gaudières » à Mettray avec la réfection de la rue de la Plaine et la création de 35 places de stationnement pour véhicules légers ; « la Haute Limougère » à Fondettes avec la réfection du giratoire à l'entrée du parc ; « la Gare » à Savonnières avec l'aménagement de l'entrée et de la sortie du parc.

La commercialisation du parc d'activités Saint- François à La Riche achevée

La convention publique d'aménagement qui avait été confiée à la Société d'Équipement de Touraine est arrivée à son terme en 2023. Pour un coût global de 2,5 M€ (en charges et en produits), ce parc d'activités accueille 8 entreprises qui ont pu se développer et créer



Tours Métropole Val de Loire était présente au Salon Made in Val de Loire (7 novembre) pour présenter, notamment, son Hub éco et la plateforme de recherche d'emploi Agglojob.

320 emplois : Brossard Traiteur, CVL Communication Visuelle, CGED Grossiste en matériel électrique, KBJ Electricité, Leclerc Drive, HAD LNA Santé hospitalisation à domicile, Micro Crèche Les P'tits Babadins et Rexel Grossiste en matériel électrique.

Un nouveau permis d'aménager pour l'extension du parc d'activités de la Haute Limouillère

À Fondettes, un nouveau permis d'aménager a été accordé en extension du parc d'activités de la Haute Limouillère existant. 2 hectares aménagés dans une optique d'optimisation foncière sont déjà pré-commercialisés et vont permettre l'accueil de 6 entreprises.

Contribution au Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire a réécrit son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII Ambition 2030). La contribution de Tours Métropole Val de Loire est bâtie sur 6 politiques transversales : une offre foncière totalement repensée dans une trajectoire de sobriété avec un travail de recyclage et d'optimisation des terrains vacants ou sous-occupés, et de requalification des parcs d'activités ; un investissement dans les compétences et les métiers d'avenir ; un encouragement à l'entrepreneuriat ; un soutien à l'innovation et à la recherche ; une coopération et une proximité intensifiée ; et un accompagnement des mutations, digitales, écologiques et sociétales. La stratégie métropolitaine a été conçue pour renforcer le tissu

1 736 HA DE SURFACES TOTALES DE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

économique et en particulier les **4 filières stratégiques** : Santé (industries de la santé, Medtechs, Biomedes...), énergies propres (microélectronique, nucléaire, Hydrogène) ; mobilités décarbonées (ferroviaire, vélos) ; art de vivre et tourisme durable (tourisme, artisanat-commerce, métiers d'art) et les **2 filières émergentes** : les ressources humaines et le divertissement digital. Une convention de partenariat entre la région Centre-Val de Loire, l'agence de développement économique Dev'Up et la Métropole de Tours permettra de renforcer la mise en œuvre du SRDEII et le suivi des actions. La French Tech Val de Loire est labélisée

Capitale French Tech pour une durée de 2 ans. La mobilisation collective a permis de construire un écosystème tech dynamique. Cela permet de déployer de nouvelles actions au service des entreprises de notre territoire.

La Conférence Consultative des Acteurs Économiques (CCAÉ)

Mise en place en 2022, la Conférence Consultative des Acteurs Économiques (CCAÉ) répond à plusieurs objectifs : resserrer les liens entre les acteurs économiques, instaurer un dialogue concret entre acteurs économiques

et institutionnels, alimenter des réflexions stratégiques, orienter les politiques publiques et suivre les projets structurants. Après 2 CCAÉ en 2022 sur les filières stratégiques et émergentes, puis sur le thème du foncier économique, **une 3^e conférence s'est tenue en 2023 sur le thème de l'industrie.** Suite à un partage sur les données locales, sur l'état d'avancement du plan France 2030 et les dispositifs régionaux, de nombreux chefs d'entreprises ont apporté leurs témoignages, en particulier sur leurs besoins en accompagnement. Les représentants de l'État, de la région

Centre-Val de Loire, des Chambres Consulaires et des organisations patronales ont participé activement aux échanges et ont apporté leurs contributions et dispositifs sur la réindustrialisation du territoire.

Le partenariat avec les chambres consulaires

Le partenariat avec les chambres consulaires, CCI Touraine et Chambre de Métiers et de l'Artisanat, s'est poursuivi en 2023. La plateforme marchande *Shop-in-Touraine*, mise en œuvre par la Chambre de Commerce et cofinancée par la métropole, continue son déploiement avec



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU TERRITOIRE

La Métropole a décidé d'accompagner les entreprises artisanales du territoire dans le développement de comportements écocitoyens par la mise en œuvre d'éco-gestes dans leur activité. Lancé en octobre 2023, le bilan de l'opération « Eco-défis » avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sera connu en juin 2024.

Le conseil métropolitain a décidé en 2023 d'adhérer à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif - SCIC VELOOP – afin de contribuer au développement d'une filière dans les domaines de l'économie circulaire et du réemploi des vélos. VELOOP vise plusieurs objectifs dont notamment le recyclage des déchets ultimes et la création de l'emploi durable et de postes en insertion.

Hub Eco, une plateforme de proximité Tours Métropole Val de Loire développe depuis 2022 le Hub Eco, une plateforme innovante, collaborative et vertueuse. Portée avec le soutien de France Relance et développée par Factoryz, cette solution a été co-construite avec ses futurs utilisateurs, les entreprises et les réseaux, et ses futurs animateurs, les partenaires institutionnels. Le module « *partage des ressources* » contribue à l'économie circulaire du territoire et répond aux enjeux de transition écologique. Il permet de rendre visibles des ressources disponibles (matériels et locaux, matières, formations, ressources humaines) et de pouvoir en rechercher en fonction des besoins. Il invite les entreprises à changer de paradigme (de « je possède » vers « je partage ») et à faire évoluer leurs pratiques.



Hub éco

Le Fonds de rénovation des façades commerciales est un dispositif d'aide financé par Tours Métropole Val de Loire pour dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité sur l'ensemble des communes de la métropole.

198 commerçants intégrés et plus de 76 000 produits en vente, et s'inscrit en complémentarité des boutiques physiques. Elle était présente au salon *Ferme expo* et a bénéficié d'un joli coup de projecteur lors du Congrès des Maires d'Indre et Loire en novembre dernier.

Initiative Touraine Val de Loire

Depuis 2016, la Métropole est partenaire du réseau de financement des créateurs d'entreprises, Initiative Touraine Val de Loire. En 2023, 65 projets ont été validés (60 % en création, 30 % en reprise, 10 % en croissance/transition), soit 492 000 € de prêts à taux 0 octroyés.

Plateforme Economie Sociale et Solidaire (EES)

Notre métropole a soutenu la plateforme de financement

participatif dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), *Efferve'sens*, avec une subvention de 12 000 € (50 % pour le fonctionnement du dispositif et 50 % pour les projets), mais également l'événement *Le Mois de l'ESS* organisé par la CRESS et qui se tient chaque année en novembre.

La métropole est partie prenante aux comités stratégiques mis en place par les services de l'État afin d'accompagner le développement des projets d'entreprises structurants pour le territoire. En 2023, ce fut le cas avec STMicroelectronics, dont le site s'étend sur 100 000 m².

Les pépinières d'entreprises

Nos lieux d'accueil des entreprises sont aujourd'hui bien implantés



dans le territoire. Les **2 pépinières d'entreprises** accueillent, fin 2023, 28 entreprises et 119 emplois pour celle de Tours et 14 entreprises et 58 emplois pour celle de Joué-Lès-Tours, avec des taux d'occupation des bureaux de l'ordre de 85 % et de l'espace coworking de 50 % à Joué-Lès-Tours et de 100 % à Tours. De belles sorties des pépinières, comme *Valeurs Culinaires* qui a construit un bâtiment à Fondettes et *Expert Décisions* qui s'est installé à St-Pierre-des-Corps, sont à relever.

Un pôle étudiant pour l'entrepreneuriat

Depuis 2017, la Métropole soutient la démarche d'ouverture à l'entrepreneuriat mise en place par l'Université, à travers les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise. Membre du pôle PEPITE Centre-Val de Loire, *Pôle Etudiant Pour l'Innovation*,

le Transfert et l'Entrepreneuriat, des actions sont proposées chaque année telles que le Statut et le Diplôme Etudiant Entrepreneurs (D2E) et l'organisation d'un concours pédagogique appelé « Créa Campus ».

Le dispositif d'aide à la rénovation des façades des entreprises artisanales, commerciales et de services

Initié en 2006, il a été renouvelé en 2019. Pour faire suite aux émeutes urbaines de fin juin 2023, la Métropole a adapté son règlement « Fonds façades » pour soutenir les commerçants victimes de détérioration de leur appareil commercial (façade et devanture).

Hub Eco, la plateforme innovante et collaborative

Tours Métropole développe la plateforme collaboration Hub éco depuis 2022. Fin 2023, elle rassemblait 662 adhérents.

La promotion de la plateforme s'est intensifiée avec la participation au salon local « Made In Val de Loire » le 7 novembre dernier.

La direction du développement économique, appuyée par la direction de la communication, était présente sur un stand avec 4 espaces dédiés qui ont fait l'unanimité : un espace d'accueil pour recruter de nouveaux chefs d'entreprise, un mur des « bonnes affaires » pour promouvoir « en live » les ressources et les savoir-faire à partager, un espace pour la promotion du site dédié à l'emploi Agglojob.com avec un écran pour faire défiler les offres d'emploi « industrie » sur le territoire, un espace pour assurer en direct les inscriptions sur le Hub éco. —

INNOVATION, RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



|| Notre ambition d'atteindre 50 000 étudiants se concrétisera par des investissements massifs dans l'immobilier et les formations mais également dans l'amélioration de leur qualité de vie.

Thierry Chailloux

Vice-Président délégué à la recherche, à l'enseignement supérieur, et à la formation professionnelle et à l'apprentissage



DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSTRUIRE UN NOUVEAU BÂTIMENT À LA CITÉ DES FORMATIONS DE TOURS

La volonté de la Métropole, dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment au cœur de la Cité des Formations de Tours, est d'intégrer une démarche de conception visant la sobriété énergétique et la frugalité carbone tout en conciliant qualité et confort d'usage pour les utilisateurs. L'objectif est d'en faire une opération aussi bien démonstratrice des enjeux et de l'innovation liés au changement climatique, qu'adaptée au confort et au bien-être des occupants. Pour ce faire, le projet fera l'objet d'une conception alliant la sobriété et la frugalité énergétique avec l'objectif d'une labellisation Passivhaus, grâce au recours aux panneaux photovoltaïques et à la géothermie. Ce label est notamment accordé sur plusieurs critères, comprenant les bâtiments ayant des besoins en chauffage inférieurs à 15 kWh d'énergie nécessaire par mètre carré de surface de référence énergétique et par an ; d'une consommation en énergie primaire inférieure à 120 kWh par mètre carré de surface de référence énergétique par an etc. L'amélioration du confort des usagers avec un repositionnement du cœur de campus et de nouvelles fonctionnalités est également prévue ainsi que la maîtrise de l'empreinte carbone du bâtiment et de l'épuisement des ressources avec l'atteinte du niveau 1 du label biosourcé.



14 M€
POUR SOUTENIR
LES PROJETS DE
L'UNIVERSITÉ DE TOURS



POUR LES ÉTUDIANTS D'AUJOURD'HUI ET LES TALENTS DE DEMAIN

Engagements, soutiens et contributions : l'année 2023 a été riche en financement au profit de l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur. Retour sur ces investissements.

Contrat de Plan Etat Région

Courant 2023, les nouvelles négociations du **Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2021-2027**, ont permis de dégager 14 M€ afin de soutenir des projets de l'Université de Tours, comme l'extension de l'École Polytechnique de l'Université ; la création de la faculté d'odontologie ; la réhabilitation énergétique des sites des Tanneurs et de Grandmont ; la création d'une halle

des sports. Dans le cadre des CPER 2015-2020 et 2021- 2027, Tours Métropole Val de Loire aura participé à hauteur de 25 M€ pour les projets de l'Université.

En 2023, l'Université de Tours a été sélectionnée dans le cadre de trois appels à projets.

→ Un Projet de Pôle Universitaire d'Innovation (France 2030) de 4 M€/an, afin de renforcer





27 M€ POUR LA CITÉ DES FORMATIONS

et accélérer la dynamique d'innovation des écosystèmes territoriaux, accroître le nombre de projets issus des laboratoires publics et leur taux de conversion vers l'innovation.

→ Un Projet Loire Val'Health (PIA Excellences) pour 11,8 M€/8 ans qui a pour objectif de créer une alliance régionale interdisciplinaire de recherche et d'enseignement en santé humaine et animale autour de trois axes d'excellence : les maladies infectieuses, la santé mentale et les biomédicaments.
→ L'Alliance Néolaia – Université Européenne avec 1,6 M€/4 ans qui fédère 9 universités européennes en Allemagne, Suède, Espagne, République tchèque, Italie, Roumanie, Chypre et Lituanie, autour de trois thématiques : la diversité et l'inclusion ; la mobilité pour renforcer la citoyenneté européenne ; la transformation digitale et un focus disciplinaire : les défis de la santé mondiale (Global Health).

Soutenir activement les événements scientifiques nationaux et internationaux

Avec une enveloppe dédiée de 18 500 €, Tours Métropole Val de Loire soutient activement les événements scientifiques nationaux et internationaux, en particulier dans le domaine de la santé, organisés par l'Université de Tours.

Un appui, 4 000 €, a été également apporté aux 60 ans des Centres de documentation européenne *Paxa Europa*, qui sur 3 jours ont rassemblé, à Tours, plus de 500 personnes de toute l'Europe pour promouvoir la paix dans l'espace européen.

Soutenir et accompagner le CROUS

Enfin, le soutien financier, 2 500 €, et l'accompagnement de Tours Métropole Val de Loire au CROUS pour l'organisation du Festival Campus en Fête, a permis de fédérer l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage et d'attirer plus de 400 étudiants pour l'édition de 2023.

En 2023, le Conseil Régional Centre Val de Loire a réécrit son **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation** et Tours Métropole Val de Loire y a apporté une contribution qui s'est déclinée autour de **5 ambitions** : capitaliser sur les atouts de Tours en matière de Santé ; promouvoir Tours Métropole Val de Loire comme territoire de recherche et d'innovation ; soutenir l'implantation de formations d'ingénieur sur le territoire métropolitain en lien avec les filières économiques ; améliorer les conditions de réussite des étudiants ; renforcer l'attractivité par la valorisation du territoire.

Répondre aux besoins de formations des industries du territoire

Tours Métropole Val de Loire a marqué sa volonté de voir s'implanter plusieurs écoles d'ingénieurs pour répondre aux besoins de formations des industries du territoire. Ainsi

deux nouvelles formations, en partenariat avec les écoles d'ingénieurs CESI et UTC, ouvriront au sein de l'IMT à partir de septembre 2024. Une coopération avec l'association PEREN et le Lycée Grandmont, a permis l'ouverture, en septembre 2023, d'un nouveau BTS *Contrôle Industriel et régulation Automatique*, spécialité très recherchée dans nos industries. Ces projets vont attirer de nouveaux étudiants et enrichir notre offre de formation.

Réfection de la Cité des Formations

Le projet de réfection énergétique totale de la Cité des Formations, et de création d'un nouveau bâtiment a pour objectif de la doter d'un équipement de formation performant et d'y accueillir, dans un esprit de mutualisation, de complémentarité et d'hybridation des parcours, l'AFPP et l'école de la deuxième chance. Ce projet permettra d'offrir un nouvel outil métropolitain au service de la formation et de l'insertion professionnelles. Le montant total du projet s'élève à 27 M€ HT dont 10,8 M€ subventionnés par le Conseil Régional Centre Val de Loire. L'année 2023 a été consacrée au



La plateforme CERTeM Plus a été conçue grâce au soutien financier de Tours Métropole Val de Loire et du FEDER et s'appuie sur les infrastructures de l'entreprise STMicroelectronics.

concours de Maîtrise d'œuvre. Le 16 mars 2023, l'école des beaux-arts de Tours, TALM, a fêté les **40 ans de sa formation Conservation-Restauration des Biens Culturels**, qui habilite les professionnels à effectuer des actes de conservation-restauration sur les biens des collections des musées de France publiques. TALM est soutenue financièrement par Tours Métropole Val de Loire à hauteur de 1,8 M€/an.

Favoriser la croissance d'entreprises innovantes dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la transition numérique

Après un premier fonds, Loire Valley Invest, créé en 2017 sur son initiative, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée, en 2023 dans le fonds successeur, **Loire Valley Invest II**, pour un montant identique de 2 M€ sur 6 ans (2023-2028). Le Fond Loire Valley Invest I continue à vivre avec 19 sociétés actives dont 9 dans la Métropole et 99 emplois créés sur le territoire.

Soutenir et subventionner les pôles de compétitivités

Le territoire compte 2 pôles de compétitivités : Cosmétique Valley

et S2E2, qui ont obtenu, en 2023, le renouvellement de leur labellisation pour une 5^{ème} phase 2023-2026. Au-delà du soutien à la labellisation, Tours Métropole Val de Loire subventionne les pôles de compétitivité à hauteur de 138 000 €/an (S2E2 100 000 € et Cosmétique Valley 38 000€) ainsi que le cluster Polepharma (57 500 €/an). Les pôles de compétitivité et clusters jouent un rôle majeur dans l'animation des filières stratégiques du territoire.

Poursuite de l'investissement

Tours Métropole Val de Loire poursuit son investissement dans la plateforme technologique CERTeM 5.0, avec l'attribution d'1 M€ par an dans le cadre de la convention 2021-2025. En 2023, elle s'est également engagée à soutenir le laboratoire GREMAN, à hauteur de 0,2 M€, dans le cadre du nouvel IPCEI ME-CT (suite de Nano 2022), projet d'intérêt européen dans le domaine de la microélectronique de puissance en partenariat avec l'État, la Région Centre Val de Loire et STMicroelectronics. Soutenu à hauteur de 5 000 €/an de 2022 à 2026, le Projet microMonkey

est une étude scientifique portant sur le rôle joué par les grands singes dans la transmission de certaines maladies infectieuses et l'impact que cela peut avoir sur notre santé. Des résultats encourageants pour le moment, sur la base de 651 échantillons récupérés dans des parcs zoologiques européens, dont le ZooParc de Beauval, ou dans des réserves naturelles en Afrique, qui doivent être confirmés à plus grande échelle, lors d'investigation complémentaires prévues ces prochains mois. Pour la deuxième année consécutive, Tours Métropole Val de Loire a soutenu, à hauteur de 5 000 €, la manifestation Polytech 3D, portée par l'école Polytechnique Universitaire de Tours, qui s'est déroulée les 12 et 13 mai 2023. Le concours de création en fabrication additive a rassemblé 95 participants autour de la thématique « utile pour l'environnement » et a permis de faire se rencontrer les acteurs industriels et académiques de la filière. —

DÉVELOPPE- MENT & ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE



|| Tours Métropole
Val de Loire s'affirme
comme une destination
durable à partager.

Nathalie Savaton
Vice-Présidente en charge
du développement touristique
métropolitain



1 182 692
NUITÉES D'HÔTELLERIE
EN 2023 (+ 3,5 % / 2022)

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**LA DESTINATION
TOURS LOIRE
VALLEY LABELLISÉE
« DESTINATION
INNOVANTE DURABLE »**

Tours Événements a initié une démarche en vue d'obtenir le label « Destination Innovante Durable » (DID) à l'échelle de « la Métropole de Tours et des sites attractifs et/ou des événements emblématiques dans le département ».

Ce label vise à développer et consolider une dynamique locale autour des objectifs de développement durable auprès des acteurs privés et publics du tourisme de loisirs et d'affaires ; à renforcer l'attractivité et le rayonnement de la destination en la valorisant et l'identifiant aux niveaux national et international, parmi les 7 métropoles et agglomérations déjà détentrices du label : Bordeaux, Deauville, La Baule, Marseille, Metz, Nancy et Rennes.

Ainsi, la Métropole s'est engagée auprès de Tours Événements sur la mise en œuvre des actions suivantes : mettre à la disposition des publics un état de l'offre touristique en matière d'innovation et de développement durable, inciter à l'utilisation de l'offre de transport durable, mettre en place une plateforme de mise en relation entre socio-professionnels et acheteurs, déployer des outils pour qualifier et quantifier les visiteurs.

L'office de tourisme métropolitain est également partie prenante de cette démarche et contribue par ses actions à la promotion d'un tourisme durable sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire.

TOURISME : UNE MÉTROPOLE INCONTOURNABLE

Les ambitions de la politique touristique sont nombreuses. Entre haltes cyclotouristiques, travaux de requalifications dans les campings métropolitains et valorisation de l'accueil touristique à Rochecorbon, retour sur les principaux projets.



Optimisation de l'accueil des cyclotouristes

Tours Métropole a engagé en 2022 la requalification des équipements présents sur les aires d'arrêt de son territoire, afin de proposer des haltes contemplatives sur l'itinéraire de la Loire à Vélo. En 2023, le programme de travaux a été approuvé en vue d'une réalisation au 1^{er} semestre 2024 d'une première tranche comprenant les aires de Joué-lès-Tours (Pavé du Roy), Savonnières (site de la « Marina »), Villandry (création de l'artiste Jordane Saget sur la piste cyclable) et Tours (« signal urbain » devant la gare). En 2023, la fréquentation des itinéraires cyclotouristiques pour la Loire à Vélo représente

115 334 passages à Savonnières (+ 3 %/2022). 116 667 passages ont eu lieu à Rochecorbon avec Saint-Jacques à Vélo (+ 0,5 %/2022). Et le Cher à Vélo recense 79 090 passages à Saint Avertin (+ 0,8 %/2022). 61 socio-professionnels labélisés Accueil Vélo (label garantissant un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance).

Travaux dans les campings métropolitains

Dans le cadre du contrat de délégation de service public conclu entre Tours Métropole Val de Loire et la société Onlycamp (filiale du groupe Huttopia) le 1^{er} novembre 2022 pour une durée de 18 ans,



les **travaux d'amélioration prévus au contrat dans les campings métropolitains** ont été réalisés en 2023 par les services de Tours Métropole.

Ces travaux d'un montant global de 450 000 € ont consisté à reprendre la totalité des réseaux d'eau au camping de Savonnières, afin d'optimiser la gestion de la ressource (création de noues pluviales). L'ensemble de la voirie interne du camping a également fait l'objet d'une rénovation complète. Par ailleurs, l'aire de camping-cars métropolitaine de St-Genouph a été réaménagée pour un montant de travaux de 30 000 € en vue d'une exploitation commerciale privée.

Des travaux d'accueil touristiques

À l'instar des travaux réalisés en 2017 sur la partie Ouest du territoire métropolitain (Villandry), **des travaux d'accueil touristiques ont été réalisés à Rochecorbon.**

Il s'agit de valoriser la porte d'entrée Est de son territoire et plus précisément de la commune de Rochecorbon, classée commune touristique.

En 2023, un scénario d'aménagement a été adopté sur un périmètre géographique donné et des études préalables nécessaires au démarrage des travaux ont été réalisées dont une étude portant sur la

biodiversité. Il a également été procédé au curage du bâtiment de l'ObservaLoire avant sa démolition programmée en 2024.

Suite à l'adoption du 3^e schéma de développement touristique par le Conseil métropolitain du 12 décembre 2022 pour la période 2023-2027, l'assemblée délibérante a approuvé le principe du recours à la concession de service public avec la Société Publique Locale (SPL) Tours Val de Loire Tourisme pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2027.

Un nouveau contrat de concession avec la société publique locale (SPL) Tours Val de Loire Tourisme

Ce nouveau contrat permet de fixer à l'office de tourisme des objectifs concourant à la mise en œuvre de la politique touristique de Tours Métropole Val de Loire. Il définit également un montant de contribution versée par Tours Métropole Val de Loire à la Société Publique Locale sur la durée du contrat pour compenser les charges liées aux activités administratives de l'office de tourisme, les activités commerciales ayant vocation à être équilibrées.

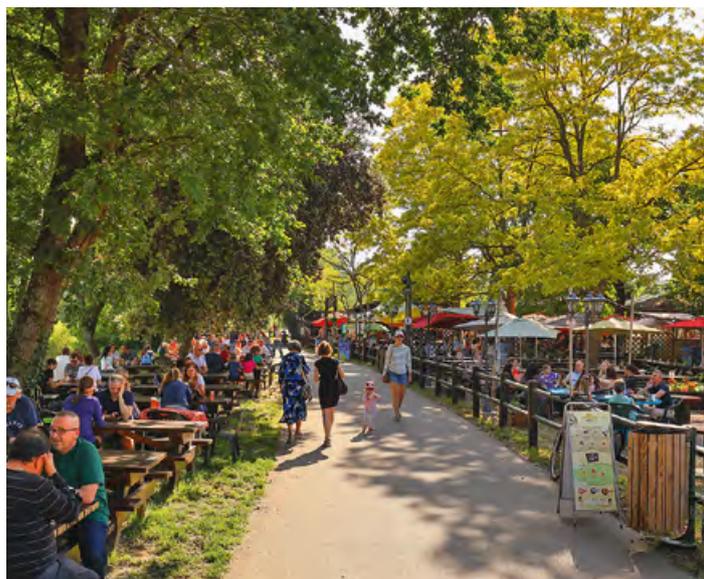
L'aide à la batellerie traditionnelle

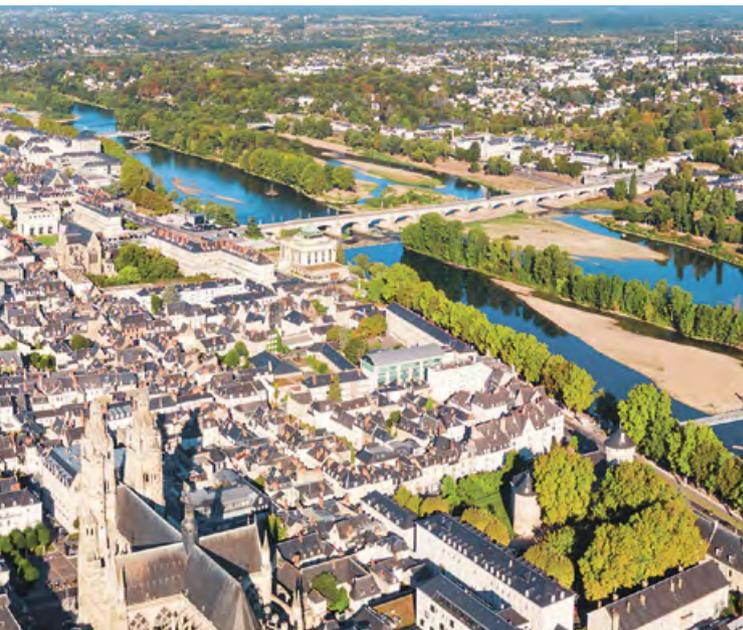
Tours Métropole Val de Loire a procédé à une **adaptation de**



son régime d'aide à la batellerie traditionnelle

datant de 2019. L'aide à l'investissement porte sur la construction et/ou la réhabilitation de bateaux traditionnels destinés à des promenades touristiques. L'aide au fonctionnement permet de soutenir le fonctionnement de l'activité de l'association (objet social lié à la batellerie) ou de soutenir un projet ponctuel de valorisation touristique du territoire métropolitain. Ainsi, la Métropole a accompagné la manifestation « La Grande Remontée 2023 ». À cette occasion, les travaux réalisés en 2022 par la Métropole pour le désencombrement des arches





Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, Tours Métropole Val de Loire apporte un soutien financier aux associations qui proposent des promenades fluviales.

du pont Wilson ont favorisé un halage plus rapide des bateaux depuis l'aval vers l'amont. En 2023, la Métropole a apporté un soutien financier aux associations qui proposent des promenades fluviales : 15 000 € à l'association Boutavant à Tours et 10 000 € à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon.

Un accompagnement des hébergeurs

Afin d'accompagner les hébergeurs dans leurs démarches administratives, le **service Déclaloc** a été présenté aux 22 communes membres de la Métropole pour un déploiement en 2024 sur la base du volontariat. Ce service permettra d'effectuer en ligne la déclaration obligatoire préalable au démarrage de l'activité des meublés et chambres d'hôtes en lieu et place du Cerfa papier à remettre en mairie.

Une campagne de valorisation touristique sur Paris

Tours Métropole a renouvelé son soutien financier à hauteur de 25 K€HT aux côtés de la région, des Départements du 37 et du 41 ainsi que les grands sites touristiques pour porter une campagne de valorisation touristique de la destination visant la clientèle francilienne. De mars à avril 2023, les gares parisiennes, les stations de métro et le réseau des bus ont été pavés aux couleurs de la destination Val de Loire.



Le lancement d'une nouvelle stratégie touristique

En 2023, Tours Métropole Val de Loire a lancé sa **nouvelle stratégie touristique** pour les 5 ans à venir autour d'une destination durable à partager. La labellisation « Destination Tourisme Durable » pour le tourisme d'affaires, accompagnement des hébergeurs dans la transition écologique, aires de services pour les cyclotouristes sont les premières réalisations de

cette ambition. Les bons résultats de fréquentation enregistrés cette saison, équivalents à ceux de 2019, témoignent de la vitalité du tourisme sur notre territoire. L'année 2024 sera placée sous le signe de l'hospitalité avec les Jeux Olympiques. Tours Métropole Val de Loire, l'office de tourisme métropolitain et les professionnels du secteur se mobilisent pour toujours mieux accueillir nos visiteurs. —

TRANSFOR- MATION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE



|| Concilier développement croissant des usages du numérique et préservation de l'environnement, faire converger transition numérique et transition écologique, agir pour une prise de conscience toujours plus forte à l'échelle de notre territoire sont les fondements de la stratégie numérique responsable adoptée par Tours Métropole Val de Loire.

Maria Lépine

Vice-présidente, déléguée à la transformation numérique du territoire et aux ressources humaines.



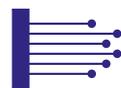

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

VERS UNE STRATÉGIQUE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

L'année 2023 a permis l'élaboration de la première Stratégie Numérique Responsable de la métropole. Cette démarche vise à réduire l'empreinte environnementale du numérique mais aussi à tirer profit de ces technologies pour œuvrer à la préservation des ressources et à l'amélioration du service public. La définition de cette stratégie s'inscrit dans la continuité de certaines actions prioritaires par le plan « 5G, Agissons » et anticipe les obligations de la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique) (loi n°2021-1485 du 15 novembre 2021). La stratégie s'articule autour de 3 piliers.

Le premier est de réduire l'empreinte environnementale de nos systèmes d'information. Il s'agit ici de s'attacher de veiller à la limitation de l'empreinte des outils utilisés par la Métropole, en agissant notamment sur le cycle de vie des équipements numériques, sur l'écoconception des services et d'une manière générale sur la politique d'achat. Le second porte sur la sensibilisation et l'animation du territoire et la construction des partenariats. L'intention est, d'une part, d'améliorer globalement le niveau d'appropriation de cette problématique à l'échelle du territoire, et d'autre part, de s'associer aux acteurs de bonne volonté pour démultiplier le poids de nos actions. Le troisième permet de tirer profit des apports du numérique pour préserver nos ressources. Toutes les potentialités offertes par les évolutions techniques doivent être mobilisées au service de la transition écologique en posant pour cela le cadre de confiance adapté.

Cette stratégie sera mise en œuvre en 2024-2026.



**FIBRE : TAUX DE
COUVERTURE
GLOBAL FIN 2023
92 %**

**3,5 M
DE CONNEXIONS
SUR LE RÉSEAU
WITM EN 2023**

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SOBRIÉTÉ ET DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

En 2023, Tours Métropole Val de Loire a accompli de nombreuses actions en faveur de la transformation numérique de son territoire. Explications.

Le plan « 5G Agissons » élaboré à l'issue de la concertation 5G et adopté par la métropole et les communes s'articule autour de cinq axes : Veiller, Informer, Connecter, Agir et Maîtriser. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, en 2023, nous pouvons notamment relever deux actions en faveur d'une meilleure connaissance des champs électromagnétiques qui viennent renforcer l'activité de l'observatoire des ondes. Tout d'abord, l'installation de cinq sondes de mesure permanente. Mises en place début 2023, elles ont permis d'améliorer notre connaissance de l'évolution du niveau de champ au cours la journée et en fonction de la saisonnalité. Puis, la conduite d'une opération innovante de cartographie 2D, à l'aide d'un vélo spécifiquement équipé, qui a été menée le 7 décembre sur un quartier de la ville de Tours, quartier où des niveaux de champ relativement élevés sont régulièrement mesurés. En matière de fibre jusque chez l'habitant, l'année 2023 a été caractérisée par un fort ralentissement des déploiements effectués par l'opérateur aménageur Orange sur la zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention

d'Investissement) et une bonne tenue du rythme de couverture sur les trois communes hors zone AMII (Chanceaux-sur-Choisille, Rochecorbon et Parçay Meslay) qui parviennent maintenant à un taux de déploiement similaire à celui de la zone AMII alors que le déploiement a commencé plus récemment. Fin 2023, le taux de couverture global sur notre territoire est de 92 %, avec 6 177 nouvelles prises déployées dans l'année. L'année 2023 a été une nouvelle fois une belle année pour le réseau WiTM. Ce wifi public métropolitain a enregistré plus de 3,5 millions de connexions, dont 75 % par des usagers locaux. La plateforme d'OpenData métropolitaine a quant à elle été enrichie. Elle compte à ce jour 187 jeux de données ouverts, ce qui représente plus de 29 000 téléchargements. En 2023, 12 jeux nouveaux ont été ouverts, notamment l'IntegraScore qui évalue l'intégration paysagère des sites de radiotéléphonie mobile, la consommation de gaz naturel des bâtiments professionnels par secteur d'activité et la consommation électrique des bâtiments gérés par Tours Métropole Val de Loire. —

AMÉNAGEMENT D'UN AÉROPARC DURABLE

|| La décarbonation
de la mobilité
aéronautique est mise à
l'agenda du gestionnaire
de l'aéroport.

Bruno Fenet

Vice-Président délégué
à la politique aéroportuaire





DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES PROJETS AMBITIEUX TOURNÉS VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'étude stratégique sur la plaque aéroportuaire à grande échelle, a montré la grande qualité du site en matière de biodiversité. Le programme consiste à préserver et à renforcer cette ressource. Le site permettra de développer du photovoltaïque sur les zones déjà artificialisées mais aussi des projets agricoles sur lesquels pourraient s'adosser des parcs agri-photovoltaïques. Enfin, les secteurs dédiés au développement économique accueilleront des entreprises dont l'activité pourrait s'orienter vers la recherche de technologies innovante pour une mobilité aéronautique décarbonée. L'étude globale a permis de proposer plusieurs sites pour le développement d'une unité de production d'énergie verte, associé au déploiement d'un réseau de chaleur à destination des sites urbains de Tours nord ainsi que la production d'hydrogène vert.



UN QUARTIER TERTIAIRE
D'UNE SUPERFICIE DE
100 000 M²

UN PLAN D'AMÉNAGEMENT GLOBAL POUR L'AÉROPORT

Le comité de pilotage du 26 janvier 2023 a permis de fixer les grands objectifs d'aménagement de la plaque aéroportuaire métropolitaine de Tours. Ces objectifs se déclinent en trois grandes thématiques.

Deux années d'étude avec le bureau d'étude LAFAYETTE et les entreprises associées (Groupement : Lafayette - KCAP - Etablissement - ELIOTH - MINT - SUEZ Consulting - Ville-en-œuvre - e.Co) se clôturent. L'étude a mis les thématiques suivantes.

La première concerne **le Parc Agro énergétique**, il s'agit de renforcer les continuités paysagères métropolitaines est/ouest et nord/sud. De larges espaces ont été identifiés pour offrir un fort potentiel photovoltaïque à la fois urbain (toiture et parking) et agricole (Un parc agri-photovoltaïque est un projet agricole sur lequel s'adosse le développement de panneaux solaires).

La seconde thématique porte sur **le Services de mobilité**. Le projet cherche à renforcer l'offre de mobilité décarbonée avec l'intégration du site au schéma cyclable métropolitain et en proposant un nouvel axe de connexion du site de l'armée avec les transports publics par le prolongement de la ligne A du tramway. En effet, la modification du tracé initial pour le prolongement de la ligne A du tramway prend en compte la zone

humide et accompagne le projet d'aménagement global.

La troisième thématique est axée sur **la Nouvelle centralité métropolitaine**. Le projet d'aménagement global prévoit la construction d'un quartier à vocation tertiaire d'une jauge de + 100 000 m² de surface de plancher et d'assurer les continuités urbaines depuis les Hauts de Sainte-Radegonde jusqu'au cœur de la zone aéroportuaire. Le projet propose également le réaménagement du parvis du bâtiment voyageur (actuel parking) pour offrir aux visiteurs un cadre paysager donnant une première perception des « Jardins de la France ». L'année 2023 a été consacrée également à l'attribution de la nouvelle délégation de service public pour la gestion de l'aéroport. Tours Métropole Val de Loire, avec ses partenaires du SMADAIT, le Département d'Indre et Loire et la Région Centre Val de Loire, ont pu définir les grandes orientations d'évolution de l'aéroport vers une plus grande autonomie financière et le développement de mobilités aéronautique décarbonées notamment par l'incitation au développement des nouvelles technologies. —

FOCUS



DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAME : UN OUTIL POUR TRAVAILLER AUTREMENT

MAME propose une offre variée d'espaces de travail, adaptés à tous les besoins et budgets. Les espaces de coworking sont particulièrement attractifs pour les entrepreneurs et les start-ups, car ils permettent de réduire les coûts fixes liés à la location d'un bureau. En effet, les coworkers partagent les espaces de travail, les équipements et les services, offrant la possibilité de réaliser des économies importantes. En outre, MAME propose des bureaux de passage et des bureaux de résidents, qui sont également des options intéressantes pour les entreprises de toutes tailles. Les bureaux de passage sont parfaits pour les entreprises qui ont besoin d'un espace de travail temporaire, tandis que les bureaux de résidents offrent une solution plus pérenne. En plus d'être économiquement avantageux,

le coworking est également un mode de travail plus respectueux de l'environnement. En effet, les coworkers partagent les espaces de travail, les équipements et les services, ce qui permet de réduire la consommation de ressources naturelles.

Par exemple, les coworkers partagent généralement les imprimantes, les scanners et les photocopieurs. Le nombre d'appareils en circulation est réduit, la quantité de déchets de produits l'est également par conséquent.

De plus, le coworking favorise les déplacements doux. En effet, MAME est situé à deux pas du centre-ville de Tours et est desservi par les transports en commun. Les coworkers peuvent venir travailler à pied, à vélo ou en transports en commun.



MAME : contribuer au dynamisme économique et culturel du territoire

En 2023 , MAME a accueilli de nouvelles entreprises et startups, ainsi que des événements culturels et professionnels. Tournée vers l'avenir, elle poursuit sa dynamique en 2024 avec la nomination d'un nouveau prestataire.

Notre Cité de la Création et de l'Innovation, MAME, lieu d'exception de 12 000 m² pour entreprendre et en synergie avec nos 2 pépinières, connaît un taux d'occupation de près de 100 % où cohabitent 68 entreprises résidentes qui contribuent au rayonnement de notre territoire. Un appel à projet « nouveaux résidents », lancé en juin 2023, a permis d'accueillir de nouvelles structures et startups : SMILE, Présent&Sens, Visiobotic, Atkins, l'équipe du CHU travaillant sur le vieillissement et le maintien à domicile des personnes âgées et Terre du Son.

SESAME Restaurant & Coffee-Shop, au cœur de MAME, accueille sa clientèle pour déguster une cuisine moderne aux saveurs inattendues. Ce lieu de convivialité y a trouvé sa place et sa clientèle.

MAME contribue au dynamisme économique et au rayonnement du territoire au travers des projets qui voient le jour, aux activités de ses résidents et aux événements qui

l'animent ainsi qu'à la diffusion de la culture aux travers des expositions et des concerts qui y sont accueillis. Les acteurs locaux font vivre l'écosystème entrepreneurial comme la CCI Touraine, Digital Loire Valley, DEV'UP Centre-Val de Loire, La Nouvelle République du Centre Ouest, Carnet Pro,...

Les écoles animent les lieux : l'AFPP - Centre de Formation, Greta, Excelsia, l'ESG, Promotrans, Brassart...

Les partenaires culturels font vibrer MAME, parmi eux le Centre chorégraphique national de Tours, le Centre dramatique national de Tours - Théâtre Olympia, Radio Béton 93.6 FM, le Temps Machine, Ciclic, Lumen Laulu, les Fêtes Musicales de Touraine, la Grange de Meslay et tant d'autres.

De nombreuses entreprises, associations ou institutions, telles que le Groupe SNCF, Domitys, le CHRU, EDF, le Groupe TF1, l'ADEME, l'association Journalisme & Citoyenneté, la Préfecture d'Indre et Loire, le Ministère de l'Agriculture



**COHABITATION DE
68 ENTREPRISES**

**12 000 M² POUR
ENTREPRENDRE**

et de la Souveraineté alimentaire, y ont organisé leurs événements en 2023.

Cet axe événementiel est essentiel et sera encore renforcé. MAME s'inscrit dans un rayonnement bien plus large, avec une réelle communication externe.

Pour la gestion et l'animation de MAME, un nouveau prestataire - le groupement BUREAU STATION /WE SPRINT - a été retenu suite à une consultation lancée en 2023. Ses missions démarrent au 1^{er} janvier 2024. ■

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, GESTION ET PRÉVENTION DES RISQUES



|| Notre Métropole n'échappe pas aux effets déjà sensibles du réchauffement climatique. Elle souhaite y répondre en engageant une transformation écologique profonde du territoire.

Martin Cohen

Vice-Président délégué aux Déchets et à la transition écologique et énergétique



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) ?

Il s'agit d'un outil de planification stratégique et opérationnel qui vise à diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, à augmenter la production d'énergie renouvelable et le stockage du carbone, à réduire les émissions de polluants atmosphériques ainsi qu'à orienter l'aménagement du territoire pour qu'il soit plus résilient au dérèglement climatique en cours. Obligatoire pour toute intercommunalité à fiscalité propre (EPCI) de plus de 20 000 habitants, il est *a minima* conduit à décliner et à mettre en œuvre sur son territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat.

Le PCAET fixe des objectifs de réduction des émissions de GES à l'échelle du territoire. Cela peut se traduire par des actions visant à développer les énergies renouvelables, à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et des transports, ou encore à réduire la consommation d'énergie.

Afin d'améliorer la qualité de l'air, le PCAET peut également inclure des mesures visant à réduire la pollution atmosphérique, comme la mise en place de zones à faibles émissions (ZFE) ou le développement de modes de transport plus propres. Face au changement climatique, le PCAET peut aussi identifier les risques liés au changement climatique (inondations, sécheresses, etc.) et proposer des mesures pour y faire face. Mobiliser les acteurs locaux : Le PCAET est un outil de concertation qui permet de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, entreprises, associations, etc.) autour d'un projet commun.



EMPREINTE CARBONE
10 TONNES
/HABITANT
CHAQUE ANNÉE

BESOIN
DE RÉDUIRE
À 2 TONNES

RELEVER LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin d'améliorer la transition écologique ainsi que la gestion et la prévention des risques, la Métropole de Tours Val de Loire a mis en place différentes actions. Retour sur ces stratégies climatiques en 2023.

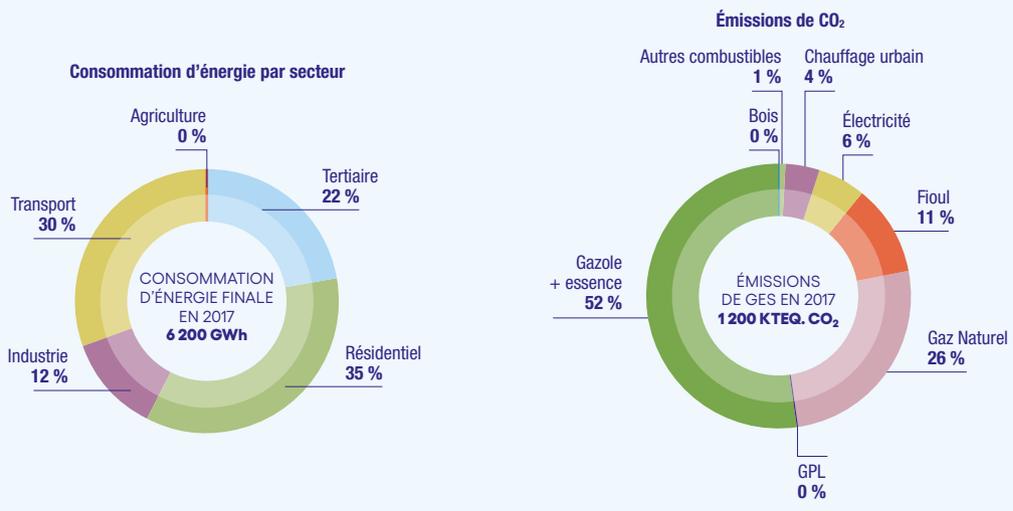
Actuellement, l'empreinte carbone moyenne des habitants de Tours Métropole est de 10 tonnes par an. Pour limiter le réchauffement climatique, il est nécessaire de diviser par cinq l'empreinte carbone.

Atténuation et adaptation au changement climatique, au cœur de l'action métropolitaine

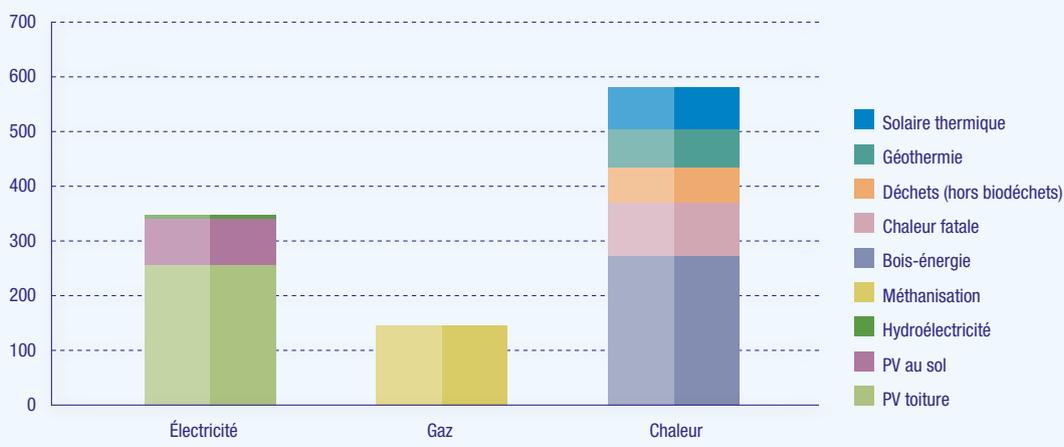
La construction collaborative du Plan Climat Air Energie de Tours Métropole Val de Loire s'est poursuivie en 2023. Durant toute cette année, des ateliers de sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique se sont déroulés au rythme de l'année précédente. En parallèle, un large panel d'acteurs – élus, agents métropolitains, experts ou représentants des habitants et des entreprises – a contribué à la réalisation du diagnostic de vulnérabilité du territoire, livré en juillet. Retenons-en les points essentiels :
→ l'empreinte carbone moyenne des Tourangeaux, comme celle des Français, est de 10 tonnes par habitant et par an ; elle devrait être réduite à 2 tonnes afin de ne pas dépasser les 2 degrés d'augmentation en 2100 par rapport à la température moyenne de 1850 ;

→ Les secteurs routiers et résidentiels sont les plus grands consommateurs d'énergie sur le territoire avec, pour le secteur routier, une dépendance quasi-totale aux énergies fossiles ;
→ La production d'énergie renouvelable est de 6 % du total produit sur le territoire mais son évolution tendancielle est en hausse constante ;
→ Les émissions de gaz à effet de serre (les GES : CO₂, méthane et protoxyde d'azote) suivent sans surprise la production d'énergie correspondante : 43 % sont d'origine routière, 29 % proviennent du logement ;
→ La séquestration carbone, essentiellement réalisée par la photosynthèse, c'est-à-dire le travail des arbres et des plantes, ne représente que 4 % des émissions (chiffres 2018).

La pollution atmosphérique est également évaluée dans le cadre du diagnostic du PCAET : nous observons quelques dépassements, assez ponctuels, du seuil critique en oxydes d'azote, en particules fines et en ozone ; ils sont essentiellement liés au transport routier et, pour une moindre part, aux fumées du brûlage non encadré ou insuffisamment filtré du bois et de la biomasse (déchets de jardin).



POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENEUVABLES SUR LE TERRITOIRE



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

RISQUES MAJEURS : LA MÉTROPOLE SE PRÉPARE

Parce que la préparation est la clé d'une gestion de crise opérationnelle, Tours Métropole Val de Loire s'est entraînée à l'occasion de plusieurs événements en 2023. En juin, l'événement Préparisk, initié par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires, a permis à la Métropole et à certaines communes de prendre part à des exercices de simulation de gestion des risques majeurs, naturels et technologiques. En septembre, l'exercice « inondation majeure » en collaboration

avec les services opérationnels de l'État, a permis de positionner Tours Métropole Val de Loire dans son rôle d'acteur de l'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC).

En parallèle de ces exercices, la Métropole et l'ensemble de ses communes membres ont lancé une démarche de réalisation de leurs plans de sauvegarde en cas d'événements majeurs. Cette mobilisation de nature à favoriser la coopération intercommunale et la mutualisation des moyens en cas de crise vise à développer le partenariat pour la réalisation d'un objectif commun : la sauvegarde des habitants de la métropole. Les communes y ont été sensibilisées à l'occasion d'une réunion le 6 octobre, qui s'est clôturée par la visite du Centre Opérationnel Départemental de la préfecture, endroit d'où se gère les crises.

Mais la Métropole accompagne également les habitants au quotidien. Ainsi, dans le cadre du plan de Prévention des Risques Technologiques de Saint-Pierre-des-Corps, elle a financé (aux côtés de l'État, du Conseil Région et du Conseil Départemental) les travaux de rénovation de maisons individuelles situées dans le périmètre de risque des dépôts pétroliers.



Une stratégie climatique pour le territoire

Le diagnostic de vulnérabilité doit également nous préparer à la résilience et à l'adaptation à une évolution inévitable en repérant les points de faiblesse du territoire. On estime ainsi que, si l'on n'inverse pas la tendance en matière de GES, la température pourrait augmenter en Touraine de plus de 4° en 2100. Avec quelles conséquences : une hausse des jours anormalement chauds, une agriculture qui diminue ses rendements, un accès à l'eau qui se complexifie et, d'une manière générale, des conditions de vie qui se durcissent, en ville comme à la campagne.

Fort de ce constat, une stratégie sur les grands objectifs de planification territoriale de lutte contre le réchauffement climatique et les polluants atmosphériques a été élaborée et présentée par Martin Cohen et Stéphane Houques en instance métropolitaine qui a rendu un avis favorable ; les ambitions de cette stratégie sont au nombre de 4 :
→ Amplifier la lutte contre l'effet de serre d'ici à 2030, en réduisant

notre consommation énergétique ou en développant les énergies renouvelables ;

→ Adapter notre territoire aux impacts du règlement climatique, en limitant notre consommation d'eau ou en restaurant les écosystèmes ;

→ Améliorer la qualité de l'air, qu'il s'agisse de l'air extérieur ou intérieur ;

→ Faire ensemble pour faire plus et mieux, en créant les conditions d'une administration exemplaire ou en développant l'innovation et la recherche.

Il s'est agi, à la fin de l'année 2023, de mettre en correspondance l'ensemble des schémas directeurs de la Métropole avec le PCAET pour s'assurer de la compatibilité de leurs orientations et actions avec la stratégie du plan, ce qui est le cas pour l'essentiel. Les objectifs ou actions manquants ou nécessitant d'être améliorés font l'objet d'une concertation publique prévue 2024.

Agriculture et alimentation : répondre aux besoins des producteurs et des habitants

L'empreinte carbone de notre alimentation représente 22 % de notre empreinte totale. Mais l'enjeu du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole ne consiste pas exclusivement à diminuer cette empreinte : il aspire également à permettre aux producteurs d'être suffisamment rétribués du fruit de leur travail et aux habitants de disposer d'une offre alimentaire qualitative et bénéfique en matière de santé.

Une convention a été signée, en décembre 2023, entre la Métropole, l'Université de Tours et Polytech Tours, afin de confier à des étudiants de cette dernière la mission de mettre à jour le diagnostic territorial et de réinterroger les objectifs du PAT.

Afin d'atteindre ces objectifs, la politique foncière se poursuit avec 9 hectares de parcelles



|| Chacun le ressent : le monde agricole traverse une période de mutation très forte. Répondre aux nouvelles attentes sociétales en défendant le juste prix payé aux producteurs, tel est le double enjeu de notre projet.

Patricia Suard

Vice-Président déléguée à l'Agriculture urbaine et périurbaine et au Plan alimentaire territorial



acquises en 2023, à Saint-Genouph. Ces parcelles pourraient accueillir à terme une coopérative maraîchère, actuellement à l'étude et qui permettrait d'assurer un approvisionnement (partiel) de la restauration collective publique et privée.

Dans la boucle de Cagné, à Saint-Avertin, un bail rural environnemental a été conclu en avril, pour une durée de 18 ans, avec Léo Vétillard et Romain Coltier, qui déploieront leur projet maraîcher sur 2,5 hectares.

La Métropole renforce son implication, en lien avec la gestion des biodéchets, en matière de gaspillage alimentaire. Une opération de glanage solidaire a ainsi été organisée en décembre, au Potager Jocondien, en partenariat avec l'association SOLAAL. La récolte a été intégralement reversée à deux acteurs de la solidarité alimentaire du territoire : Agate (Association Générale des Associations Tourangelles Etudiantes) et Soliha (Solidaires pour l'Habitat).

Sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition écologique

Bien sûr, cette diminution de l'empreinte carbone





La 3^e édition de Place du Climat était dédiée à l'alimentation.

alimentaire est conditionnée à la transformation des habitudes des habitants. C'est dans ce cadre que Tours Métropole Val de Loire a accueilli, en juin, sur le site métropolitain de La Camusière, l'événement « Savourons le Val de Loire », salon de producteurs réservé aux acteurs du commerce et de la restauration. Elle s'est associée également au salon Convergences Bio et à Ferme Expo, ce dernier ayant battu un record de fréquentation en 2023, avec plus de 40 000 visiteurs.

Enfin, l'édition 2023 de la manifestation Place du Climat, organisée chaque mois d'octobre sur le site de La Gloriette, était consacrée à l'alimentation sous toutes ses formes. En complément des stands (plus de 70), de conférences et d'un programme festif et musical, un goûter solidaire y a été organisé, au profit de la Banque Alimentaire 37.

Place du Climat, c'est la manifestation phare portée par le service commun d'éducation à l'environnement de la Métropole (auquel sont associées les communes de Joué-lès-Tours et Tours). Mais les activités de ce service ne s'arrêtent pas là, avec près de 11 000 personnes accueillies à La Gloriette, aux

étangs de Narbonne et dans le parc des Grandes Brosses. Le grand public, les scolaires, les centres de loisirs ou les résidents des EPHAD ont ainsi pu bénéficier d'ateliers autour des enjeux environnementaux.

Préserver la biodiversité sous toutes ses formes

Concernant la valorisation de la biodiversité et des paysages, 2023 a donné lieu à la poursuite d'actions déjà engagées et au démarrage de nouveaux projets. Les zones humides, qui constituent un enjeu majeur, ont vu la réalisation d'une nouvelle mare au parc de la Cousinerie (Tours) et l'achèvement de la restauration d'une mare existante. Le plan de gestion de la zone humide du Marais, à Notre Dame d'Oé, a vu des haies plantées à son entrée fin 2023. La création d'un arboretum de zone humide le long de la Boire Futembre, à Savonnières, en lieu et place d'une ancienne peupleraie, a constitué l'une des actions du Plan Paysage du Val de Luynes. Autre action de ce plan, le projet d'une promenade sur les prairies calcicoles de l'Alma, en surplomb du plateau de Luynes, a fait l'objet d'une étude avant travaux.

En matière d'entretien écologique des espaces naturels, les activités de pâturage, via le cheptel métropolitain (une centaine de têtes) et des conventions avec des éleveurs, se déroulent désormais dans une douzaine de communes, C'est le cas à Saint-Avertin, qui a vu également le lancement de la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC).

La sauvegarde de la biodiversité relève également de la convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (dont est également signataire la Ville de Tours), qui missionne l'association sur des préconisations à apporter pour la préservation des oiseaux et des chiroptères lors de l'entretien des ouvrages d'art (ponts pour l'essentiel) ou plus généralement en cas de projets susceptibles d'impacter les volatiles. Une étude de réalisation d'écuroducs, qui constituent des passages aériens pour écureuils sur différents points de la Métropole présentant des phénomènes d'écrasement, a enfin été conduite, en vue de réaliser un premier équipement en 2024. —

ÉNERGIES ET RÉSEAUX DE CHALEUR



|| L'année 2023 a été marquée par une baisse des tarifs de l'énergie et par un gros travail de préfiguration de projets énergétiques structurants pour notre territoire, qui entreront en phase de mise en œuvre en 2024.

Martin Cohen

Vice-président en charge de la transition énergétique

346
POINTS DE CHARGES
POUR LES VÉHICULES
ÉLECTRIQUES
(+ 22 % / 2022)



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

HYDROGÈNE, L'ÉNERGIE DE DEMAIN ?

L'hydrogène est un vecteur énergétique qui connaît un renouveau notamment pour la mobilité et l'industrie. Le projet Hy'Touraine est une initiative conjointe de Tours Métropole Val de Loire, de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI), du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (SIEIL), de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST) et de l'industriel ST Microelectronics. Retenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet national « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène », ce projet ambitieux et innovant vise le déploiement, dans le département d'Indre-et-Loire, d'un écosystème de production, distribution et d'utilisation « d'hydrogène vert » dans les secteurs des transports et de l'industrie.

En 2023, la Société d'Économie Mixte Hy'Touraine a été créée. Les partenaires privés qui constituent la société de projet (Lhyfe et Terega Solutions) ont préfiguré le déploiement de ces infrastructures, notamment à travers le dépôt du permis de construire de l'unité de production d'hydrogène sur Sorigny.



UN TERRITOIRE PLUS DURABLE EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Métropole contribue localement à viser l'atteinte des objectifs nationaux fixés par les lois sur la transition énergétique, notamment à travers les principales thématiques que sont la réduction des besoins énergétiques des bâtiments publics, l'amélioration de la performance des systèmes de génie climatique et la production d'énergies renouvelables pour les bâtiments ou de plus grande ampleur.

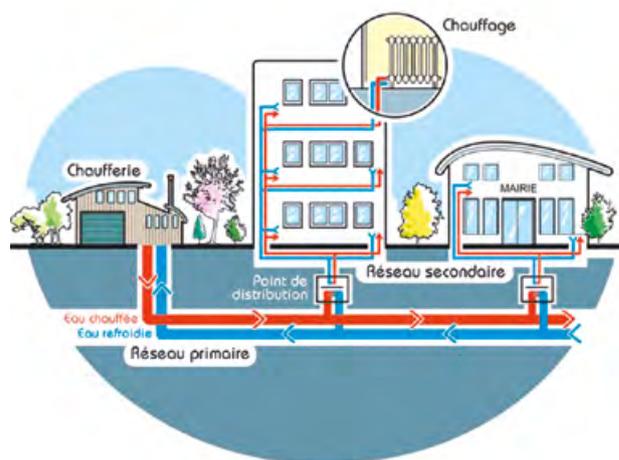
Une feuille de route pour la politique énergétique

Afin de coordonner les différentes actions à mener dans ces domaines divers, l'étude de planification énergétique territoriale métropolitaine s'est achevée en 2020. Cette feuille de route énergétique métropolitaine a servi de « brique énergie » au Plan Climat Air Énergie Territorial élaboré en 2023.

Enfin, depuis juillet 2021, la métropole est associée au programme européen LIFE LetsGo4Climate « Osons la transition » et en 2023, Tours métropole Val de Loire s'est associée à la Région Centre du Danemark afin de répondre au programme LIFE HIT, visant à développer la géothermie sur des boucles d'eau tempérées de faible importance, à la recherche d'un modèle technico-économique reproductible à grande échelle en Europe.

La facture électrique de Tours métropole Val de Loire représente environ 95 % de sa facture énergétique totale. En 2023, la Métropole a exécuté un budget en fonctionnement de 4 807 130 € TTC pour le budget principal comprenant l'éclairage public (4 189 300 € TTC en 2022), 3 557 650 € HT pour les budgets annexes eau et assainissement (3 145 400 € HT en 2022).





19 COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE

En investissement, des travaux ont été réalisés pour un montant de 401 000 € TTC (877 240 € TTC en 2022).

Un budget de fonctionnement 2023 en augmentation sensible par rapport à 2022, du fait que la facture d'électricité payée en 2023 est issue de prix unitaires topés en juin 2022, période durant laquelle la crise était plus accentuée qu'en 2023.

Le service commun de l'énergie

Le service commun de l'énergie accompagne 19 communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations et le développement des énergies renouvelables.

Un travail a été mené sur le Service commun en 2022 et 2023 dans le cadre de l'instance de gouvernance composée d'élus et d'agents des communes. L'évolution des missions afin de les adapter au mieux aux attentes des communes en fonction des moyens humains en place, semble donner satisfaction à la majorité des communes.

Les communes de Saint-Pierre-des-Corps et de Chambray-les-Tours souhaitent pouvoir entrer dans le Service commun de l'énergie en 2024, mais pour cela, des moyens humains complémentaires seront nécessaires.

Le contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables (COT EnR)

En complément de son rôle historique à destination des acteurs publics par son service commun de l'énergie, la Métropole contribue à faire connaître les aides financières « ADEME-Région » à l'ensemble des acteurs éligibles du territoire et accompagne les porteurs de projets privés du territoire. Ce dispositif de contrat d'objectifs territorial de **développement des énergies renouvelables (COT EnR)** thermiques d'aide leur permet de bénéficier d'un soutien à l'investissement à hauteur de 45 % quelle que soit la filière de chaleur renouvelable choisie : bois-énergie, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale et réseaux de chaleur.

Sur la base des orientations issues de son **schéma directeur des réseaux**, de nombreuses actions ont été initiées en 2023.

Un nouveau réseau de chaleur au sud de Tours en création

La procédure de création d'un nouveau réseau de chaleur au sud de Tours a été lancée en septembre 2023. Elle devrait aboutir au choix du délégataire vers l'été 2024. Concernant le réseau de chaleur de Saint-Pierre-des-Corps, le Conseil métropolitain a validé le 26 juin 2023 l'avenant n°3 à la DSP consistant à raccorder le technicentre SNCF et à augmenter le taux d'EnR du réseau à 86 % (gain de 2 550 T de CO₂/an), permettant ainsi de réduire le

coût de la chaleur pour les abonnés (- 18 % en moyenne). Ceci grâce à la création d'une nouvelle chaufferie biomasse et d'une extension du réseau de 2,3 km. Les travaux débiteront en 2024, mise en service prévue en octobre 2025. Pour le réseau de chaleur La Riche, le Conseil métropolitain a validé le 11 décembre 2023 l'avenant n°9 à la DSP pour l'interconnexion du réseau Tours ouest avec celui de La Riche. Ce dernier bénéficiera ainsi d'un taux de 74 % d'EnR (gain de 164 T de CO₂/an), et d'un coût de la chaleur pour l'utilisateur moindre (- 10 % en moyenne) car moins dépendant des variations des prix du gaz. Les travaux consistant à créer une interconnexion de plus de 800 ml de tranchées, débiteront en 2024 pour se terminer fin octobre 2025. Dans la ville de Ballan-Miré, l'étude de faisabilité de création d'un réseau de chaleur urbain a été lancée le dernier trimestre 2023 et livrera ses conclusions en début d'année 2024.

1 500 ml de réseau supplémentaire en 2023

La société Tours Métropole – Énergies Durables mandatée pour réaliser et exploiter le réseau sur l'ouest de Tours, a mis en œuvre 1 500 ml de réseau supplémentaire en 2023 (soit 15,5 km sur les 17 km à terme) avec les difficultés inhérentes au déploiement de tels travaux en milieu urbain. Les **quartiers des îlots Est et**



Ouest sont à présent alimentés par ce réseau, et les démarches nécessaires au raccordement de la mairie de Tours et du lycée Descartes ont été entamées au dernier trimestre 2023. Un fonçage sous le tram rue Nationale sera réalisé durant le 1^{er} semestre 2024.

La recharge des véhicules électriques et hybrides

Tours Métropole Val de Loire a délégué la compétence **Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides (IRVE)** au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEL). Ce dernier est actuellement en charge de la réalisation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE), un dispositif pour le développement de l'offre de recharge coordonné entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, cohérent avec les politiques locales de mobilité et adapté aux besoins. Cette étude inclue un état des lieux de l'offre actuelle ainsi qu'une stratégie de déploiement opérationnel (nombre, localisation et types de bornes) aux horizons 2025, 2030 et 2035. Si l'état des lieux a été réalisé en 2023, la stratégie de déploiement reste à travailler et à valider en 2024. En 2023, environ 346 points de charge accessibles au public ont été recensés sur le territoire de la Métropole (bornes publiques et privées), soit une augmentation de presque 22 % par rapport à 2022.

Exploiter la ressource « bois énergie » durablement

La ressource « bois énergie » est un sujet EnR essentiel (à côté du photovoltaïque), qui nécessite de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière bois du territoire, des propriétaires aux utilisateurs. L'objectif est de définir comment mieux exploiter la ressource, durablement, pour que toute la filière puisse se développer et que tous les utilisateurs du bois énergie puissent équitablement en bénéficier (dont Tours Métropole Val de Loire, gros utilisateur à travers ses chaufferies urbaines). A ce titre, la synergie entre acteurs doit se poursuivre et un lieu d'échange va être créé. C'est dans ce cadre que Tours Métropole Val de Loire a validé en 2023, la participation financière à la construction de la « Maison de la forêt, de la filière forêt bois énergie et de la ruralité ». Un travail a également abouti en relation avec France Nature Environnement en 2023, par la signature d'une charte ayant l'objectif de mieux appréhender les contraintes inhérentes à la faune et flore des forêts lors de l'exploitation des bois, et à tendre vers une sylviculture diversifiée.

Production et réseautage du biogaz

Construite en 2006, la **station d'épuration des eaux urbaines** de la Grange David à La Riche produit du biogaz, destiné en partie à être

épuré et injecté dans le réseau de distribution de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs, et l'excédent à être brûlé à la torchère. Récupération d'énergie calorifique fatale* sur les nouveaux compresseurs alimentant les digesteurs, compresseurs également plus performants que les anciens et donc moins consommateurs d'électricité. Les travaux qui se sont poursuivis en 2023 et sur le point de se terminer, ont permis d'augmenter l'injection de biogaz dans le réseau. Des optimisations sont cependant encore nécessaires, l'équilibre du process industriel étant compliqué à trouver car dépendant de nombreux facteurs externes (quantité d'eau entrante dans la station principalement).

Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol

Le Conseil métropolitain du 26 juin 2023 a validé le recours à un Marché de Partenariat pour le développement d'un projet photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement de déchets de La Bilette à Joué-lès-Tours. Il s'agit de créer une centrale photovoltaïque au sol de 7 Mwc de puissance et une production annuelle de 8 GWh (environ l'équivalent du besoin de 3 500 logements). Ce projet a pour objectif de contribuer au développement de la production des énergies renouvelables sur le territoire et d'avoir une meilleure maîtrise des coûts énergétiques de Tours Métropole Val de Loire. Cette dernière achèterait pour ses propres besoins l'électricité produite par cette centrale durant les 25 à 30 prochaines années, à un prix décorrélé du marché de l'énergie. Un avis de pré-information a été publié fin novembre 2023, la procédure de Marché de Partenariat sera lancée tout début 2024. —

* chaleur qui avant l'action de récupération est perdue, souvent rejetée directement à l'atmosphère

ASSAINISSE- MENT, EAUX PLUVIALES, EAU POTABLE

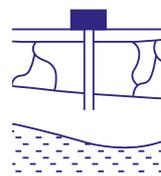


|| Distribuer une eau de qualité et la rendre la plus propre possible au milieu naturel, telle est la mission de la Métropole. Largement présente sur notre territoire, la ressource en eau doit néanmoins être préservée tant en qualité qu'en quantité.

Bertrand Ritouret
Vice-Président délégué
au cycle de l'eau

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE****UNE GESTION
DURABLE DES EAUX
PLUVIALES**

En 2023 la Métropole s'est engagée dans des démarches proactives de gestion durable et intégrée à l'urbanisme des eaux pluviales. En effet, limiter le ruissellement aggravé par des événements extrêmes de plus en plus fréquents, favoriser l'infiltration, permettre le retour à débit régulé vers le milieu naturel sont des composantes importantes de ces démarches qui permettent de réduire les risques d'inondation, de limiter les transferts de pollution, de favoriser le développement de la biodiversité en milieu urbain, de lutter contre les îlots de chaleur, d'offrir un cadre de vie de qualité aux habitants. Les collectivités de Chartres Métropole, Bourges Plus et Agglopolys se sont également engagées dans cette démarche proactive avec la volonté de renforcer la résilience aux effets du changement climatique. Ainsi, un travail mené entre les 4 collectivités, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Pôle Dream a permis d'aboutir à la signature d'une convention et au démarrage d'une mission d'animation sur la gestion durable et intégrée à l'urbanisme des eaux pluviales en mars 2023. Cet appui a entraîné l'organisation d'une conférence réunissant les acteurs locaux de l'urbanisme (architectes, bureaux d'études, aménageurs, élus) le 15 novembre 2023 afin de sensibiliser et former à ces nouvelles pratiques. Une centaine d'agents techniques de la Métropole ont également pu être formés lors d'une journée dédiée à cette thématique le 15 décembre 2023 afin de mettre en œuvre ces pratiques dans les aménagements publics (voiries, pistes cyclables, places). Des projets commencent à voir le jour, entièrement gérés sans tuyau malgré les contraintes géologiques liées à notre territoire, comme à Tours Nord avec la future Zone d'aménagement concerté (ZAC) Kipolis, La Riche avec la ZAC Botanique ou encore la future ZAC Carmery à Joué-Lès-Tours.

1,5 M³ PAR ANDIMINUTION DES
PRÉLÈVEMENTS
DANS LA NAPPE
DU CÉNOMANIEN**L'EAU :
UNE PRIORITÉ !**

Les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, l'eau potable et l'assainissement sont complexes et variés. Point sur les événements de ces sujets en 2023.

**La gestion de la ressource :
diminution des prélèvements
au Cénomaniens**

Tours Métropole œuvre tous les ans pour limiter ses prélèvements sur la nappe du Cénomaniens. En 2023, l'augmentation de l'utilisation de la nappe alluviale en direction de Saint-Avertin ou de Ballan-Miré grâce à l'ouverture de l'interconnexion avec Joué-Lès-Tours a permis l'économie des volumes d'eau prélevés sur cette nappe profonde.

**Réhabilitation de
la station d'alerte des Patis
à Rochecorbon**

Les champs captants de l'île Aux Vaches, l'île Aucard et l'île Simon prélèvent dans les alluvions de la Loire et assurent environ 75 % de l'alimentation en eau potable du territoire. La station d'alerte des Patis, localisée sur la Loire à Rochecorbon, en amont des champs captants, a été mise en service en 2011. L'obstruction et l'arrachement d'une partie de la conduite de prélèvement de la station suite aux différentes crues de la Loire ont rendu la station inopérante. Ainsi, en 2023, les études de faisabilité ont été réalisées et une entreprise de travaux a été désignée pour réaliser des travaux de réparation. Ces travaux devraient s'achever au 1^{er} semestre 2024.

**Construction d'une usine
d'affinage des eaux
à Saint-Cyr-sur-Loire**

Actuellement, les eaux issues de la nappe alluviale de Loire au niveau de l'île Simon sont traitées à l'usine « Quai du Portillon » en bord de Loire afin d'éliminer biologiquement le fer et le manganèse. Toutefois, la présence de métabolites de pesticides identifiées ponctuellement ces dernières années a conduit la Métropole à envisager la construction d'une usine d'affinage permettant le traitement de ces nouvelles molécules. L'usine « quai du Portillon » étant localisée dans un espace très contraint, il a été décidé de réaliser cette usine sur le site de « la Ménardière » à Saint-Cyr-sur-Loire. Le cabinet de maîtrise d'œuvre de la réalisation des travaux a été attribuée en 2023. Les travaux sont estimés à environ 14 M d'€HT.

Schéma Directeur Eau Potable

La Métropole a engagé fin 2019 son schéma directeur eau potable. Cette démarche a permis notamment de réaliser un levé topographique de l'ensemble du réseau d'eau et un diagnostic exhaustif de l'état du patrimoine. Le développement d'un modèle hydraulique du réseau a également été produit. Cette étude s'est achevée à l'été 2023





avec l'établissement d'un schéma directeur et d'un plan pluriannuel d'investissement.

L'assainissement : Station à énergie positive

Les travaux d'efficacité énergétique de la station d'épuration se sont achevés en 2023. Ceux-ci visent à la récupération de toute la chaleur fatale du site et l'optimisation de la production de Biogaz issue des eaux usées arrivant à la station d'épuration. Les travaux, à hauteur de 4,714 M€ HT, permettent une augmentation de 50 % de la production de biogaz avec



12,6 GWH
DE BIOGAZ PRODUIT
À LA STATION
D'ÉPURATION DE
LA GRANGE DAVID

une diminution de 8 % de la consommation d'énergie électrique du site. En 2023, la valorisation énergétique des eaux usées a permis d'atteindre l'objectif attendu, à savoir que la production d'énergie soit supérieure à la consommation de l'usine, qui est l'équipement métropolitain le plus énergivore.

Rénovation du bâtiment SERA/SPANC - Site de la Grange David à La Riche

Les travaux d'aménagement d'un bâtiment du site de la Grange David à La Riche hébergeant différents services d'exploitation des Réseaux d'Assainissement, la cellule Contrôle, le service de Suivi des Prestations de Service (PS) et Délégations de Service Public (DSP), la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et un local pour une organisation représentant le personnel de la Direction du Cycle de l'Eau se sont achevés en juillet 2023.

L'opération avait pour objectifs d'améliorer : l'efficacité énergétique du bâtiment existant, les conditions de travail des agents, la qualité du service d'exploitation des réseaux en permettant le maintien opérationnel du matériel en période de gel et de sécuriser

le site en regroupant les moyens mobiles et les activités du service assainissement sur une seule et même zone. Le coût de l'opération s'est élevé à 2,87 M€ HT.

Opération de renforcement des réseaux d'assainissement rue de Suède et de l'avenue Gustave Eiffel

L'opération de renforcement des réseaux d'assainissement rue de Suède et de l'avenue Gustave Eiffel s'est achevée en avril 2023. Ce chantier d'envergure consistait à renouveler et à augmenter la capacité de transit des eaux usées provenant d'une grande partie de Tours Nord, Notre-Dame-d'Oé et dans un futur proche celles de Parçay-Meslay. À terme, ce nouveau réseau limitera les débordements d'eaux usées vers le milieu naturel lors de fortes pluies et permettra l'arrêt de l'exploitation de la station de Parçay-Meslay, devenue obsolète. Le renouvellement du réseau d'eau potable est effectué dans les mêmes tranchées et de façon simultanée. La technicité de ces travaux (avec notamment l'intervention d'un micro-tunnelier pour assurer un forage et créer un réseau situé à plus de 7 m de profondeur) et leur durée font de ce projet un chantier hors-norme



2,87 M€ DE TRAVAUX DANS LES SERVICES D'EXPLOITATION GRANGE DAVID

La station d'épuration
de la Grange David est
située à La Riche.



et inédit sur notre territoire. Plus de 11 M€ - dont 9,5 M€ par Tours Métropole Val de Loire et 1,5 M€ par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne - ont ainsi été nécessaires pour financer ces travaux.

Transfert des E.U. de Parçay-Meslay vers Tours Nord et restructuration du réseau d'eau potable

La station d'épuration actuelle de Parçay-Meslay est insuffisamment dimensionnée au regard des effluents à traiter. La suppression de la station et le transfert des effluents vers le réseau d'eaux

usées de Tours Nord via un poste de refoulement pneumatique est le projet qui a été retenu afin de préserver le milieu récepteur d'éventuels dysfonctionnements. Une restructuration du réseau d'eau potable est effectuée conjointement afin d'augmenter la part d'alluvions en provenance de Tours Nord dans l'alimentation de Rochecorbon et de Parçay-Meslay et diminuer ainsi les prélèvements dans la nappe du Cénomani. Les travaux de canalisation eaux usées et eau potable se sont déroulées en 2022, 2023, et se poursuivront en 2024. Le marché

des travaux de réalisation du poste de refoulement pneumatique a été attribué aux entreprises en juin 2023 et le permis de construire du futur poste a été déposé en octobre 2023. Ainsi, les travaux de génie civil devraient démarrer en avril 2024, la mise en service du poste de refoulement pneumatique et la suppression de la station d'épuration de Parçay-Meslay est prévue en début d'année 2025. —

GESTION DURABLE DES DÉCHETS



|| Réduire et mieux gérer nos déchets doivent être les priorités du quotidien pour toutes et tous.

Martin Cohen

Vice-président en charge de la transition énergétique



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS

La métropole propose pour la gestion des biodéchets des composteurs individuels de jardin pour les pavillons (25 361 unités distribuées depuis 2003), des lombricomposteurs (1 200 unités) et une centaine de sites de compostages partagés pour les logements collectifs. À titre expérimental, les déchets alimentaires de certains marchés de Tours et Joué-Lès-Tours, sont collectés par l'association des *vers de Tours* avec un vélo cargo, avant d'être valorisés en compostage en andains. La Métropole a installé deux caissons de réemploi sur les déchèteries de Joué-Lès-Tours et de Saint Pierre des Corps et collecte des objets pouvant avoir une 2^e vie pour les remettre en circuit avec 3 partenaires de l'ESS qui sont Tri 37, la charpentière et VELOOP. Le bilan pour les vélos est très positif puisque 259 vélos ont été collectés sur les déchèteries et remis en état ou ont servi pour alimenter le stock de pièces détachées. En outre, la métropole apporte son soutien financier à la Ressourcerie « La charpentière » et Emmaüs au titre du détournement d'objets (réemploi). Grâce à la recherche des filières locales, 75 % du tonnage entrant en déchèterie est valorisé à proximité. À ce jour, 58 % de l'ensemble des déchets sont soit recyclés (matière) soit valorisés (énergie ou amendement organique).



320
AGENTS POUR
LA GESTION
DES DÉCHETS

25 361
COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS
DEPUIS 2003



RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

Tours Métropole Val de Loire assure la collecte, le tri et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour plus de 300 000 habitants. Le service est assuré en partie en régie directe et en partie par des prestataires privés. Les objectifs du service sont de réduire les déchets à la source, de valoriser le maximum de déchets et de proposer des prestations de qualité aux habitants.

Les objectifs du service sont multiples. Pour cela, elle fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes et pour le transport, le tri et le traitement des déchets. Cela permet d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers ; de réduire les déchets à la source en favorisant de nouvelles pratiques (réparation et réemploi, emprunt ou location de matériel, dons, vrac, compostage...) et valoriser le maximum de déchets par recyclage, **compostage** ou valorisation énergétique, tout en développant des économies d'échelle sur l'ensemble des missions. Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) avec un taux unique de 10,86 %. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation.



L'Unité Collecte

La Métropole dispose d'une Unité Collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts. La régie de collecte effectue les missions suivantes : la collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages recyclables et journaux-revues-magazines en mélange, en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph,

Saint-Pierre-des-Corps et Tours - La collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et certains quartiers de Tours. Elle effectue également la collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole. Le verre en porte-à-porte est également mené pour certains gros producteurs (bars, restaurants, etc.), tout comme le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs de l'hypercentre de Tours. La collecte des

Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) est destinée à la collecte des ordures ménagères résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher. La Métropole fait appel à des prestataires privés pour les missions suivantes : les collectes sélectives (emballages et papiers en mélange d'une part, et déchets végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise COVERED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay,

Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny. La collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (excepté Tours Centre) est réalisée par l'entreprise tri 37. La collecte des conteneurs d'apport volontaire est quant à elle effectuée par les entreprises OURRY et SUEZ.

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est conteneurisée et mécanisée. La fréquence de collecte est d'un à deux passages par semaine. La **collecte des emballages et des journaux-magazines** en mélange est conteneurisée et mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. La **collecte des déchets végétaux** est entièrement conteneurisée et mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre, janvier et février, juillet et août), la collecte a lieu deux fois par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui sera facturé. La **collecte en porte-à-porte des encombrants** (gros meuble, gros électroménager et literie) des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès du service. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie. La **collecte des cartons** est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole. Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire. La **collecte du verre** est accomplie de la façon suivante. Les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Les commerçants sont équipés de bacs spécialement dédiés. Une partie de la collecte des **Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)** est réalisée par la régie. Le reste des PAVE destiné aux déchets résiduels et au tri sélectif du territoire métropolitain est collecté par le prestataire privé OURRY. Les Points d'Apport Volontaire destinés à la collecte du verre sont collectés intégralement par le prestataire privé SUEZ. **L'unité BACS** a en charge la





18 900 TONNES COLLECTÉES D'EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS

gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les missions principales sont la livraison en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels. Le parc total de bacs roulants représente environ 250 000 bacs tous flux confondus. En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'**unité Points d'apport volontaire** travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Le tri est réalisé de plusieurs façons et au sein de nombreux endroits. Tous les habitants des communes de la Métropole disposent d'une **déchèterie** dans

un rayon de 7 km de leur domicile. Tous les **emballages recyclables et papiers collectés** dans la poubelle jaune et dans les points d'apport volontaire représentent 18 900 tonnes en 2023. Ils ont été triés au centre de tri de La Grange David à La Riche jusqu'à mi-octobre puis au nouveau centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay qui est entré dans la phase opérationnelle. Les **déchets verts et souches collectés** sur le territoire de la Métropole sont traités sur quatre plateformes de compostage (Chanceaux-sur-Choisille, Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes,

horticulteurs...). Les **encombrants** sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets par le service de la collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en quatre fractions (ferrailles, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, bois et tout-venant), lesquelles sont valorisées à hauteur de 85%. Les **déchets non recyclables** produits sur le territoire de la Métropole sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay ou valorisés énergétiquement à Blois. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David, à La Riche et Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps. —

FOCUS

|| Ce centre de tri interdépartemental est un bel exemple de coopération locale et de mutualisation.

Martin Cohen

Vice-président en charge de la transition énergétique



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE TRI DES DÉCHETS, UN ENJEU MAJEUR POUR LA PLANÈTE

L'importance d'un centre de tri interdépartemental est double. Sur le plan environnemental, il permet de réduire la quantité de déchets enfouis ou incinérés, et donc d'améliorer la qualité de l'environnement. En effet, le tri inclut la valorisation des déchets en les recyclant ou en les exploitant énergétiquement. Sur le plan économique, le centre de tri interdépartemental offre l'opportunité de réduire les coûts de traitement des déchets. Il permet de regrouper les flux de déchets de plusieurs territoires, et par conséquent de bénéficier d'économies d'échelle. De plus, le tri aide à valoriser les déchets, ce qui peut générer des recettes pour les collectivités.

Dans le contexte de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui impose l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques depuis 2022, les centres de tri interdépartementaux deviennent encore plus importants. Grâce à eux, les flux de déchets en plastique plus importants sont notamment traités. En France, de nombreux projets de centres de tri interdépartementaux sont en cours de développement. Les centres de tri interdépartementaux sont donc des outils essentiels pour la transition écologique et la réduction de l'impact environnemental des déchets.



Un nouveau centre de tri interdépartemental pour 940 000 habitants

En 2024, un nouveau centre de tri interdépartemental ouvrira à Parçay-Meslay. Ce centre, porté par 10 collectivités locales, triera 53 000 tonnes d’emballages ménagers recyclables par an. Les emballages seront triés par couleur et par matériau, puis expédiés vers des filières de recyclage situées en France et en Europe.

Le lundi 27 juin 2022, la première pierre de Centre de tri interdépartemental sur la Zone d’activité du Cassantin à Parçay-Meslay était posée. La réception de l’équipement aura lieu le 30 janvier 2024. Le tonnage attendu est de 53 000 tonnes d’emballages ménagers recyclables à trier par an provenant des 10 actionnaires dès 2024. En effet plusieurs acteurs se sont regroupés au sein d’une Société Publique Locale (SPL) appelée Tri Val de Loir(e) en janvier 2019 :

- Tours Métropole Val de Loire ;
- la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan ;
- la Communauté de Communes Est Tourangeau ;
- la Communauté de Communes Loches Sud Touraine ;
- la Communauté de Communes Touraine Vallée de L’Indre ;
- le Syndicat Mixte de Collecte et Tri des Ordures Ménagères du Chinonais,
- le syndicat ValEco ;
- le Service Intercommunal d’Elimination des Ordures

Ménagères de Mer ;

- le syndicat Syvalorm ;
- le Syndicat Mixte du Val de Loire.

Leurs objectifs sont les suivants : construire et exploiter un centre de tri interdépartemental de collecte sélective qui leur serait commun. Cela comprend un territoire de 940 000 habitants sur 3 départements et 2 régions. En quelques chiffres, TMVL représente 32 % du capital du SPL Tri Val de Loir(e). Le montant total de l’investissement porté par les actionnaires de la SPL s’élève à 47 400 000 €. Le foncier représente une surface de 48 162 m² a été acheté en décembre 2021 par la SPL TRI VAL DE LOIR(E). La SPL, par soucis de mutualisation des coûts de transport, a retenu le transporteur MAUFFREY pour gérer les apports depuis les centres de transfert des actionnaires. Une dizaine de camions semi-remorque de 44 tonnes sont affectés à cette mission, roulant au bio-diesel. **15 trieurs optiques** ont été installés pour une cadence

**53 000 TONNES
D’EMBALLAGES
MÉNAGERS
RECYCLABLES**

**18 TONNES
TRIÉES À L’HEURE**

de tri de 18 tonnes à l’heure. Cela va permettre de séparer les emballages en fonction de leur couleur et de leur matériau. 60 personnes travaillent sur le site réparti sur 2 équipes (2x8 heures). Les emballages sont ensuite expédiés vers des filières de recyclage situées en France et en Europe. Le nouveau centre de tri accueillera des visiteurs dès le printemps 2024, et sera équipé d’une **salle ludo-pédagogique** afin de permettre aux visiteurs de visualiser l’ensemble des filières de recyclage. L’inauguration du site aura lieu le 12 avril 2024. ■

GEMAPI



|| Travaux de renforcement, lutte contre les invasives, renaturation des cours d'eau, sensibilisation des habitants aux risques et bientôt gestion des digues de Loire : la compétence GEMAPI relève d'une multitude de missions complémentaires, au service des habitants et de la biodiversité.

Philippe Clémot

Vice-Président délégué à la Gestion des risques technologiques et naturels, à la Gestion des milieux aquatiques (GEMA) et à la prévention des inondations (PI)





DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) POUR UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Labellisé en 2020, le PAPI du Val de Tours doit faire l'objet d'un réajustement de certaines de ses actions et de l'actualisation de son plan de financement, afin d'intégrer notamment le fonds vert de l'État. Un avenant au programme a été préparé en ce sens et sera soumis à adoption en 2024.

Parmi les 46 actions du PAPI, plusieurs visent à sensibiliser le public au risque d'inondation. Une animation pédagogique destinée aux élèves des écoles a été créée, ainsi qu'un « escape game » pour les familles. Une étude sociologique de perception du risque, en partenariat avec l'Université de Tours, a également été conduite auprès des habitants et des entreprises, via des interviews sur le terrain et en ligne.

1 333 personnes ont participé à cette étude. La Métropole a par ailleurs proposé à ses communes membres la co-réalisation de leur DICRIM (Document D'Information Communal sur les Risques Majeurs). Après Berthenay en 2022, Saint Genouph et Saint Avertin ont souscrit à cette offre. Au titre de la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, une convention quadripartite a été signée entre ENEDIS, l'État, Tours Métropole Val de Loire et Touraine Est Vallée afin de partager les données de l'entreprise sur la vulnérabilité des réseaux d'électricité.

En matière de gestion des écoulements, le bureau d'étude ARTELIA a été missionné afin de mieux connaître le réseau hydrographique de surface et sous-terrain et de créer les conditions de ressuyage des terres et de vidange des vals.



223 TONNES

DE PLANTES INVASIVES
RETIRÉES DES PLANS D'EAU
ET COURS D'EAU

LA GEMAPI ENTRE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Les enjeux en matière de milieux aquatiques sont importants sur le territoire métropolitain, qui accueille des linéaires importants de cours d'eau et une densité élevée de zones humides. Les 3 syndicats de rivières auxquels la Métropole a transféré cette compétence ont conduit en 2023 une série de travaux d'amélioration de la continuité écologique sur les cours d'eau.

Le syndicat des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) a poursuivi son étude sur la Petite Gironde, qui traverse Tours et Saint-Cyr-sur-Loire. Ce cours d'eau situé en secteur très urbanisé présente de nombreux dysfonctionnements écologiques ainsi que des inondations assez fréquentes. Le Nouvel Espace du Cher a également réalisé des travaux sur le Petit Cher aux 2 Lions. Ces travaux font suite à ceux déjà réalisés en bordure du Parc de La Gloriette et du golf métropolitain. En régie, les agents métropolitains ont retiré plus de 223 tonnes de plantes invasives des plans d'eau et cours d'eau. Un nouveau bateau faucardeur a été acquis pour parvenir à ce résultat. Des chantiers de retraits d'embâcles et d'entretien des berges ont également été menés.

Une année charnière pour la prévention des inondations

En 2023, Tours Métropole Val de Loire a encore affiné sa gestion de la végétation sur les digues, afin de répondre aux multiples enjeux

écologiques et de sécurité publique de ces ouvrages. Cette gestion se traduit par 3 actions phares. D'abord la fauche tardive des talus de digue : Habituellement réalisée en juillet, la tonte a été repoussée en septembre, afin d'en diminuer les impacts sur la biodiversité animale. Ensuite l'entretien de perrés maçonnés, pour lesquels, à certaines conditions, un couvert herbacé est maintenu, comme cela a été expérimenté au pied du pôle nautique métropolitain. Enfin les buissons dangereux du talus de la digue, notamment au droit du lac de Saint-Avertin, ont été retirés. Ceux-ci fournissaient un abri aux animaux fouisseurs dont les terriers, qui peuvent traverser les digues, pouvaient la neutraliser à terme.

2023 était également la dernière année avant le transfert de la gestion des digues domaniales de l'État vers la Métropole. Elle a été consacrée à finaliser la délégation de compétence à l'Etablissement Public Loire et la création d'une antenne de l'établissement en Indre-et-Loire. —

PROPRETÉ URBAINE



|| La création en 2023 dans l'hyper centre de Tours d'une équipe d'après-midi a permis de répondre aux attentes des élus tourangeaux et des usagers.

Laurent Raymond

Vice-Président, délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine, aux espaces verts et à la biodiversité.

**13 260
GRAFFITIS
TRAITÉS**

280 T DE FEUILLES
ET **20 M³** DE BROYAT
DE SAPIN RECYCLÉS

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

DES DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES

Tours Métropole Val de Loire a fait le choix d'une politique de fauchage raisonné. Celle-ci a pour objectif de faire évoluer les pratiques et de mieux intégrer le développement durable au cœur du fauchage et contribue à la préservation de la biodiversité. Aucun produit de dés herbage n'est utilisé sur les communes de Tours et de Joué-lès-Tours, la suppression de tous les produits phytosanitaires ayant été une priorité pour le service. Seul le dés herbage mécanique et manuel est autorisé.

Afin d'améliorer les conditions de travail, l'efficacité, la mobilité des équipes mais également de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le service de la Propreté Urbaine a fermé les sites d'embauche suivants : LIBERTÉ - Saint-Paul et Sanitas ; FLAUBERT - Secteur Beaujardin (École Flaubert) ; VELPEAU - École des Abeilles ; PRÉBENDES - Jardin des Prébendes ; TONNELÉ - Dépôt service circulation ; PREUILLY - Gymnase rue Dabilly. Les agents affectés auparavant dans ces lieux ont été déplacés dans des sites plus appropriés. Le service de la Propreté Urbaine s'inscrit dans une démarche éco-responsable en continuant de recycler les feuilles, de remplacer un maximum de véhicules et matériels thermiques par des matériels électriques. Cela passe par le remplacement d'un maximum de véhicules et matériels thermiques par des matériels électriques. Les objectifs sont également de limiter la consommation d'eau dans les tâches de nettoyage des voiries et d'augmenter le tri des déchets afin de limiter l'enfouissement.

UNE MISSION DE PROPRETÉ URBAINE DIVERSIFIÉE

Les missions de propreté urbaine sont menées quotidiennement. Elles comprennent le nettoyage des espaces publics, le dés herbage, la collecte des déchets, la lutte contre la pollution visuelle.

Tours Métropole Val de Loire assure depuis le 1^{er} janvier 2014 les missions de Propreté urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours. Le service intervient selon la disposition d'un service commun. Rattachée au sein de la Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières de Tours Métropole Val de Loire, le service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté sur les voies, espaces, places, parvis publics.

Les objectifs sont multiples : offrir aux habitants des deux villes des prestations efficaces et de qualité, dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins.

171 agents assurent quotidiennement l'ensemble des tâches

La mission des 171 agents est d'assurer quotidiennement l'ensemble des tâches liées à la propreté urbaine. Les résultats obtenus proviennent d'un travail de fond, régulier, programmé par le biais de nombreux plannings prévisionnels mais aussi par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes, hiérarchisées et dispatchées dans les équipes par le secrétariat.

En 2023, 1 094 fiches de demandes d'intervention pour les graffitis ont été traitées. 13 260 graffitis ont été traités, représentant une surface de 6 523 m². 14 492 affiches et autocollants ont été retirés.

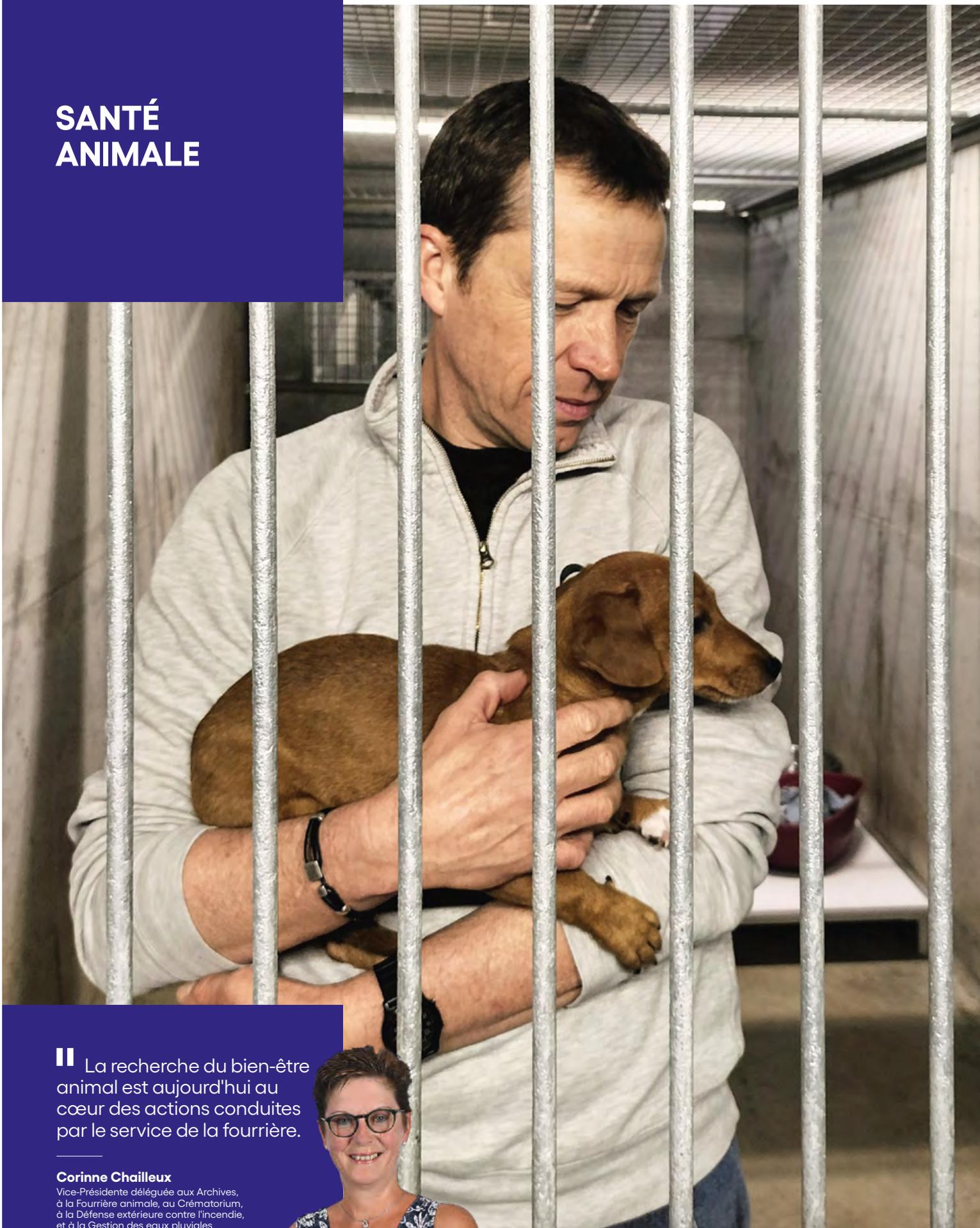
Concernant le recyclage de végétaux, cela représente 280 tonnes de feuilles et 20 m³ de broyat de sapin. De plus, 3 105 tonnes de déchets ont été collectés en provenance de la voie publique.

Le service est assuré 7 jours sur 7 et 363 jours par an, pour l'ensemble des missions suivantes :

- Nettoyage des espaces publics (voirie, trottoirs, places, quais de bus et tramway) par balayage mécanique et manuel, lavage et décapage
- Dés herbage des trottoirs et des voies (ville de Tours)
- Collecte des corbeilles de rue
- Enlèvement de dépôts sauvages, feuilles
- Nettoyage des places de marchés de plein air
- Enlèvement des déjections canines
- Approvisionnement des caniprores sur la ville de Tours en collaboration avec le service des Parcs et Jardins
- Nettoyage des écoles maternelles
- Lutte contre pollution visuelle (graffitis et affichage sauvage)
- Nettoyage occasionnel du mobilier urbain (bancs, corbeilles)
- Nettoyage consécutif aux manifestations (culturelles, sportives, etc.)
- Fauchage, nettoyage des fossés et talus bordant les routes sur les zones non urbaines et terrains municipaux ou communautaires (bords de rivières, réserves foncières)
- Participation aux tâches de viabilité hivernale. —



SANTÉ ANIMALE



|| La recherche du bien-être animal est aujourd'hui au cœur des actions conduites par le service de la fourrière.

Corinne Chailleux

Vice-Présidente déléguée aux Archives, à la Fourrière animale, au Crématorium, à la Défense extérieure contre l'incendie, et à la Gestion des eaux pluviales



767 INTERVENTIONS
POUR CAPTURES D'ANIMAUX
VIVANTS, BLESSÉS OU MORTS



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA BIODIVERSITÉ

Sur le plan de la biodiversité, la Métropole s'engage à préserver les espaces naturels et les habitats des animaux. Elle mène à ce titre des actions de gestion écologique de ses espaces verts, notamment en favorisant la plantation d'arbres locaux et la création de zones humides. Elle soutient également les initiatives de protection de la faune sauvage, telles que la création de refuges pour les oiseaux ou la plantation de haies pour les petits mammifères. En 2023, la Métropole de Tours a notamment lancé un projet de restauration de la biodiversité sur le Petit-Cher, un affluent du Cher qui traverse la ville. Les travaux, qui ont duré deux mois, ont consisté à redonner à la rivière un cours plus naturel, avec des méandres et des berges plus sinueuses. L'objectif de ces travaux était de favoriser le retour de la faune et de la flore dans le Petit-Cher. En effet, une rivière à cours naturel offre un habitat plus diversifié et plus favorable à la vie aquatique et terrestre. Les espèces animales et végétales qui sont déjà présentes ou qui sont susceptibles de revenir dans le Petit-Cher comprennent notamment :

- La faune : poissons (brochet, sandre, perche, carpe, etc.), oiseaux (héron cendré, martin-pêcheur, etc.), mammifères (castors, ragondins, etc.)
- La flore : arbres (peuplier, saule, etc.), plantes aquatiques (potamot, nénuphar, etc.), plantes des berges (jonc, roseau, etc.)

LA FOURRIÈRE ANIMALE DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

UN SERVICE AUX ANIMAUX ET AUX HABITANTS

Tours Métropole Val de Loire mène de nombreuses actions pour la protection des animaux. Elle a créé le 1^{er} juillet 2016, un service commun de la fourrière animale, auquel adhèrent 19 communes métropolitaines ainsi que Larçay et Veretz.

La fourrière animale de Tours Métropole Val de Loire est située à Larçay, sur un ancien terrain militaire appartenant à la Ville de Tours. Elle dispose de 23 boxes à chien et est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h à 16h30, et le samedi matin de 8h à 12h.

La fourrière animale de Tours Métropole Val de Loire assure les missions suivantes :

- La capture des chiens et chats errants sur le territoire des communes adhérentes au service commun.
- Le ramassage des animaux morts sur la voie publique.
- La garde des animaux en fourrière pendant 10 jours.
- La recherche des propriétaires des animaux.

Les prestations de la fourrière sont facturées aux propriétaires des animaux lorsqu'ils sont identifiés ou aux communes dans le cas contraire.

Les communes adhérentes au service commun de la fourrière animale de Tours Métropole Val de Loire sont les suivantes : Ballan-Miré ; Berthenay ; Chanceaux-sur-Choisille ; Druye ; Joué-lès-Tours ; Larçay ; La Membrolle-sur-Choisille ; La Riche ; Luynes ; Mettray ; Notre-Dame-d'Oé ; Parçay-Meslay ; Rochecorbon ; Saint-Avertin ; Saint-Cyr-sur-Loire ; Saint-Etienne-de-Chigny ; Saint-

Genouph ; Saint-Pierre-des-Corps ; Savonnières ; Tours et Véretz.

Pour mener ces actions, le service est constitué de onze agents. Un technicien, deux agents de Maîtrise, sept adjoints techniques et un adjoint administratif. Au sein de la fourrière se trouvent 23 boxes à chiens et une chatterie d'une capacité maximale de 20 chats. Le service dispose de deux fourgons spécialisés et équipés pour la capture et le transport des animaux, un fourgon pour des missions diverses, deux véhicules légers utilisés par les encadrants, un bâtiment administratif et un espace collectif (réfectoire et vestiaires).

En 2023, la fourrière a effectué 767 interventions pour captures d'animaux vivants, blessés ou morts. 741 entrées en fourrière ont été recensées. Parmi eux, 291 ont été récupérés par leurs propriétaires et 309 ont été transférés à la SPA dont 135 chiens et 167 chats, 4 ont été transférés dans des associations. Pour des raisons médicales, 106 animaux ont été euthanasiés, 31 sont décédés d'une maladie. —



POLITIQUE GLOBALE D'INFRA- STRUCTURES



|| Entretien et faire évoluer son patrimoine, qu'il s'agisse des routes, des ouvrages d'art, des dispositifs d'éclairage public, préserve son intégrité et sa performance et garantit une harmonie entre les communes du territoire métropolitain.

Laurent Raymond

Vice-Président délégué aux Espaces publics, à la propreté urbaine et aux espaces verts

2 240 400 €MONTANT DES TRAVAUX
INVESTIS DANS LE REVÊTEMENT
DES CHAUSSÉES SUR LE
TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
EN 2023**DÉVELOPPEMENT
DURABLE****SOUTIEN AUX
COMMUNES POUR
L'ÉVOLUTION DU
PATRIMOINE ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

Tours Métropole Val de Loire a finalisé l'an passé le diagnostic du patrimoine d'éclairage public. Il révèle de forts enjeux en matière de renouvellement du matériel et de sécurisation des installations électriques, avec 28% des luminaires identifiés comme vétustes. Il s'agit notamment de supprimer les équipements les plus énergivores pour les remplacer par des dispositifs économes en énergie, couplés à des techniques de gestion modernes. Pour accélérer la transition, Tours Métropole a mis en place un programme de soutien spécifique, à hauteur de 30 000 € (soit 40% du coût des travaux), pour le financement des projets de rénovation moins énergivores et plus sécurisés de l'éclairage public en secteur communal. Cela concerne 10 projets sur 9 communes, soit 753 points lumineux renouvelés avec une puissance installée en diminution de 67% et 201 armoires de commande adaptées pour la mise en œuvre de l'extinction nocturne. Deux projets de rénovation d'ampleur ont bénéficié du fonds vert de l'État du fait de leurs caractéristiques environnementales vertueuses. C'est également dans une démarche de rationalisation des dépenses énergétiques et de réduction des nuisances lumineuses, qu'à la suite de l'audit des installations d'éclairage public, la Métropole élabore à l'appui des communes, un programme pluriannuel d'investissement soutenu par le programme LUMACTE.

**UN BILAN 2023
POSITIF POUR LES
INFRASTRUCTURES**

En 2023, les travaux en faveur des infrastructures de la métropole ont été nombreux. Retour sur cette année riche en évolutions.

L'entretien courant de l'ancien réseau départemental est assuré en grande partie en régie. Une équipe d'une trentaine d'agents s'assure au quotidien du bon état des voiries, depuis la surveillance active jusqu'au fauchage des dépendances ou la viabilité hivernale. Elle garantit également la sécurité des usagers en procédant au balisage des travaux et de toutes les situations d'urgence (protection des usagers, mise en place de déviation). Le trafic est en constante hausse sur le boulevard périphérique, atteignant 70 000 véhicules/jour en pointe, et ces missions d'entretien et d'exploitation sont essentielles. Les travaux de voirie pour les revêtements de chaussées

contribuent à la sécurité et la pérennité des chaussées ainsi qu'au confort des usagers de la route. 2 240 400 €, cela représente le montant des travaux réalisés sur le territoire métropolitain en 2023. Ceux-ci concernent essentiellement la reprise de revêtements de chaussée, le marquage et des aménagements sécuritaires. Les crédits sont inscrits dans un plan pluriannuel d'investissement et la liste des opérations est arrêtée chaque année, en collaboration avec les communes. 1 800 000 € ont été alloués pour l'entretien des voies départementales, renommés en 2023, pour les plus grands axes, en Routes Métropolitaines (RM). Il concerne le renouvellement



753

POINTS LUMINEUX SUR 9 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

37

OUVRAGES D'ART MÉTROPOLITAIN RÉNOVÉS SUR 13 COMMUNES

des tapis d'enrobé mais aussi des campagnes de marquage, le « détagage » des équipements sur le Boulevard Périphérique, la gestion des mesures contre les nuisances sonores... En particulier, il a été expérimenté sur une partie du boulevard périphérique un marquage spécifique, dit VNTP (visible de nuit et par temps de pluie).

Des projets d'aménagements d'envergure ont été suivis en 2023

L'étude pour la **requalification de la Route de Monts** sur un linéaire de 2 kms, vise à réaménager la voie

afin de limiter les vitesses, créer une voie douce dédiée en alliant la sécurité, fonctionnalité, esthétisme et développement durable. Après une première phase de travaux en 2021 entre le giratoire Albaladéjo et la Borde, l'opération se poursuit. Après des acquisitions foncières pour élargir l'espace public, des travaux de dévoiement des réseaux sont en cours depuis novembre 2023. Les travaux sur la voirie enchaîneront en 2024.

Valoriser le parvis de la gare de Saint-Pierre-des-Corps, porte d'entrée sur le territoire

Avec plus de 3 millions de voyageurs par an, la gare de Saint-Pierre-des-Corps constitue une entrée métropolitaine majeure pour le territoire. Son parvis, de conception ancienne et très minérale, ne correspond plus à l'image que la Métropole souhaite donner à ceux qui arrivent sur son territoire. En préalable d'un projet plus vaste de reconfiguration de la gare, l'**aménagement du parvis** consiste à valoriser cette entrée métropolitaine, en suivant une démarche écoresponsable. Des espaces végétaux seront créés luttant contre les îlots de chaleur et contribuant à l'esthétisme de la place. L'aménagement permettra une meilleure lisibilité de l'espace et permettra d'allier les fonctionnalités des échanges multimodaux à une vie de quartier. Ce projet complexe a été construit en partenariat avec les différents

usagers du site, notamment la SNCF. En 2023, une phase diagnostic, accompagnée d'une consultation citoyenne, a permis de valider le plan d'organisation (avant-projet) nécessaire à la phase opérationnelle. Les premiers travaux devraient intervenir en 2024, après le passage du réseau de chaleur urbain.

Quelques aménagements spécifiques ont été réalisés, comme l'élargissement de l'ex voie communale n°6 à Druye/Villandry permettra aux usagers de la voie d'accéder à l'A85 par le nouvel échangeur. Cette opération intervient dans la continuité de la voie d'accès à PRIMAGAZ (275 000 €) ; l'aménagement du carrefour la Saintrie à Notre Dame d'Oé (RD 29) par la création d'une voie d'insertion, a pour objet d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation (124 000 €), l'aménagement du carrefour de la Jonchère à Joué-Lès-Tours (RD 7) a pour but de sécuriser la section qui se situe entre la rue de la Jonchère et la rue du Pont aux Oies adapté aux contraintes et usages du site (138 000 €) ; le redressement d'un carrefour situé sur l'avenue de la République à Chambray-Lès-Tours, intégrant le dévoiement de la rue Monod, sécurise le flux et permet un nouvel accès logistique au CHU (225 000 €). Ces 3 dernières opérations interviennent en préfiguration d'une requalification complète de





ces axes, pour lesquelles les études ont été engagées.

La Métropole a notamment poursuivi son engagement dans le **développement d'un éclairage public en autoconsommation** grâce au photovoltaïque en équipant de mats autonomes l'échangeur de la RM 943 à Chambray-lès-Tours et une partie de l'échangeur de La Riche/Bd Louis XI. Le budget de cette action s'élève à 70 000 €. Parce que l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, un travail sur le « relamping » des candélabres actuels, sur l'extinction de l'éclairage public ou la détection est mené en collaboration avec les communes de la Métropole. De façon globale, sur le territoire métropolitain, c'est près de 2 600 000 € qui ont été consacrés à la rénovation des installations d'éclairage public.

Après la finalisation d'un audit complet du **patrimoine ouvrages d'art métropolitain**, un plan pluriannuel d'investissement a été formalisé, qu'il convient de mettre en œuvre sans attendre

la constitution d'une unité dédiée. Ainsi, en matière de travaux, l'année 2023 a été consacrée à plusieurs campagnes de rénovation et de mise en sécurité de 37 ouvrages sur 13 communes, pour un montant total de 989 282 €. Par ailleurs, la reconstruction d'un mur de soutènement situé allée du Belvédère à Tours a été réalisée, pour un montant de 360 000 €. Au titre de la surveillance de l'état du patrimoine, 29 Inspections Détaillées Périodiques ont été effectuées pour un coût global de 56 800 € et 41 Inspections simplifiées ont été effectuées en interne.

Tours Métropole Val de Loire a engagé une étude ayant pour objet de **mieux connaître le fonctionnement de son réseau viaire**, disposer d'un outil permettant une vision d'ensemble des enjeux, hiérarchiser les axes de voirie pour accompagner les choix et orienter les politiques de gestion de l'espace public. En étroite concertation avec les villes, **une hiérarchisation à 3 niveaux**, par mode de transport (vélo, transports en commun,

routier), a été élaborée. Le réseau primaire est caractérisé par le plus haut niveau de service, le réseau secondaire est un intermédiaire et permet le rabattement vers les axes primaires et le réseau tertiaire concerne la desserte fine du territoire.

Cette hiérarchisation constitue un document cadre permettant notamment d'élaborer une stratégie de gestion de ses axes routiers (cohérente et évolutive), d'accompagner les choix et orienter les politiques de gestion de l'espace public et de l'aménagement urbain. La direction des infrastructures est également intervenue comme service support. Elle s'est notamment occupée de la réfection totale des allées du camping de Savonnières et reconstruction de l'aire de vidange des camping-cars, requalification de l'aire de camping-cars de Saint Genouph, pour un montant de 306 389 €, des travaux d'entretien de chaussée dans les zones d'activités de Rochecorbon, Fondettes, Mettray et Saint-Pierre-des-Corps pour un montant de 188 377 € et de la requalification de la Rue des Yvaudières 1^{ère} tranche. —

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DANS LES COMMUNES



|| Au travers de ses interventions dans l'espace public, la Métropole accompagne les besoins de ses communes membres.

Laurent Raymond

Vice-Président délégué aux Espaces publics, à la propreté urbaine et aux espaces verts

16,8 M€
INVESTIS POUR
L'ESPACE PUBLIC



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

RUE DE SUÈDE : UN CHANTIER ÉCO- RESPONSABLE

Dès novembre 2021, Tours Métropole Val de Loire menait des travaux dans le secteur de Tours nord, afin de renforcer le réseau d'assainissement et de renouveler le réseau d'eau potable. En 2023, a eu lieu le lancement de la dernière phase des travaux rue de Suède. Ces chantiers contribuent à la transition écologique mise en place par TMVL aux travers de nombreux aspects. Tout d'abord, la rénovation des réseaux d'eaux et d'assainissement aide à la réduction des potentielles pertes d'eau liées à un réseau préalablement vétuste. De plus, le réseau d'assainissement, permet de traiter plus convenablement les eaux usées, et ainsi d'améliorer leur traitement avec leur rejet en milieu naturel (réduction de la pollution des rivières et préservation de la qualité de l'eau). Lors des travaux, l'utilisation d'un micro-tunnelier pour creuser un tunnel à grande profondeur, a permis de limiter l'excavation et le transport de déblais. Cette technique minimise l'impact environnemental du chantier et réduit les nuisances pour les riverains. Du côté des riverains, ces travaux, permettent également la création de pistes cyclables sécurisées tout au long de la rue de Suède. Cela encourage l'utilisation de modes de transport doux, et agit en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique mais également sonore. Le long de la voirie, des espaces verts seront réalisés. Ces espaces favorisent l'amélioration de la qualité de l'air, et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

DE NOMBREUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ

Les communes de la Métropole ont grandement investi dans l'espace public en 2023. Ces investissements permettent de réaliser de multiples travaux d'entretien courant, d'importantes réparations et d'aménagement.

En un an, les communes ont globalement consacré 637 k€ en fonctionnement et 16,8 M€ en investissement, tant pour l'entretien courant que pour des travaux de grosses réparations ou d'aménagement. Des travaux sont menés dans chacune des communes, donnant lieu à des communications régulières. Parmi elles, trois exemples en 2023.

Le Coteau de la Mairie à Saint-Cyr, un coteau très végétalisé de la Loire est coupé en son milieu par un talweg, très urbanisé et très minéralisé. Depuis 2017, un schéma directeur d'aménagement vise à redonner à ce talweg son image environnementale d'origine en privilégiant l'image du Parc, avec une strate arborée forte, déclinée en terrasses successives vers la Loire, et assurant la continuité avec le parc de la Perraudière. En 2022 et 2023, deux aménagements ont été menés de front : l'aménagement de la rue Tonnellé et la requalification nord du parking des Droits de l'Enfant ainsi que de la Place de l'ancien Hôtel de Ville d'une part, la requalification de la place de la Liberté d'autre part. Le budget infrastructures de l'ensemble de l'opération s'établit à 4 M€.

La rue de Suède à Tours assure une liaison entre la route de Rouziers et l'avenue Gustave

Eiffel. Longue de 2 km environ, elle dessert un tissu pavillonnaire, plusieurs équipements publics ainsi que des zones d'activités en mutation. Après d'importants travaux d'assainissement, plusieurs projets sont prévus sur l'espace public : la renaturation du ruisseau Petite Gironde portée par le syndicat mixte ANVAL ; l'étude du schéma directeur pluvial, ce secteur subissant des inondations fréquentes ; l'aménagement d'un itinéraire structurant au titre du schéma directeur cyclable.

En 2023, des études ont été conduites, en concertation avec tous les maîtres d'ouvrage, pour aboutir à un avant-projet partagé.

La rue Eugène Guoin est la rue commerçante et historique de Fondettes. Sa requalification visait à la sécuriser pour tous les usagers (piéton, vélo, voitures), à maintenir le stationnement en nombre suffisant pour les riverains et les commerces, et enfin à introduire du végétal, le tout en respectant l'histoire des lieux. Ainsi, les réseaux aériens ont été enfouis, un trottoir aux normes PRM a été créé, des plantations ont été opérées, la source hier cachée a été rendue accessible et visible, et par un jeu de matériaux, les traces de l'ancien lavoir ont été révélées. Les travaux ont débuté en mars pour s'achever fin novembre, pour un coût total de 987 k€ HT.



SOUTIEN AUX PROJETS DE MOBILITÉ DURABLE



|| Levier majeur de la transition écologique, le vélo doit devenir une réelle alternative de déplacement. Ensemble, faisons de Tours Métropole un territoire cyclable.

Emmanuel Denis
Vice-Président délégué aux transports et aux mobilités douces



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**LE VÉLO, UN MODE
DE TRANSPORT DURABLE
À PROMOUVOIR**

Le vélo s'est peu à peu imposé comme une réponse incontournable à de nombreux enjeux de société que sont la pollution, les embouteillages, l'encombrement de l'espace public, la santé publique, le cadre de vie, ou la préservation du pouvoir d'achat. Le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération tourangelle a clairement mis en exergue le fort potentiel de report modal vers les modes actifs. Toutefois, l'existence de nombreuses discontinuités, l'hétérogénéité des aménagements et l'absence de hiérarchie claire des itinéraires constituent des facteurs qui limitent l'essor du vélo sur le territoire. Le réseau cyclable structurant répondra aux objectifs de continuité, de sécurité, de performance, de confort et de lisibilité et contribuera ainsi directement à la transition écologique en favorisant une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Par ailleurs, Tours Métropole souhaite profiter de ce projet d'aménagement pour engager une réflexion sur des matériaux vertueux : revêtement drainant permettant l'infiltration des eaux de pluies, enrobé tiède ou enrobé à froid émettant moins de CO₂ et gaz à effet de serre lors de la fabrication, liant végétaux... Enfin, Tours Métropole souhaite diversifier les services vélos offerts aux habitants. Ainsi, en partenariat avec le Syndicat des Mobilités de Touraine, Tours Métropole a retenu l'entreprise Pony pour déployer une nouvelle offre de location de vélos en libre-service. Ce service arrivera au printemps 2024 : 500 vélos musculaires et 1 100 vélos deux places à assistance électrique seront déployés dans 19 communes du territoire.



**45
BUS AU GAZ NATUREL
SERONT DÉPLOYÉS
SUR LE RÉSEAU
FIL BLEU D'ICI 2024**

**POURSUITE
D'UNE POLITIQUE
DE MOBILITÉ
DURABLE
AMBITIEUSE**

En 2023, Tours Métropole et Cofiroute travaillent ensemble pour décarboner l'autoroute A10. La métropole poursuit sa politique cyclable ambitieuse, avec la réalisation d'un réseau structurant de 13 itinéraires. Des passerelles cyclables seront construites sur la Loire et le Cher pour améliorer la continuité des itinéraires.

L'année 2023 a été ponctuée par d'importantes avancées pour le projet Lignes2Tram

Un 1^{er} trimestre marqué par la poursuite des études de tracé par le boulevard Jean Royer, et des investigations terrain, ainsi que par l'organisation de rencontres avec les habitants des 4 communes concernées. Des points d'information se sont tenus à Chambray-lès-Tours le 19 janvier, à La Riche le 25 janvier, à Joué-lès-Tours le 22 mars et à Tours le 29 mars. En tout, ce sont plus de 120 personnes qui ont été sensibilisées et se sont exprimées sur le projet. Le 22 mai, le Conseil Métropolitain a confirmé le passage de la ligne 2 de tramway par le boulevard Jean Royer, suivi ensuite par les élus du Syndicat des Mobilités de Touraine le 30 mai. Une réunion d'information publique a été organisée le 20 juin en présence d'E. Denis, Vice-Président délégué aux mobilités douces, Président du SMT et

Maire de Tours, et de C. Boulanger, 1^{er} Vice-Président du SMT, pour présenter aux participants le tracé retenu et répondre aux questions et craintes exprimées. Les études d'avant-projet ont repris au 2nd semestre afin de détailler l'infrastructure à réaliser et de préciser l'insertion du tramway dans son environnement. Dans la continuité des actions de dialogue entamées, l'équipe projet a poursuivi ses rencontres avec les habitants lors de :

- 2 balades urbaines qui se sont déroulées le long du tracé, à Tours et à La Riche, les 9 et 13 septembre, rassemblant près d'une trentaine de participants autour d'un temps d'échange convivial ;
- un point d'information projet à l'occasion du forum des associations de Chambray-lès-Tours le 9 septembre ;
- 4 rencontres avec les riverains du bd Jean Royer les 18 et 19 octobre ;
- un point d'information lors

des rendez-vous du dimanche sur le marché de Chambray-lès-Tours le 26 novembre.

L'ensemble de ces actions a permis de rencontrer et d'échanger avec plus de 300 personnes au cours de l'année 2023 ; cela traduit l'engagement et la volonté de la Métropole de réaliser ce projet avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce dialogue se poursuivra en 2024 avec notamment l'enquête publique.

Pour permettre à chacun de se déplacer, chaque jour tout en respectant l'environnement, le Syndicat des mobilités de Touraine s'est engagé dans la **transition énergétique de son réseau Fil Bleu**. Au total, 45 bus au gaz naturel seront déployés sur le réseau Fil Bleu d'ici 2024. En 2023, 15 nouveaux bus au gaz ont été mis en service sur le réseau durant l'été. Afin d'exploiter et d'assurer la maintenance de ces véhicules, une station de compression et d'avitaillement a été réceptionnée définitivement en avril 2023. Outre l'installation de la station

gaz, des travaux ont également été engagés afin de moderniser les ateliers bus construits en 1974 et de les mettre en conformité et en sécurité avec l'exploitation de bus au gaz. Tous ces travaux ont lieu sous exploitation jusqu'en 2026.

Depuis 2022, Tours Métropole et Cofiroute travaillent de concert pour **décarboner l'autoroute**. À travers une convention novatrice dite « convention autoroute bas carbone », des études ont été engagées. En particulier, en lien avec le projet de création d'un nouvel échangeur à Rochepinard, s'est posée la question de la mise en œuvre de pôles d'échanges le long de l'axe autoroutier, favorisant l'intermodalité et la baisse de l'autosolisme. Tours Métropole a repositionné le sujet à l'échelle métropolitaine, en lançant avec l'ATU une étude globale sur les besoins en pôles d'échanges. Cette étude « Convergence » a été conduite et restituée en 2023.

Tours Métropole poursuit depuis plusieurs années une **politique**

cyclable ambitieuse dans l'objectif d'augmenter la pratique du vélo sur le territoire. Concrétisation de cette ambition, un nouveau schéma directeur cyclable a été approuvé en Conseil métropolitain le 28 février 2022. Il intègre la réalisation d'un réseau cyclable structurant composé à terme de 13 itinéraires pour un linéaire de 350 km. Les aménagements réalisés dans le cadre de ce réseau répondront principalement à 5 objectifs : continuité, sécurité, performance, confort et lisibilité. La première tranche de réalisation de ce réseau concerne 7 itinéraires pour un linéaire de 110 km ainsi que 3 ouvrages d'art :

- Itinéraires 1 (Tours nord) et 11 (Parçay-Meslay)
- Itinéraire 2 (Mettray – Tours sud)
- Itinéraire 3 (Chanceaux-sur-Choisille – Chambray-lès-Tours)
- Itinéraire 4 (Saint-Avertin – Druye)
- Itinéraire 9 (Rochecorbon – Saint-Etienne-de-Chigny)
- Itinéraire 7 (Saint-Pierre-des-Corps – Berthenay)





5 159 912€

BUDGET POLITIQUE
CYCLABLE



RÉSEAU CYCLABLE

**13 ITINÉRAIRES POUR
350 KM DE LINÉAIRE
À TERME**

- Itinéraire 10 (La Membrolle – Joué-lès-Tours)
- Passerelle sur la Loire entre La Riche et Saint-Cyr-sur-Loire/Fondettes
- Passerelle sur le Cher, entre Saint-Avertin et Tours/Saint-Pierre-des-Corps
- Passerelle de franchissement des voies ferrées entre les rives du Cher et le quartier Febvotte (Tours)

L'année 2023 a permis d'engager une phase d'étude intensive, de consulter à trois reprises le public dans le cadre de concertations réglementaires et de poursuivre les travaux de mise en œuvre du réseau cyclable structurant. Les études opérationnelles des itinéraires 4 et 9 se poursuivent suite au recrutement de deux nouvelles Maîtrise d'œuvre. Elles devraient s'achever courant 2024. En terme de réalisation, les aménagements cyclables sur une partie de l'avenue De Gaulle à Saint-Avertin ont été requalifiés (itinéraire 4) et la passerelle de franchissement de la Bédouire à Rochecorbon a été remplacée par une passerelle plus adaptée à la circulation des piétons et des cyclistes (itinéraire 9). Les travaux se poursuivront en 2024.

Concernant les itinéraires n°1, 2, 3, 7 et 10, les études amont démarrées fin 2022 se sont achevées mi 2023, permettant d'une part d'engager les études opérationnelles et d'autre part d'organiser une concertation réglementaire du 27 novembre au 22 décembre 2023. Les premiers travaux de ces itinéraires commenceront au printemps 2024.

Tours Métropole a identifié la nécessité d'améliorer les conditions de franchissement piétons/cycles de la Loire, entre les communes de La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire et Fondettes, et du Cher, entre les communes de Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Avertin.

Concernant le **franchissement de la Loire**, deux variantes ont été soumises à l'avis du public dans le cadre d'une concertation publique qui s'est tenue du 30 mai au 30 juin 2023. Après concertation, le projet de passerelle n'emporte pas une adhésion globale et se confronte à de nombreux enjeux sur le territoire. Pour autant, la forte participation à la concertation démontre une réelle attente locale. Ainsi, il a été décidé d'améliorer l'itinéraire 9 en rive droite entre le pont SNCF et le pont Napoléon afin de disposer d'un axe structurant efficace, fonctionnel, conforme au référentiel et qui assure l'interconnexion des deux rives, en reportant le projet de passerelle à la seconde phase de mise en œuvre du schéma cyclable. Concernant le **franchissement**

du Cher, le projet de création de passerelle a fait l'objet d'une concertation publique du 12 avril au 12 mai 2023. Près des deux-tiers des 115 participants ont émis un avis favorable à la poursuite du projet. Fort de cette adhésion, Tours Métropole a engagé les études opérationnelles dans l'objectif de démarrer les travaux à l'été 2024.

En 2023, le budget alloué à la politique cyclable est de 5 159 912€, dont :

- 780 791 € pour les travaux d'entretien et de résorption de discontinuités
- 4 126 216 € pour la mise en œuvre du réseau cyclable structurant
- 215 812 € pour la passerelle de franchissement du Cher
- 37 093 € pour la passerelle de franchissement de la Loire

À noter que cette politique peut bénéficier de nombreuses subventions. TMVL est lauréat de plusieurs appels à projets « mobilités actives », pour une subvention accordée à hauteur de 2,5 M€ sur la période 2021- 2025.

Sept parkings en ouvrage sont gérés par la Métropole, dont 6 à travers une **délégation de service** public renouvelée au 1^{er} janvier 2023. Ce nouveau contrat prévoit un gros programme de travaux, avec notamment l'aménagement de cyclo-parcs dans les parkings du centre-ville de Tours et l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. —

FOCUS



DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPONDRE À UN BESOIN D'UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Le Service Express Régional Métropolitain de Touraine de Touraine répond à quatre ambitions. Tout d'abord, offrir aux habitants des territoires périurbains une alternative efficace à la voiture. Ensuite, lutter contre les encombrements aux heures de pointe sur certains axes routiers. Pour continuer, améliorer la qualité de l'air et baisser les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, favoriser un développement multipolaire autour

des points d'accès aux transports en commun. Avec une optimisation efficace du réseau ferroviaire, une articulation volontariste des différents modes et un meilleur standard de niveau de services, le potentiel de report modal vers les transports en commun est important à l'échelle de la Touraine. À l'heure des transitions, le moment est venu de répondre aux demandes des habitants en matière de mobilité décarbonée.



Le SERM, une ambition pour les transports en commun en Touraine

En 2023, TMVL a engagé le développement du Service Express Régional Métropolitain (SERM). L'objectif est de proposer des alternatives à la voiture, de désenclaver les territoires ruraux et de renforcer l'aménagement du territoire. La feuille de route du SERM est en voie de finalisation et la candidature à la labélisation des métropoles de France est en cours.

L'année 2023 a été marquée par l'engagement de la Métropole pour le développement du **Service Express Régional Métropolitain de Touraine**, Tours Métropole Val de Loire a signé avec la Région Centre Val de Loire, les 10 EPCI du département d'Indre et Loire et le Maire de Tours, le 27 janvier 2023, une déclaration d'intention pour engager ensemble, le développement du Service Express Régional Métropolitain en présence de Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire. Les échanges avec Madame la Préfète de Région en septembre, la venue de Monsieur Béchu, Ministre de l'environnement le 26 octobre et la rencontre avec M. Farandou PDG du groupe SNCF le 8 décembre dernier, témoignent de l'intérêt que suscite notre démarche au plus haut niveau.

Le SERM est pour nous tous une opportunité pour offrir à l'ensemble de nos habitants de nouveaux **modes de transports décarbonés** alternatifs à

la voiture par le déploiement du ferroviaire et des réseaux de transports publics Cars et Bus, en complémentarité, ainsi que la création de pôles d'échanges multimodaux. Le déploiement et la mise en cohérence des schémas cyclables participent également de la démarche.

L'ambition est aussi de faire du SERM un outil d'aménagement du territoire, un trait d'union entre les zones périurbaines et le cœur métropolitain. Les axes du réseau en étoile dessinent huit corridors qui rassemblent une part importante de la population active du territoire (85 % des habitants et 90 % des emplois en Indre-et-Loire). Désenclaver les territoires ruraux, relier les périphéries au cœur métropolitain, intensifier les aménagements urbains le long des corridors ferroviaires, renforcer un développement équilibré, harmonieux et multipolaire de l'ensemble des territoires tourangeaux sont autant de défis à remporter.

UN RÉSEAU
EN ÉTOILE
RASSEMBLANT
**85 % DES HABITANTS
ET 90 % DES EMPLOIS**
EN INDRE-ET-LOIRE

La feuille de route constituée avec l'ensemble des partenaires est en cours de finalisation. Le Ministre de l'environnement a été informé de la volonté de candidater à la labélisation des métropoles de France au titre du SERM. L'inscription d'actions sur le volet Mobilités du CPER début 2024 constituera la traduction en études et en travaux du volontarisme des acteurs locaux en faveur de la mise en place du SERM à l'échelle de la Touraine. ■

AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS



|| Le Schéma Directeur Vert définit un cadre d'intervention et illustre les projets de lutte contre les îlots de chaleur.

Laurent Raymond

Vice-Président délégué aux Espaces publics, à la propreté urbaine et aux espaces verts

650

ARBRES DIAGNOSTIQUÉS,

ABOUTISSANT À LEUR TAILLE,
LEUR ABATTAGE OU LA MISE
EN SÉCURITÉ DES SITESDÉVELOPPEMENT
DURABLE

LA PLACE PILORGET : UNE ACTION CONCRÈTE DU SCHEMA DIRECTEUR VERT

La place Pilorget à Tours a fait l'objet d'une requalification de voirie suite à la construction de la ligne A du Tramway livré en 2013. La voie de Tramway traverse le quartier en « Nord/Sud », et des voies de circulation « Est/Ouest » forment une place découpée en 3 parties. La station « Christ Roi » est intégrée au Nord de cette place pavée et plantée de quelques îlots de végétation. L'église dispose d'un parvis entièrement minéral, avec des plantations sur le côté Est ; l'îlot Est accueille les piétons sortis de la station de tramway et la terrasse du café. Les objectifs des travaux de végétalisation étaient les suivants : végétaliser pour réduire les îlots de chaleur, augmenter la canopée et favoriser la biodiversité ; augmenter les surfaces perméables afin de permettre une meilleure infiltration des eaux.

Ces travaux représentent la première action concrète du schéma directeur vert. Un des enjeux était donc d'être exemplaire et, au regard de la configuration du site, de préserver les fonctionnalités piétonnes liée au transport en commun et les usages liés au commerce de proximité en particulier. L'étude de conception réalisée en interne par le bureau d'études métropolitain a permis de montrer les nombreuses contraintes réseaux et fonctionnelles mettant en évidence des zones potentielles de plantations de grands arbres pour une canopée urbaine et de déminéralisation. Les travaux se sont déroulés en deux phases de 100 k€ chacune. Une première phase de travaux fin 2022 et la deuxième fin 2023.

UN PILOTAGE STRATÉGIQUE DES ESPACES VERTS

La Métropole est responsable de la voirie et des espaces verts sur son territoire.

Elle pilote les services sectorisés, supervise les stocks de matériels et favorise la mutualisation. En 2023, elle a engagé ou abouti plusieurs dossiers transversaux, dont le schéma directeur vert (SVD), la mise en œuvre de marchés transversaux pour l'entretien des espaces publics et la création d'un barème d'aménité pour protéger le patrimoine arboré. Elle fait ainsi office de pilote mais également de support dans les actions menées, en supervisant les stocks de matériels, en mettant à disposition et en renouvelant les matériels et outils, en favorisant la mutualisation. L'ensemble de ces démarches représente 3,13 millions d'euros d'investissements. Engagé depuis 2021, le **schéma directeur vert (SVD)** est un outil d'appui aux projets d'aménagement et d'entretien de l'espace public, marqué par la prise en compte de valeurs environnementales pour lutter contre l'émergence d'îlots de chaleur urbains ou encore favoriser la préservation de la ressource en eau... Le travail a été finalisé en 2023 pour aboutir à la production de documents de synthèse destinés aux élus, aux agents techniques ainsi qu'au grand public pour sensibiliser les usagers à des changements de pratiques dans l'aménagement et l'entretien des espaces publics.

Une première déclinaison opérationnelle s'est concrétisée par la renaturation de la place Pilorget (cf encadré).

La Métropole met en œuvre des **marchés pour l'entretien des espaces publics**, dont les espaces verts. 1,8 km² d'espaces verts ont ainsi été confiés en entretien à des prestataires, auxquels s'ajoutent l'entretien d'environ 1 000 arbres isolés.

Garant de la sécurité des espaces publics métropolitains, les services ont régulièrement recours à des **expertises du patrimoine arboré** pour suivre la vie des sujets et s'assurer qu'ils ne présentent aucun danger pour les usagers. En 2023, ce sont ainsi 650 arbres qui ont été diagnostiqués, aboutissant à leur taille, leur abattage ou la mise en sécurité des sites. Tours Métropole Val de Loire s'est doté d'un outil de protection du patrimoine arboré existant à travers le **barème d'aménité**. Cet outil qui se veut avant tout pédagogique. Il permet de calculer la valeur monétaire d'un arbre et ainsi permettre à tous les intervenants de mesurer l'impact de l'abattage s'il doit avoir lieu. Dès lors, l'objectif est de recourir à la **démarche ERC (Eviter-Réduire-Compenser)** pour éviter au maximum de procéder à la suppression du sujet. —



PÔLES TERRITORIAUX MÉTROPOLITAINS



REGROUPER
LES 22 COMMUNES
DE TMVL EN
4 À 6 PÔLES
DE PROXIMITÉ

2 M€
BUDGET POUR
RENOUVELER LE
MATÉRIEL SPÉCIALISÉ

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : UN PARC DE MATÉRIEL EN PLEINE MODERNISATION

Avec l'héritage d'une organisation à l'échelle communale, Tours Métropole Val de Loire dispose d'un important parc de matériel. Cet héritage, de qualité très inégale, a progressivement été remis à niveau. Les matériels les plus anciens et les plus polluants ont été identifiés puis remplacés. Ce travail prend du temps, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le matériel spécialisé coûte cher et il a fallu plusieurs exercices budgétaires pour rattraper le retard. Par ailleurs, le marché est tendu et un délai pouvant atteindre 2 ans s'écoule parfois entre la commande et la livraison de certains véhicules. En 2023, Tours Métropole Val de Loire a consacré 2 M€ au renouvellement de son matériel spécialisé. C'est un montant annuel qui a pratiquement doublé depuis 2017, avec la volonté d'améliorer sensiblement l'état du parc, dans une logique de transition écologique. Les véhicules électriques se multiplient ; le petit matériel électrique se généralise ; en parallèle, l'ancien matériel obsolète et polluant est sorti du parc. Avec la mise en place d'un pôle de proximité, de nouvelles opportunités s'offrent à nous. Aujourd'hui, chaque commune dispose de son matériel, à la dimension des espaces verts communaux ; avec un pôle de proximité, l'échelle d'intervention change et il est désormais possible de s'interroger sur de nouvelles façons de faire, avec du matériel de dernière génération, pertinent à l'échelle d'un pôle. Cet axe de modernisation sera exploré dès 2024.

LA MÉTROPOLE, UN ATOUT DE MUTUALISATION POUR L'ESPACE PUBLIC

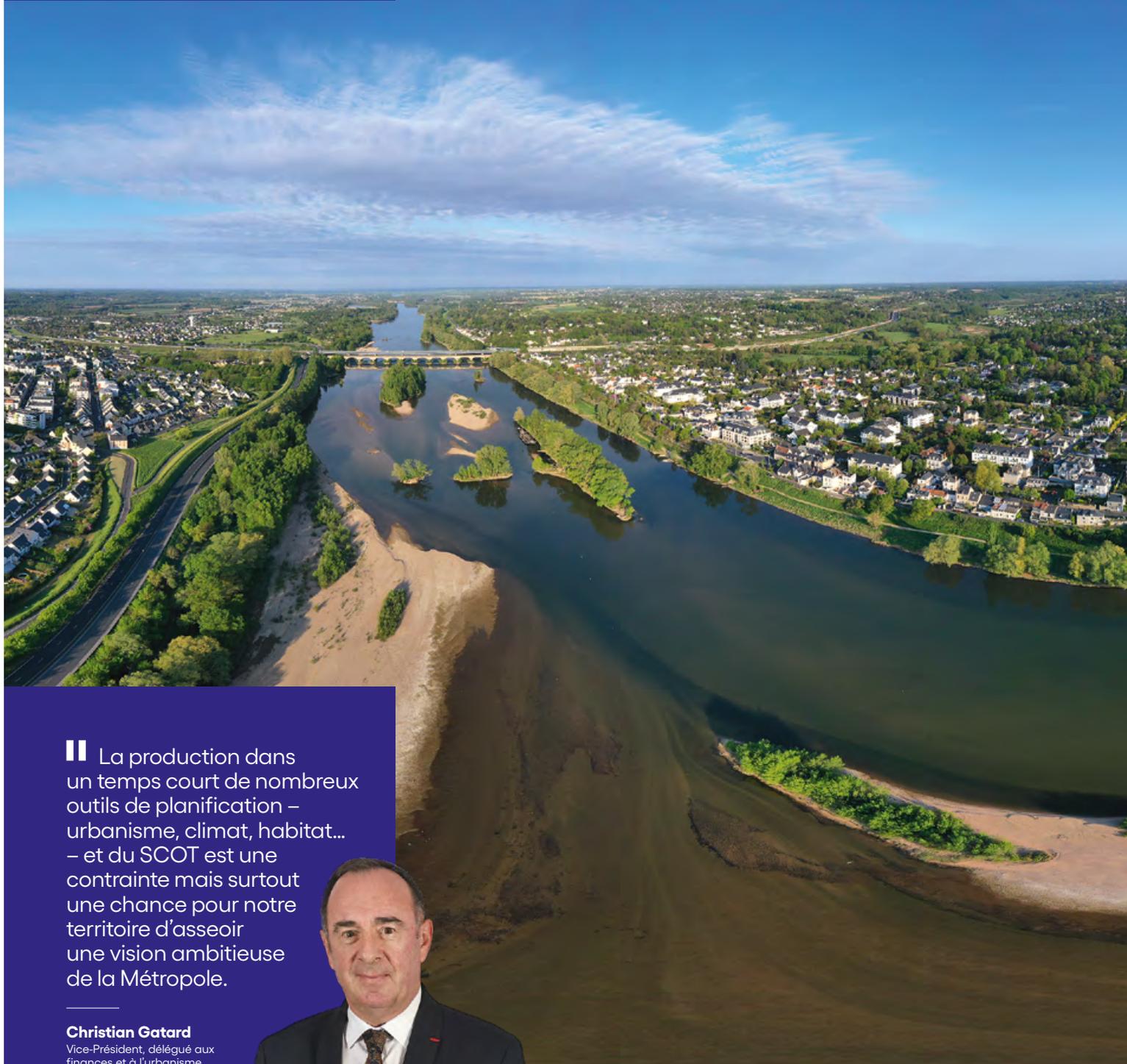
TMVL expérimente un nouveau modèle de gestion de l'espace public, basé sur la mutualisation des moyens humains et matériels. Ce modèle vise à améliorer la qualité des services au public, tout en préservant la proximité avec les habitants. Le projet est encore en cours d'élaboration, mais il a le potentiel de révolutionner la gestion de l'espace public en milieu métropolitain.

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire a pris la compétence « Espace public », comprenant la voirie, les espaces verts et l'éclairage public. En matière d'organisation des services, ces missions, très proches du terrain, ont été maintenues au plus près des habitants. La Commune a été confortée comme porte d'entrée de la Métropole pour les citoyens. Cette organisation atteint ses limites, avec des moyens humains et matériel répartis sur le territoire, parfois dans de très petites unités. Le passage en Métropole permet de dépasser les contraintes des limites communales et une réflexion a été engagée pour mettre en place un pôle de proximité. Si l'objectif à terme est de regrouper les 22 communes de la Métropole en 4 à 6 pôles de proximité, le changement est suffisamment structurant pour que le principe soit d'abord testé sur un pôle particulier. Après consultation des Maires, les cinq communes suivantes : Joué-lès-Tours, Ballan-Miré, Savonnières, Druye et Villandry ont décidé de regrouper leurs moyens, pour constituer un nouveau service unique, mieux équipé et mieux structuré. L'évolution est moins simple qu'il n'y paraît : il faut croiser et homogénéiser les pratiques de travail, réorganiser la chaîne hiérarchique, identifier et aménager

de nouveaux locaux, et arrêter de nouvelles modalités de gouvernance, respectueuses de chacune des communes. Chaque Maire doit avoir l'assurance que les moyens nécessaires à la gestion de l'espace public sont positionnés à leur juste niveau sur la Commune. Pour l'habitant, pas de changement : il pourra toujours s'adresser à sa mairie, même si les missions seront exercées à une autre échelle. Pour le pôle de proximité, un seul objectif : à moyens constants, montrer que l'on peut faire mieux, au service du public et des territoires, en mutualisant les moyens humains et matériels. Le socle d'une nouvelle organisation a été construit. Sous l'autorité d'un encadrant unique, garant de la transversalité des actions et à l'écoute de tous les Maires, ce premier pôle de proximité devrait s'appuyer sur les locaux existants de Joué-lès-Tours et Savonnières. Ce projet reste à partager, en particulier avec les agents les plus directement concernés. Après une année 2023 consacrée à la réflexion, 2024 sera le temps de la concertation puis de la mise en œuvre opérationnelle. Ce premier pôle de proximité a vocation à faire école. Son fonctionnement sera évalué, pour proposer aux autres Maires une organisation éprouvée et efficiente. —



PLANIFICATION URBAINE



|| La production dans un temps court de nombreux outils de planification – urbanisme, climat, habitat... – et du SCOT est une contrainte mais surtout une chance pour notre territoire d’asseoir une vision ambitieuse de la Métropole.

Christian Gatard

Vice-Président, délégué aux finances et à l’urbanisme





**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : UN DÉFI POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

Le dérèglement climatique réinterroge de nombreux outils, pratiques et valeurs de l'aménagement et de l'urbanisme y compris la planification urbaine. En 2023, plusieurs procédures d'évolution des PLU communaux comportent des changements en faveur de la transition écologique (végétalisation, espaces de pleine terre, production d'énergies renouvelables). De manière plus marquante, la modification n°3 du PLU de Tours a pour objet la création d'une orientation d'aménagement et de programmation sur les sujets climat, air, énergie, biodiversité, eau et sols vivants. En outre, les enjeux de transition supposent une plus grande vigilance quant aux impacts des évolutions envisagées sur l'environnement et la santé humaine et les procédures d'urbanisme ont généré 7 saisines de la MRAE (mission régionale de l'autorité environnementale) et la réalisation de 2 évaluations environnementales. 2023 a aussi été marquée par le renforcement de certaines questions dans le travail de planification. Cela concerne la sobriété foncière en cohérence avec l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050 et supposant d'améliorer la connaissance sur les potentiels de renaturation et de densification, la vacance ainsi que d'optimiser l'utilisation du foncier à l'échelle de la Métropole ; le déploiement des énergies renouvelables et de récupération (dans le cadre de la loi APER avec la définition des zones d'accélération du développement des énergies renouvelables) et la santé des sols et des sous-sols (POPSU-Transitions).



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE À L'HORIZON 2050

LA PLANIFICATION, UN ENJEU DE COHÉRENCE TERRITORIALE

La métropole est garante des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux, jusqu'à l'approbation du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUm).

En 2023, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi les procédures engagées précédemment et en a prescrit de nouvelles pour répondre aux évolutions attendues. Ces procédures sont menées en étroite collaboration avec les communes concernées (cf. charte de gouvernance). En 2023, 18 procédures ont été engagées¹ ou poursuivies² (13 en 2022) dont 4 finalisées³. Cela comprend **2 révisions allégées** à Parçay-Meslay (RA1²), Rochecorbon (RA1¹) ; **8 modifications** à Ballan-Miré (M7³ et M8¹), Fondettes (M3³ et M4¹), La Riche (M1²), Savonnières (M1¹) et Tours (M2¹ et M3¹) ; **5 modifications simplifiées** à St-Avertin (MS1¹), St-Cyr-sur-Loire (MS1³), St-Etienne de Chigny (MS1¹) et à Tours (MS1³ et MS2¹) ainsi que **3 déclarations de projet valant mise en compatibilité du PLU** à Chambray-lès-Tours (n°3²), à Joué-lès-Tours (n°1²) et à Tours (n°1²). En outre, des modifications simplifiées pourraient être envisagées dans le cadre de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables telle que prévue par la loi APER sauf si celles-ci sont intégrées ultérieurement dans le cadre de l'élaboration du PLUm. Le travail de planification s'enrichit par l'articulation entre PLUm, PLH4 (programme local de

l'habitat), PCAET (plan climat, air, énergie territorial) et PDM (plan de mobilité) afin d'assurer la cohérence entre documents de planification ou programmes métropolitains ; également avec le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et le SCoT (schéma de cohérence territoriale) de l'agglomération tourangelle en particulier pour intégrer la déclinaison locale de l'objectif ZAN. Enfin, a été signée une convention d'adhésion au programme de recherche national POPSU transitions (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) permettant de collaborer avec l'université de Tours sur les leviers de droits public et privé mobilisables pour permettre l'intégration des problématiques de santé des sols dans les outils de planification et les pratiques urbaines. Une partie du travail sera consacrée à la formulation de règles ou d'orientations dans les différents documents composant le PLUm. En 2023, ce projet a donné lieu à un séminaire d'orientation. Il permet de mener un travail collaboratif avec d'autres plateformes et d'autres territoires européens et québécois dans le cadre du programme Interreg Nord-Ouest Europe (candidature à ce stade). —

AMÉNAGEMENT URBAIN



|| PPA : plus qu'un acronyme, c'est un outil d'engagement des acteurs qui va changer le visage de l'entrée Est de notre Métropole !

Christian Gatard
délégué aux finances et à l'urbanisme



DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DURABLE

Face à la complexité de certains enjeux et à la diversité des parties prenantes, la création d'un projet partenarial d'aménagement (PPA) permet de faciliter et d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle des projets publics et privés. Relevons notamment le projet partenarial d'aménagement (PPA) de préfiguration Porte Est Métropolitaine. Étant donné les risques d'inondation et les effets du dérèglement climatique (îlot de chaleur, perte de biodiversité, pollutions...) sur le secteur élargi de Rochepinard, il a été décidé de faire de la stratégie environnementale l'un des trois piliers thématiques du PPA. Il s'agit entre autre de développer la trame paysagère, de réduire les effets d'îlots de chaleur ou encore d'intégrer la composante carbone à la gestion du projet. Le PPA prévoit la réalisation mutualisée d'une étude environnementale. Ce PPA inclut le périmètre AMITER (Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels), dont la poursuite des travaux par la signature d'une convention-cadre avec le PUCA (plan urbanisme construction architecture) doit aboutir à la réalisation d'aménagement participant à la réduction de la vulnérabilité du secteur aux risques naturels et à un renouvellement exemplaire du site. La vigilance est également de mise vis-à-vis des impacts environnementaux (effets sur les mobilités, pollutions induites, place de la nature, présence de zones humides...) des opérations d'aménagement suivies par la métropole (ZAC du Plessis Botanique, site des Carmeries, Hauts de Sainte-Radegonde).



3 PILIERS THÉMATIQUES ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN



DES OUTILS INNOVANTS

Le 6 décembre 2023 a été signé le 1^{er} contrat de projet partenarial d'aménagement de la Région Centre val de Loire. C'est à la fois l'aboutissement des études préalables stratégiques conduites en 2021 et 2022 et le démarrage des phases opérationnelles.

Plusieurs outils ont été mis en œuvre pour la réalisation d'opérations d'aménagement. D'une part, la signature, par le Préfet, le Président de région, le Président de la métropole, les Maires de Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Avertin, le Président du Syndicat des mobilités de Touraine, le Directeur des Grands Projets de SNCF Gares et Connexions, le Directeur Général Adjoint de VINCI Autoroutes et le Président de l'Etablissement Public Foncier du Val de Loire, du projet partenarial d'aménagement (PPA) de préfiguration Porte Est Métropolitaine, sur le secteur élargi de Rochepinard. Il s'agit d'un PPA de « préfiguration » qui identifie les projets, les porteurs de projets, les partenaires et les objectifs. Il devra aboutir dans 18 mois à la signature d'un PPA « opérationnel » qui fixera les engagements de chacun. Ce PPA, le premier de la région, a vocation à faciliter et accélérer la mise en œuvre opérationnelle des projets dans ce pôle majeur faisant face à la complexité des enjeux (mobilité, risques inondation et industriel, développement économique, adaptation au dérèglement climatique...) et à la diversité des parties prenantes. Il définit trois piliers thématiques (environnement, mobilité, développement économique et urbain). L'ensemble sera décliné dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme métropolitain, sous la forme d'une orientation d'aménagement et de programmation. Une feuille de route pour chacun des secteurs identifiés et prévoit la réalisation de 2 études

(environnementale, et de mobilités et stationnement). D'autre part, la signature d'une convention-cadre entre la métropole, l'État et le PUCA (plan urbanisme construction architecture) en vue de poursuivre en phase opérationnelle le concours d'idées AMITER (Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels) lancé sur le site de Rochepinard - Lac des Peupleries et visant à faire émerger des solutions innovantes pour améliorer la résilience du site au risque en faisant de ce risque un levier plutôt qu'une contrainte. Se rajoute à la liste, le suivi opérationnel de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Plessis-Botanique à La Riche, première opération d'aménagement reconnue d'intérêt métropolitain, sous concession d'aménagement. De plus, l'élaboration d'une convention de PUP (projet urbain partenarial) avec la société Joué-lès-Tours-Gutenberg (SET et EXIA) en vue de la réalisation à Joué-lès-Tours, sur le site des Carmeries (ancienne friche Michelin), d'une opération d'aménagement de 200 000 m² (activités économiques, équipements et logements). L'outil PUP vise à faire supporter financièrement à l'aménageur la part du programme d'équipements publics rendus nécessaires par la mise en œuvre de l'opération. Enfin, la poursuite de la mise en œuvre du PUP des Hauts de Sainte-Radegonde à Tours avec la tenue de réunions de coordination avec les opérateurs, propriétaires et aménageurs de plusieurs lots à bâtir. —

ACCÈS AU LOGEMENT ET QUALITÉ DE L'HABITAT

|| Rénovation BBC, réemploi,
recours aux matériaux
biosourcés : ce nouveau PLH
est plus qu'un verdissement
des aides à l'habitat,
c'est une transformation
profonde de notre manière
de concevoir la politique
du logement.

Aude Goblet

Vice-Présidente déléguée à la politique
du logement et de l'habitat



RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE
ET ADAPTATIONS DE**1 037**
LOGEMENTS

LOCATIFS SOCIAUX

347
LOGEMENTS
LOCATIFS AIDÉS
ONT ÉTÉ PRODUITS**DÉVELOPPEMENT
DURABLE****L'HABITAT DURABLE,
UNE PRIORITÉ
MÉTROPOLITAINE**

L'élaboration du nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029 a été l'occasion de revisiter les fondements de la politique métropolitaine de l'habitat et du logement afin de tenir compte des enjeux écologiques et climatiques actuels. Ainsi, le projet de PLH4 prévoit, notamment, de prioriser le réinvestissement du parc existant en envisageant la réhabilitation avant de recourir à la démolition, d'amplifier la rénovation du parc existant en renforçant l'accompagnement du service Artémis, en coordonnant les acteurs de la rénovation, en soutenant les rénovations globales du parc public et les rénovations BBC (bâtiment Basse Consommation) du parc privé, en poursuivant l'accompagnement de la rénovation de copropriétés, en particulier les petites copropriétés, en incitant à l'utilisation des matériaux biosourcés et au réemploi. Il vise également, en lien avec le 1^{er} plan local d'urbanisme métropolitain, à expérimenter de nouvelles formes d'habitat groupé, à promouvoir des espaces attractifs dans l'habitat collectif pour limiter l'artificialisation des sols, sans renoncer à la qualité du cadre de vie et au confort des logements. Il prévoit enfin un fonds d'innovation pour soutenir les projets immobiliers les plus vertueux en matière de réversibilité, restructuration, surélévation, adaptation...

**PLH 2024-2029 :
RENFORCER L'ADÉQUATION DE
L'OFFRE RÉSIDENIELLE AUX BESOINS**

Tours Métropole Val de Loire a adopté le projet de 4^{ème} Plan Local de l'habitat pour répondre aux nécessités de son territoire. Prévu sur la période de 2024-2029, il vise à faciliter les parcours résidentiels des habitants et à renforcer la mixité sociale sur le territoire.

TMVL a arrêté le 11 décembre 2023, le projet de 4^{ème} Plan Local de l'habitat (PLH) 2024-2029. Ce nouveau PLH se veut ambitieux, innovant et régulateur, pour renforcer l'adéquation de l'offre résidentielle aux besoins et aux capacités financières des habitants. Il prévoit des mesures en faveur du logement neuf et du logement ancien pour lutter contre la crise actuelle du logement et pour faire face aux mutations démographiques et écologiques. TMVL a révisé sa stratégie en matière de gestion de la demande HLM (habitation à loyer modéré) et des attributions des logements locatifs sociaux. La conférence intercommunale du logement a validé les termes de la nouvelle convention intercommunale d'attribution 2024-2029 destinée à faciliter l'accès et le maintien dans le logement social des plus démunis, à renforcer la mixité sociale dans les quartiers. Tours Métropole Val de Loire a déployé son dispositif de cotation de la demande HLM, outil d'aide à la décision, pour désigner des candidatures en commission d'attribution. Elle a également élaboré un document cadre permettant de fixer des principes de la gestion en flux des droits de réservation de logements sociaux. La Métropole a organisé et soutenu, moyennant 1,4 M€ de fonds propres et près d'1 M€ de crédits de l'État délégués. 347 logements locatifs sociaux ont été produits.

40 % de ces logements sociaux sont situés sur des communes en obligation de production de logement social. Pour pérenniser cette dynamique, TMVL a signé 4 contrats de mixité sociale 2023-2025 avec l'État et les communes de Fondettes, Notre Dame d'Oé, Chanceaux-sur-Choisille et Saint Avertin. La Métropole a, par ailleurs, organisé et soutenu la réhabilitation énergétique et l'adaptation de 1 037 logements locatifs sociaux, moyennant 1,3 M€ de fonds propres et 1,6 M€ de crédits de l'État délégués. En 2023, le service métropolitain de rénovation de l'habitat privé a dispensé 3 643 actes de conseil en rénovation auprès de 1 229 ménages du parc privé. 50 copropriétés ont également bénéficié des conseils d'ARTEMIS dispensés dans le cadre du programme national « Rénovons Collectif ». 149 logements de propriétaires privés aux revenus modestes et très modestes ont bénéficié d'une aide financière de l'ANAH (Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat) de près de 2 M€ et de fonds propres de la Métropole de 0,4 M€, générant 3,5 M€ de travaux de rénovation énergétique et d'adaptation. En complément, 1 248 dossiers de demandes d'aides d'un montant total de 4 M€ ont été déposés dans le cadre de l'aide nationale Ma Prime Rénov', générant plus de 15,6 M€ de travaux. —

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE



|| Chacun mesure l'impact de la politique de la ville sur la vie des habitants. Avec le Contrat Local de Santé, c'est une nouvelle priorité qui est déployée au sein de cette politique.

Emmanuel François

Vice-Président délégué à la politique de la ville et à la rénovation urbaine



DANS LES QUARTIERS
PRIORITAIRES
DE LA MÉTROPOLE

63 ACTIONS
POUR AMÉLIORER
LE QUOTIDIEN
DES HABITANTS

402 000 €
POUR LUTTER
CONTRE LES
INÉGALITÉS

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

En 2023, la Métropole poursuit ses efforts pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. La santé, le renouvellement urbain et l'insertion professionnelle en sont des priorités.



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les actions financées dans le cadre de l'appel à projets annuel du contrat de ville contribuent à lutter contre les inégalités en permettant de renforcer l'accès aux droits, de lever les freins et d'accompagner les habitants les plus fragiles de la Métropole vers l'emploi. Par ailleurs, le déploiement d'actions culturelles, sportives, éducatives permettent de renforcer le lien social, et d'accompagner la parentalité.

Ainsi, la Métropole a accompagné, en 2023, 46 associations dans le montage de leur projet et financé 63 actions pour améliorer le cadre de vie, l'accès à l'emploi et le développement économique, la prévention et l'accès à la santé, à la citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires de la politique de ville, moyennant une dépense de 402 000 €.

Tours Métropole Val de Loire a engagé, en lien avec l'État et les communes, l'élaboration d'un nouveau contrat de ville dénommé « **Engagement quartiers 2030** », devant être adopté en mars 2024. Ce nouveau contrat, resserré et à vocation opérationnelle, vise à améliorer les conditions de vie de près de 40 000 habitants de 13 quartiers prioritaires sur les communes de Joué-lès-Tours, La Riche, Saint Pierre des Corps et Tours. TMVL a également poursuivi, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, l'élaboration de son 1^{er} Contrat Local de Santé (CLS) destiné à mettre en œuvre une stratégie locale de santé pour améliorer l'état global de santé des habitants des communes disposant des quartiers prioritaires et à réduire les inégalités de santé. Le CLS intégrera les dispositions du Conseil Local de Santé Mentale chargé de promouvoir la santé mentale en luttant contre la stigmatisation, en contribuant au repérage précoce des troubles et en facilitant l'accès aux structures de soins. En matière de renouvellement urbain, TMVL a poursuivi la coordination de la mise en œuvre des opérations de rénovation urbaine dans les quartiers du Sanitas et Maryse Bastié à Tours, Rabière à Joué-lès-Tours et Rabaterie à Saint Pierre des Corps, dont le total des investissements est de 258 M€, dont 41 M€ de la Métropole. Cela comprend la démolition de

239 logements sociaux au Sanitas par Tours Habitat ; la mise en chantier de la reconstruction de l'école Claude Bernard au Sanitas par la ville de Tours ; la rénovation thermique des 66 logements sociaux à la Rabaterie par Touraine Logement ; l'extension de l'école Henri Wallon à la Rabaterie par la ville de Saint-Pierre-des-Corps, la mise en service du programme de logements sociaux Ilôt Gratias à la Rabière par Val Touraine Habitat et le chantier de construction d'un équipement crèche-jeunesse-parentalité à la Rabière par la ville de Joué-lès-Tours... En matière d'insertion professionnelle, TMVL a accompagné 441 demandeurs d'emploi en 2023 dans leurs démarches de retour à un emploi durable via son Plan local pour l'insertion et l'emploi. Plus de 43 600 heures de travail ont été effectuées par 225 personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi, dans le cadre de la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics. Enfin, 2023 a été l'occasion de déployer une vingtaine d'actions de la Cité de l'emploi de la Métropole visant à faciliter l'insertion professionnelle de plus de 200 femmes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. La Métropole a ainsi soutenu la création d'une micro-crèche temporaire de 10 places pour faciliter la garde d'enfants et ainsi lever les freins à l'accès à une formation ou un emploi. —



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



|| Après plusieurs années à créer les conditions d'un accueil temporaire de qualité pour les gens du voyage, la Métropole fait sortir de terre des équipements adaptés à leur sédentarisation.

Sébastien Marais

Vice-Président délégué aux gens du voyage, aux équipements sportifs et aux moyens généraux


**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
**UNE POLITIQUE
DURABLE POUR
LES VOYAGEURS**

En 2023, Tours Métropole Val de Loire a doté ses aires permanentes d'accueil de bacs de tri pour effectuer la collecte sélective. En complément, elle a organisé des animations par les ambassadeurs du tri en présence d'un agent du service Habitat des gens du voyage et des régisseurs intervenant sur les aires, pour sensibiliser les voyageurs au tri des déchets.

Dans le cadre de la réalisation de terrains familiaux locatifs sur Ballan-Miré dont les travaux débiteront en 2024, Tours Métropole Val de Loire prévoit de créer des équipements hautement performants pour réduire les dépenses énergétiques des voyageurs et être plus respectueux de l'environnement.



1 000
PERSONNES ACCUEILLIES
SUR LES 7 AIRES PERMANENTES
D'ACCUEIL EN 2023



TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE RENFORCE SON ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet (aire permanente d'accueil, aire de grands passages, terrain familial locatif).

Plus de 1 000 personnes ont, ainsi, été accueillies sur les 7 aires permanentes d'accueil en 2023, gérées depuis 2021 par l'association Tsigane Habitat pour le compte de la Métropole. L'aire de grands passages également gérée par l'association Tsigane Habitat pour le compte de la Métropole, a accueilli 11 groupes de voyageurs durant 15 semaines

représentant 382 caravanes double-essieux. Tours Métropole Val de Loire a également équipé ses sites de terminaux de paiement électronique pour permettre aux voyageurs de payer leurs séjours par carte bancaire. Enfin, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi la conception des opérations de création d'équipements à Ballan-Miré et Chambray-lès-Tours, destinés à répondre aux besoins de sédentarisation des gens du voyage. Des familles ont été identifiées pour intégrer ces futurs équipements métropolitains, qui visent également à répondre aux obligations inscrites dans le Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du Voyage. Elle a, ainsi, identifier en 2023, en lien avec la commune de Chambray-lès-Tours, l'office Habitation à loyer modéré (HLM) Tours Habitat comme maître d'ouvrage pour réaliser 10 logements adaptés aux gens du voyage sur la commune. Il s'agit de la 1^{ère} opération de ce type prévue sur la Métropole. —

Carte des
différentes aires



FOCUS



PLUm : un projet d'urbanisme durable

Tours Métropole Val de Loire lançait en 2022 le Plan Local d'Urbanisme intercommunal dit PLU métropolitain ou PLUm. En 2023, les élus et acteurs du territoire ont formalisé les premières grandes orientations du futur plan.

Tours Métropole Val de Loire a prescrit en février 2022 l'élaboration d'un PLUm. Ce document de planification, qui se substituera aux 22 PLU communaux existants, doit être approuvé en 2026 à l'issue de la réalisation d'un travail de fond sur la déclinaison et la traduction du projet de territoire métropolitain en orientations d'aménagement et de programmation et règles d'urbanisme applicables à l'ensemble du territoire, de plusieurs phases de concertation citoyenne et avec les personnes publiques associées. Après la réalisation d'un travail de diagnostic partagé au travers de 8 ateliers thématiques (2022), l'année 2023 a été marquée par la **formalisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**. Fruit d'un travail concerté avec élus et acteurs du territoire mobilisés autour des valeurs validées lors de la Conférence des enjeux du 30 mars 2023, et élaboré en lien avec les travaux en cours pour

l'écriture d'autres documents et programmes cadres (PLH4, PCAET, SCoT), **les 3 orientations générales du PADD ont fait l'objet d'un débat en conseil métropolitain** du 26 juin 2023 puis dans les 22 conseils municipaux (sept. à déc. 2023). Pour répondre aux observations formulées lors de ces débats, le projet de PADD a été complété par un préambule afin d'asseoir le statut de métropole. Le contenu du PADD continuera d'évoluer par itération avec le travail à venir sur la partie règlementaire du futur PLUm. En 2023, les outils d'information et de concertation du public ont été déployés lors des séances de jeu Alliance des territoires, présence à la Ferme Expo et à la place du climat ; l'exposition itinérante présentant les éléments de diagnostic, d'enjeux et les orientations générales du PADD, 8 réunions publiques ; des articles dans le magazine de la Métropole dont un Focus PLUm ; la page internet du

UN PLU COMMUN POUR LES 22 COMMUNES EN 2026

PLUm, totalisant 6 281 vues, actualisée et alimentée par les diverses productions (cahiers du PLUm, panneaux d'exposition, supports des réunions publiques : 1 630 téléchargements) et la communication sur les réseaux sociaux.

Un club métropolitain des services instructeurs (service commun de la métropole comptant 13 communes et les 9 autres communes), qui aura la charge d'appliquer le futur PLUm lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme, a été créé pour contribuer entre janvier 2024 et mars 2025 à l'écriture de ses volets réglementaires. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, AU CŒUR DU PLUm

La métropole entend mettre la transition au cœur du PLUm et consacre ainsi la première orientation du PADD à « un territoire en transition qui répond à l'urgence climatique et environnementale ».

Le PADD reflète ainsi la volonté politique de faire de la transition la boussole du PLUm avec l'intégration de plusieurs enjeux dont la sobriété des bâtiments et des aménagements par une approche bioclimatique ; la sobriété foncière ; la décarbonation des mobilités ; l'urbanisme favorable à la santé de tous ; les trames verte, bleue, brune ; la résilience face aux risques. La transition écologique dans le PLUm se veut aussi sociale sur le bien vivre, la santé, la proximité, l'accessibilité (des logements, activités économiques, infrastructures et

services etc. supposant un maillage de mobilités performant).

La métropole se veut un territoire « accueillant » et « attentionné » (orientations 2 et 3 du PADD).

Enfin, mener à bien la transition suppose plus de transversalité et l'évolution de certains outils. C'est pourquoi en 2023, un travail d'articulation garantissant la cohérence entre les différents documents et programmes cadres en cours d'élaboration (PLUm, PLH4, PCAET, SCoT) a été réalisé. C'est aussi la raison pour laquelle, la métropole participe au programme POPSU Transition afin d'identifier les leviers mobilisables ou les évolutions du droit possibles permettant d'intégrer la question de la santé des sols dans la planification.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS MÉTROPOLITAINS



|| L'année 2023 est marquée par une activité soutenue et dynamique dans les équipements culturels.

Cédric de Oliveira

Vice-Président délégué aux équipements culturels et à la communication


**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
**LES ÉQUIPEMENTS
CULTURELS S'ENGAGENT
POUR L'ENVIRONNEMENT**

Les actions et réflexions en faveur des équipements culturels métropolitains et concernant la transition écologique sont diverses. Au 37^{ème} Parallèle, les décors des spectacles sont mutualisés et recyclés. Le parc de lumière est changé progressivement en LED.

Des travaux de voirie et de stationnement ont été réalisés pour un montant de 40 000 euros, financés par la Métropole.

Le résultat est le suivant : l'amélioration de la gestion de l'écoulement des eaux pluviales, dans les espaces verts du parc des Grandes Brosses. Au Temps Machine, une restauration publique quasi-exclusivement végétarienne a été mise en place. Le nombre de programmes imprimés est réduit passant de 10 000 exemplaires contre 17 000 précédemment. Au Centre de Création contemporaine Olivier Debré, la géothermie est utilisée avec une pompe à chaleur. 16 points sont enterrés autour du bâtiment. Des ruches sont installées l'été sur le toit pour une production de miel vendu au CCCOD. À la médiathèque François Mitterrand, une boîte pour le retour des documents est installée devant l'entrée.

Afin de limiter l'envoi de courriers papier, des courriers de rappels sont envoyés par sms ou courriels. Le tri sélectif des déchets permet de recycler le papier, le carton et le plastique. Au Point Haut, les objectifs de transition énergétique et d'environnement sont les suivants : défendre l'environnement en le valorisant et enrichir un territoire le soutenant et favorisant un tissu culturel de proximité.

65 000

 VISITEURS À
LA PARENTHÈSE

104

 ÉVÉNEMENTS AU
TEMPS MACHINE


LA CULTURE POUR TOUS !

Le plan culture école métropolitain lancé en 2022 a pour objectif de renforcer les liens entre la culture et l'éducation. En 2023, les équipements culturels de Tours Métropole ont accueilli plus de 100 000 personnes.

En septembre 2022, **le plan culture école métropolitain** a vu le jour. Ce dispositif propose aux enfants scolarisés, dans les établissements du 1^{er} degré, des actions culturelles qui ont lieu au sein des équipements culturels métropolitains. Les objectifs du plan culture spécial jeunesse sont nombreux. Ils visent à renforcer les liens entre la culture et l'éducation ; proposer au jeune public métropolitain des actions artistiques et culturelles variées et de qualité et affermir l'information de ces actions dans les équipements. Ces activités proposées sont très variées (ateliers, conférences, concerts...)

En 2023, ce dispositif a élargi son offre, avec des actions organisées par les communes. Du côté du **Centre Dramatique National de Tours – Théâtre Olympia**, un appel à candidatures a été lancé, recevant une trentaine de réponses suite à la fin du mandat de direction de Monsieur Jacques Vincey le 31 décembre 2023, présent à ce poste depuis 2014. Le jury a délibéré en faveur de la candidature de Madame Bérandère Vantusso. Elle a été nommée par la ministre de la Culture pour une prise de fonction au 1^{er} janvier 2024.

Au 37^{ème} Parallèle, lieu de création artistique dédié au spectacle vivant / arts de rue et espace de coopération, 42 équipes extérieures ont été accueillies (soit environ 170 personnes) ;

1 263 jours cumulés de résidences ont été totalisés, et 8 000 personnes ont franchi les portes du site (événements, locations...). La salle de concerts, **le Temps Machine** a accueilli 19 350 spectateurs et participants lors de concerts, ateliers et moments de rencontres. Au fil de l'année 2023, 104 événements ont eu lieu. 117 journées de travail scénique ont été organisées. 150 groupes et 350 musicien.e.s. ont pu profiter des studios de répétition, soit 8 000 heures de répétitions. Du côté du **Point Haut**, 10 événements ont été ouverts au public. Le lieu de création urbaine a accueilli en 2023, 9 500 personnes et 8 tournages de films, de clips vidéos et des shootings photos. Le site du **Centre de création contemporaine Olivier Debré** (CCCOD) a reçu 40 000 visiteurs, sur site et hors les murs 1 000 personnes. L'espace culturel **La Parenthèse** a quant à elle accueilli 65 000 visiteurs. 52 117 entrées ont été recensées à la **médiathèque François Mitterrand** et 232 148 prêts (livres, revues, CD, DVD...) L'espace de partage pluridisciplinaire du **Bateau Ivre** bénéficie désormais d'un nouveau balcon pour accueillir davantage de public. Les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) « Ohé ! » ont effet obtenu de Tours Métropole une subvention de 74 900 euros pour réhabiliter ce balcon de la salle. —



FOCUS



centre
dramatique
national
de Tours
direction
Jacques
Vincey



théâtre
olympia

entrée

ENTRÉE

Un Week-end de festivités pour les 20 ans du Théâtre Olympia

À l'été 2023, Olympia a fêté ses 20 ans en grande pompe, avec un week-end de festivités qui a attiré un public nombreux. Les spectacles, présentés dans tous les espaces du théâtre, ont mis en valeur la richesse et la diversité de la création artistique. Un film retraçant l'histoire du théâtre a été projeté, offrant un regard rétrospectif sur deux décennies de programmation.

Le week-end des 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2023, sous l'impulsion de son directeur de l'époque, Jacques Vincey, le théâtre Olympia a soufflé ses 20 bougies. Dans ce projet de célébration, Jacques Vincey a été accompagné par Tours Métropole Val de Loire, la Région Centre Val de Loire et la Ville de Tours. Durant ce week-end, de nombreuses représentations artistiques, de qualité et dans différents formats ont été proposés au public. Les spectacles ont été présentés dans tous les espaces et étages du théâtre, même les plus insolites comme le plateau de scène, la salle de répétition,

les loges, le local costume jusqu'aux bureaux. Les lieux sont restés accessibles aux spectateurs en fonction de la jauge disponible. Le public a ainsi pu déambuler dans le théâtre librement afin de rejoindre les espaces de spectacles. Ces derniers ont été réalisés par une trentaine d'artistes et notamment les artistes de la troupe du Jeune Théâtre en Région Centre, qui ont travaillé au théâtre ces 10 dernières années. Un film, réalisé par Marie Pétry, en collaboration avec Yvan Petit a été diffusé, retraçant l'histoire du lieu sur 20 ans. Il a été produit à base d'archives du bâtiment, de photos

1^{ER} JANVIER 2024
PRISE DE FONCTION DE
BÉRANGÈRE
VANTUSSO
EN TANT QUE
NOUVELLE DIRECTRICE

de répétitions de spectacles et des interviews des spectateurs qui ont assisté aux spectacles entre 2003 et 2023. Le public est venu en grand nombre tout au long de ce week-end et des festivités. ■



Le jour ou les femmes © Marie Pétry

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MÉTROPOLITAINS



|| La métropole relève au quotidien le défi de proposer des pratiques sportives pluridisciplinaires pour tous les publics.

Sébastien Marais

Vice-Président délégué aux gens du voyage, aux équipements sportifs et aux moyens généraux



500 000 VISITEURS

DANS LES PISCINES
DE LA MÉTROPOLE

363 JOURS D'OUVERTURE

POUR LE GOLF
DE LA GLORIETTE



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PLUS « VERTS »

La Métropole est engagée dans le développement durable pour ses équipements sportifs. Des travaux d'amélioration sont menés dans les sites métropolitains qui ont ainsi bénéficié d'aménagements vertueux avec le remplacement des éclairages et la pose de LED ou la récupération de l'eau pour l'arrosage. Ce déploiement d'éclairages LED a notamment eu lieu au Carré d'O (renouvellement du parc d'éclairage des vestiaires par Prestalis), à la Piscine de Luynes et au Gymnase de Berthenay.

Plusieurs actions ont été menées en 2023. Au Centre Aquatique du Lac, un système de récupération de l'eau des lavages des filtres a été installé pour arroser les espaces verts, ainsi qu'un rideau d'air chaud et inversion des portes d'entrée afin d'améliorer l'ambiance thermique à la piscine du Mortier. Des arceaux ont été mis en place pour les vélos à la piscine de Luynes pour favoriser les déplacements doux.

Le plan de sobriété énergétique, initié en 2022, a également été maintenu dans les piscines. Les plannings sont adaptés et les températures régulées. Du côté du golf de la Gloriette, après l'obtention du label Argent « golf pour la biodiversité », les actions se poursuivent pour obtenir le label Or.

En 2023, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi ses investissements dans les équipements sportifs, avec un focus sur la sécurité et l'accessibilité. Les piscines de la Métropole ont accueilli plus de 500 000 visiteurs, avec un accent mis sur les activités pour les scolaires et les associations.

La métropole a confirmé ses actions pour la pratique sportive via ses équipements, un fonds de concours pour les piscines municipales et 373 000€ versés aux communes pour subventionner les associations. La Métropole a déployé une nouvelle signalétique des sites sportifs.

Au **Centre aquatique du Lac**, 297 996 visiteurs ont été recensés pour 2023 dont 18 743 passages de scolaires primaires et 2 106 de collégiens et d'associations. L'année du centre aquatique a été marquée par différents temps forts : SAS apprentissage du métier de MNS, Tours en Fête, Octobre Rose, Comme un poisson dans l'eau, Mois du bien-être. La sécurité des usagers et la régulation des incivilités ont été renforcées par de la vidéosurveillance. Des travaux réguliers ont été menés dont la réfection des joints des bassins de 50 mètres et d'apprentissage.

La **piscine du Mortier** a connu 61 900 usagers dont 14 472 entrées des scolaires du primaire, 4 938 du secondaire, 3 926 d'adhérents des associations. Les usagers ont profité de différents temps forts comme des anniversaires à la piscine, family parcours, des aqua night et Noël. La piscine du Mortier reste engagée, avec l'éducation nationale, dans les activités liées à l'aisance aquatique.

Du côté de Luynes, **les Thermes** ont enregistré 42 813 entrées dont 5 205 pour les scolaires et 2 290 pour les associations. La période estivale et les espaces extérieurs nouvellement aménagés ont été appréciés. Différents événements ont ponctué l'année 2023 comme la soirée Saint-Valentin, le forum des associations, octobre rose, le mois du bien-être et les séances de fitness Outdoor et veillées adolescentes. La délégation

de service public a été renouvelée et la gestion du site confiée à Récréa. À La Riche, le **Carré d'O** a accueilli 131 119 personnes avec 16 615 passages de classes du primaires, 1 244 du secondaire et 2 184 d'associations. Des animations avec structures gonflables ont eu lieu au fil des mois, ainsi que des événements comme les séance Halloween et le Père Noël. Les plafonds des vestiaires ont été rénovés et les travaux de l'espace bien-être ont débuté en septembre pour proposer en 2024 un espace remis à neuf. **L'O Bleue** à Fondettes reste attractive avec 129 480 visiteurs, dont 5 194 entrées de scolaires et 3 clubs résidents. Des jeux intérieurs et extérieurs ont été mis en place cet été. Ouvert 363 jours, le **golf de la Gloriette** a reçu 450 élèves. 78 séances ont lieu pour les étudiants. 504 personnes ont été licenciés au golf. 55 compétitions ont été organisées dont deux caritatives avec le Rotary et « un sourire pour tous », ont réuni 694 compétiteurs. Le golf a subi plusieurs épisodes d'incivilités en 2023 avec des vols et détériorations. La métropole donc doté d'une clôture pour le bâtiment technique et d'un nouveau portail pour faciliter le stockage des matériels d'entretien du site. À Parçay Meslay, les deux chantiers des dojos, la salle de tennis de table et du tennis couvert ont été arrêtés en 2023. Les travaux vont reprendre et la commune assurera la gestion à sa livraison. À Chanceaux-sur-Choisille, l'intérêt métropolitain du projet de réhabilitation et d'extension du gymnase a été voté en septembre. L'équipement accueillera des activités pluridisciplinaires pour compléter l'offre locale. —





FOCUS

**8 000
PLACES
POUR ASSISTER
AU PREMIER
ENTRAINEMENT
DES IRLANDAIS**



La Coupe du monde de rugby 2023 fait vibrer Tours

Du 8 septembre au 28 octobre 2023, la France organisait la Coupe du monde de rugby 2023. La ville de Tours n'était pas en reste. Elle a en effet accueilli l'équipe de rugby d'Irlande. Les joueurs ont ainsi bénéficié de l'infrastructure du stade de la Chambrerie, rénové avant l'événement, des travaux financés par la ville de Tours et Tours Métropole.

En 2023, Tours a été l'une des villes hôtes de la coupe du monde de rugby. Il était difficile de passer à côté des drapeaux irlandais en déambulant dans le centre-ville tourangeau. En effet, l'équipe du XV de Trèfle a pris ses quartiers dans la ville de Tours et plus précisément au château Belmont. L'hôtel a été privatisé pour les joueurs et l'ensemble du staff de l'équipe, soit environ 70 personnes. Du côté des entraînements, l'équipe a pu profiter des installations sportives de Tours pour leur préparation au stade de la Chambrerie avec une salle de musculation de 300 mètres carrés. Le bâtiment neuf de 1 200 m² a d'ailleurs été inauguré le 5 juillet 2023. Financé par la ville de Tours et la Métropole, il accueille désormais le club de l'Union Sportive Tours Rugby, des clubs et des scolaires. Le complexe sera également utilisée par des sportifs lors des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024. La coupe du monde de rugby

et la venue de l'équipe irlandaise ont permis à la Ville de Tours de se mettre en valeur sur la scène internationale et de promouvoir le rugby auprès du grand public. Des fans zones ont fleuri à divers endroits, permettant au grand public d'assister au premier entraînement de l'équipe Irlandaise, et d'assister à certains matchs, comme le match d'ouverture opposant la France à l'Afrique du Sud. De nombreuses animations ont été déployées au cœur de la Métropole de Tours. Destinées aux jeunes et familles, elles étaient composées de multiples ateliers tournés sur le rugby, des tournois, spectacles ou encore des concerts. Le 10 septembre 2023, l'événement « Tours en fête » a mis à l'honneur le monde du rugby au lac de la Bergenonnerie et Centre aquatique du lac. La Ville de Tours a accueilli la délégation irlandaise lors de l'événement, réunissant les passionnés autour

LA CHAMBRERIE : UN BÂTIMENT NEUF DE 1 200 M²

de démonstrations et animations sur le rugby, mais pas seulement. 240 associations étaient présentes pour présenter différentes sports (Tours Volley Ball, Tours Métropole Basket, 4S Tours Tennis de Table...). La ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire ont donc accueilli avec fierté l'équipe de rugby. Des campagnes pour soutenir les bleus et souhaiter la bienvenue aux Irlandais ont été affichées dans toute la ville de Tours, jusqu'à l'intérieur de l'aéroport de Tours (assurant une liaison entre Dublin et Tours à cette époque). ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA CHAMBRERIE : DES TRAVAUX BIOSOURCÉS

Le stade de la Chambrerie est la terre d'accueil du club de rugby US Tours. Des travaux des structures sportives ont lieu en raison de leur vétusté. Un bâtiment de 1 200 mètres carré a vu le jour, avec un bloc de huit vestiaires joueurs, des vestiaires arbitres, des locaux administratifs, une infirmerie, un espace de convivialité et une salle de musculation de 300 mètres carré. Ces travaux étaient tournés vers l'écologie. En effet, des matériaux de constructions biosourcés ont été utilisés. Les matériaux biosourcés sont issus de ressources naturels, comme le bois, la paille, le chanvre, le lin, la cellulose, etc. Ces ressources sont non seulement capables de se régénérer à l'échelle humaine, permettant

de garantir un approvisionnement durable, mais également ont une faible empreinte carbone. Leur fabrication nécessite moins d'énergie que les matériaux traditionnels comme le béton, l'acier ou le plastique. Ces matériaux stockent du carbone, contribuant à lutter contre le changement climatique. Ils sont souvent recyclables ou compostables. En plus de ces avantages environnementaux, ils permettent d'améliorer la qualité de l'air intérieur en étant souvent moins toxiques que les matériaux traditionnels, et peuvent améliorer l'isolation thermique et phonique des bâtiments, réduisant alors les besoins en chauffage ou climatisation et par conséquent réduisant la consommation d'énergie.

SYSTÈMES D'INFORMATION





RENFORCEMENT DE LA HAUTE DISPONIBILITÉ ET DE LA CYBERSÉCURITÉ

La direction des systèmes d'information (DSI) a poursuivi ses missions du quotidien en 2023 tout en œuvrant dans de nombreux domaines. Retour sur trois actions de la DSI.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIMITER LES IMPACTS ÉCOLOGIQUES DU NUMÉRIQUE

La multiplication des solutions numériques et des données ont des impacts environnementaux forts. Conscients de ces problématiques, les équipes de la Direction des Systèmes d'Information ont d'ores et déjà engagé un certain nombre d'actions pour limiter l'impact des solutions déployées. Malgré de nombreuses demandes, la préoccupation des équipes reste la maîtrise des parcs matériels en limitant leur durée de vie, l'optimisation des espaces de stockage pour maîtriser la multiplication des données, la simplification des architectures pour limiter l'impact de la consommation électrique des équipements. Le développement applicatif, limitant la sollicitation de ressources inutiles est un levier de transition pris en considération dans l'acquisition de nouvelles solutions applicatives.

Un second datacenter a été mis en place

La disponibilité du Système d'Information est devenu un enjeu majeur pour l'activité des collectivités. Un second datacenter a donc été mis en place. La salle serveur actuelle, localisée en Mairie de Tours, ne permet pas de disposer de haute disponibilité et les environnements techniques ne répondent plus aux exigences d'un Système d'Information moderne. L'externalisation d'une partie des installations techniques dans un Data center privé, situé sur le territoire métropolitain, permet de répondre à ces besoins. À partir de l'été 2024, les installations techniques permettront une continuité de service, que l'un ou l'autre datacenter sera arrêté.

Le plan d'action Cyber se poursuit

Du côté de la cybersécurité, bien que la menace Cyber soit moins mise en avant dans les médias ces derniers temps, celle-ci subsiste et évolue. Le plan d'action Cyber mis en place suite à l'accompagnement France Relance se poursuit. Si des actions de sensibilisation sont menées par le responsable de la sécurité des systèmes d'information, des évolutions techniques permettant la sécurisation des accès distants à notre sécurité

des systèmes d'information, ainsi que l'administration des serveurs ont été réalisées. Ces opérations permettent de segmenter les surfaces d'attaques, et de réduire l'impact d'une éventuelle attaque.

Évolution de la plateforme de signature dématérialisée lxBus

Autre évolution, celle de la plateforme de signature dématérialisée lxBus. Cette dernière permet le suivi des signatures dématérialisées. Elle a fortement évolué en 2023. Un travail préparatoire avait été effectué en 2023, permettant une optimisation et une réduction des bases de données. Il s'est poursuivi en 2024 par une évolution de l'interface utilisateur. Plus conviviale et intuitive, cette interface offre également des modèles d'interfaces plus inclusifs, avec des aides auditives ou visuelles. —



LOGISTIQUE ET PATRIMOINE





22 000 m²
DE BIENS ACQUIS

EMPRISE GLOBALE
15 ha

LA POLITIQUE FONCIÈRE SE MET AU SERVICE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

DÉVELOPPEMENT DURABLE

EPFL : DES ACTEURS CLÉS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLE

Les Établissement Public Foncier Local (EPFL) ont pour mission de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable, notamment en luttant contre l'étalement urbain. Les EPFL contribuent à la réalisation de logements sociaux, en tenant compte des priorités définies par les programmes locaux de l'habitat (PLH). Ils peuvent également contribuer au développement des activités économiques, à la protection contre les risques technologiques et naturels, ainsi qu'à la préservation des espaces naturels et agricoles.

Certains EPFL conditionnent leur intervention à un pourcentage minimum de logements locatifs sociaux ou de densité minimale. D'autres territorialisent leurs objectifs d'intervention, en s'adaptant aux besoins spécifiques des territoires.

Les EPFL sont des acteurs importants de l'aménagement du territoire. Ils contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durable, tels que la production de logements abordables, la préservation des espaces naturels et la lutte contre l'étalement urbain.

Répartis sur le territoire des 22 communes métropolitaines, les biens acquis représentent une surface de plancher cumulée d'environ 22 000 m² pour une emprise globale d'environ 15 ha.

Depuis 2019, un service est en charge de réaliser toutes les opérations foncières (acquisitions, cessions, actes de constitution de servitudes) nécessaires aux projets des Directions opérationnelles de Tours Métropole Val de Loire ou de ses satellites (Syndicat des Mobilités de Touraine). Il s'agit du service foncier. En 2023, il s'est doté du logiciel de gestion foncière Talamhis, un module de droit de cités, permettant notamment la gestion dématérialisée des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour les communes relevant du service commun.

En 2023, 100 DIA ont été traitées par le service foncier ayant donné lieu à un seul exercice du droit de priorité dévolu par la SNCF sur un terrain à Tours Nord.

80 délibérations ont été préparées, 40 actes notariés signés dont l'acte d'échange pour la reconstruction de la station d'épuration de Parçay-Meslay, ou des actes de transfert de biens immobiliers avec les communes suite au transfert de leurs compétences à Tours Métropole Val de Loire. Il assure en parallèle la gestion locative pour tous les biens pris à bail (20) ou donnés en location dans le cadre de l'exercice des missions de Tours Métropole (60).

Le panel des biens sur le territoire métropolitain est diversifié, portant

à la fois sur des terrains nus, des friches, des biens d'habitation, des sites industriels pouvant dépasser 10 000 m² d'emprise de bâtiment. L'EPFL est un outil opérationnel. Il réalise pour les collectivités locales membres de l'établissement, des opérations d'acquisition, de portage, de gestion et de rétrocession des biens bâtis ou non. Pour la collectivité, l'EPFL permet d'externaliser le coût du portage foncier, et garantit un service d'ingénierie foncière basé sur des compétences techniques et juridiques.

Les axes prioritaires d'intervention de l'Établissement Public Foncier local sont les suivants : développement économique, habitat, espaces naturels et agricoles, infrastructures et équipement public (appui des communes pour la réalisation d'équipements publics).

En 2023, un coup d'accélérateur a été mis sur la gestion de patrimoine. Une vigilance particulière est portée sur la sécurisation des biens et la préservation contre les occupations irrégulières. Ces volets intègrent notamment le pilotage de travaux de sécurisation ou d'entretien des biens et la surveillance de sites. L'équipe a ainsi pu rapidement monter en compétences et gagner en agilité sur cet aspect stratégique de l'activité de l'établissement. —



SMAT CONTRACTUALISATION





DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA NATURE EN VILLE : UN ATOUT POUR LA SANTÉ DES HABITANTS

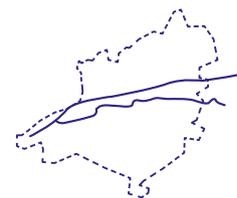
Le 14 mars 2023, l'atelier du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a mis l'accent sur l'urbanisme favorable à la santé. La question centrale était : quelle place pour la nature en ville et quel est son rôle dans la santé des habitants, tant physique que mentale ? La préservation des espaces verts n'est pas un sujet nouveau sur le territoire métropolitain. Le SCoT en vigueur, approuvé en 2013, définissait déjà la nature comme une "valeur capitale". De nombreuses démarches locales, à l'échelle communale ou intercommunale, vont également dans ce sens. La nouveauté réside dans l'angle d'approche. Il s'agit désormais de comprendre le lien entre l'aménagement du territoire, et plus particulièrement les documents d'urbanisme, et la santé physique et mentale des habitants. L'objectif est également d'intégrer la notion de "déterminants de santé", qui englobe les facteurs environnementaux, sociaux et économiques qui influencent la santé. Un second atelier a exploré l'influence de l'aménagement des espaces verts sur la santé des populations. En effet, des études scientifiques ont permis de démontrer le lien entre les espaces de nature et la santé des individus, en contribuant à réduire les expositions aux nuisances et à améliorer le bien-être. L'atelier du SCoT a permis de souligner l'importance de la nature en ville pour la santé des habitants. Il est désormais essentiel de prendre en compte cet aspect dans l'élaboration des politiques d'aménagement du territoire.



PÉRIMÈTRE DU SMAT

54 COMMUNES REGROUPEES

EN TROIS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE



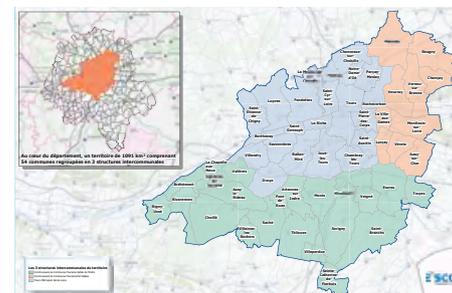
UN DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

L'agglomération Tourangelle poursuit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), avec un focus sur l'urbanisme favorable à la santé.

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Syndicat Mixte de l'agglomération tourangelle (SMAT) a continué la démarche conduite depuis septembre 2022 sur l'urbanisme favorable à la santé (UFS). Le SMAT est un acteur important du développement de l'agglomération tourangelle. Il joue un rôle essentiel dans la coordination des politiques publiques et la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire. Il joue un rôle de coordination entre les différentes communes et intercommunalités membres. Il permet de mutualiser les moyens et les compétences et de mener des actions communes sur des thématiques telles que l'habitat, les transports, l'économie ou l'environnement. L'ensemble des réflexions qui seront menées et des décisions politiques qui seront prises seront à considérer au regard de leurs impacts sur la santé des habitants mais également de l'ensemble du vivant du territoire. C'est l'un des engagements pris au cours de cette réflexion. La séquence habitat est maintenant finalisée et une revue présentant la matière récoltée sera publiée au premier trimestre 2024. La séquence dédiée à l'économie a également débuté en 2023 avec deux groupes partenariaux qui ont abordé la question des filières

économiques et leurs implantations sur le territoire. Un troisième temps se tiendra en février 2024 et viendra compléter les enseignements de cette séquence. D'autres séquences dédiées à la mobilité et aux enjeux environnementaux se tiendront en 2024 et permettront d'aborder l'ensemble des champs thématiques du SCoT, ayant pour objectif de garantir un développement durable et équilibré du territoire, en prenant en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. En 2023, divers ateliers ont eu lieu sur la santé. Le 14 mars le sujet était le suivant : « Un territoire vert – les bienfaits de la nature et des espaces verts pour la santé physique et mentale » et le 1^{er} juin : « Un territoire sain – liens entre santé, nuisances et pollutions. ». —

Territoire du Syndicat Mixte de l'agglomération Tourangelle



CODEV
CONSEIL DE
DÉVELOPPE-
MENT





**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

LUTTER CONTRE LA SURCHAUFFE URBAINE

En 2023, le Conseil de Développement a produit un rapport nommé « Lutte contre la surchauffe urbaine ». Ce rapport propose une série de solutions en lien avec le phénomène de surchauffe urbaine. Le rapport est composé de 10 suggestions. Elles comprennent des actions sur la végétalisation, les matériaux, la désimperméabilisation des sols, ainsi que la sensibilisation et la formation de tous les acteurs de la société qui seront les moteurs d'adaptation du territoire métropolitain face au changement climatique. L'une des suggestions propose notamment qu'une orientation d'aménagement et de programmation dédiée à la « surchauffe urbaine » soit intégrée au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm) en cours d'élaboration. Cette réflexion s'articule autour de trois points. Le premier est de faire du phénomène de surchauffe urbaine un axe de projet d'aménagement et de développement du territoire PADD. Le second est d'instaurer une orientation d'aménagement et de programmation « Lutte contre la surchauffe urbaine », comprenant des mesures concrètes portant notamment sur les matériaux. La troisième est axée sur la mise en place dans les zones urbaines de coefficients de taux d'emprises au sol, ou encore de coefficients de pleine terre de 40 % avec un paysage arboré pour tous les types de coefficients de biotope par surface, ainsi qu'instaurer des emplacements réservés à la création d'espaces verts dans les zones sensibles.



120 H DE MOBILISATION CITOYENNE

LE CODEV DE TMVL, ACTEUR ENGAGÉ DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le CODEV, en tant qu'Assemblée participative locale, est une instance de consultation, d'évaluation et de proposition sur les projets et orientations majeures de Tours Métropole Val de Loire. Le CODEV s'efforce d'apporter une expertise citoyenne sur les politiques publiques locales pour contribuer à un développement métropolitain durable, juste et équitable.

Durant tout l'année 2023, le Conseil de Développement a réalisé 7 productions de manière autonome représentant un total de plus de 120 h de mobilisation citoyenne et près de 60 réunions. Au sein de ces réalisations, 3 étaient des autosaisines sur des sujets librement déterminés par les participants et 4 étaient des saisines provenant de sollicitations de la Métropole. Le CODEV a ainsi constitué en autosaisine un Rapport sur le phénomène de surchauffe urbaine pour lutter contre l'inconfort thermique et les îlots de chaleur ressentis sur le territoire, un Rapport sur la pratique cyclable pour apporter une expertise d'usage à propos du réseau cyclable et une Contribution pour un schéma ferroviaire métropolitain démontrant la volonté des habitants en faveur du déploiement d'un futur Service Express Régional Métropolitain (SERM). Sur saisine, le CODEV a contribué au Diagnostic du Contrat Local de Santé (CLS), au Contrat de Ville 2024, au Plan Local de l'Habitat 2024-2030 (PLH4) de la Métropole et a rendu un avis, sur saisine

de la Région Centre, concernant la transformation de la ligne Tours-Chinon. Les membres ont ainsi pu traiter 8 différents thèmes tels que l'aménagement du territoire, la transition écologique et environnementale, la mobilité, la santé, les solidarités ou encore la démocratie locale. Pour mener à bien ces travaux citoyens, près d'une trentaine d'intervenants ont été rencontrés notamment des élus métropolitains et régionaux, des agents intercommunaux et experts extérieurs. Les membres ont également participé aux ateliers partenariaux du SCoT, aux réunions publiques du PLUm, à la restitution du PCAET ou encore aux ateliers du SERM. En 2023, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le CODEV d'Orléans, le CESER Centre-Val-de-Loire et d'autres CODEVs de la Région. Le CODEV a pu développer diverses relations partenariales et échanges en particulier au sein de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD), l'association et réseau français des CODEVs. —

**DIRECTIONS
TRANSVER-
SALES**

**TOURS METROPOLE
VAL de Loire**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**TOURS MÉTROPOLÉ VAL
DE LOIRE : VERS UNE
COMMANDE PUBLIQUE
PLUS RESPONSABLE**

Le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) a été instauré par l'article 13 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire. Depuis le 1^{er} janvier 2023, son adoption et sa publication a été rendue obligatoire pour les acheteurs publics réalisant des achats de plus de 50 millions d'euros hors taxes par an. Concrètement, avec ce schéma, Tours Métropole Val de Loire va notamment favoriser l'économie circulaire et acheter des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou comportant des matières recyclées ; développer l'éco-conception en prenant en compte l'analyse du cycle de vie des produits dans l'achat, en privilégiant le développement d'outils plus sobres. La Métropole va également construire en limitant la consommation de ressources premières, et en développant la prise en compte de la « réparabilité » dans les achats d'équipements. De plus, le SPASER doit permettre à Tours Métropole Val de Loire de réduire sa facture énergétique, en construisant, réhabilitant, rénovant dans l'exemplarité en terme de performances énergétiques et environnemental. Elle va également diminuer son empreinte carbone et l'impact sur l'environnement aux travers de multiples actions comme intégrer dans les cahiers des charges des clauses d'exécution adaptées avec le regroupement de commandes, ou en prenant en compte l'adaptation et la résilience aux changements climatiques dans la mise en place de ses consultations. Le SPASER s'intègre aux autres schémas en cours de la Métropole, notamment le Plan Climat Air Energie, dont le plan d'actions doit être finalisé en 2024.



RESSOURCES HUMAINES

684 AGENTS FORMÉS
DANS LE DOMAINE
DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS

**UNE ANNÉE DE
DÉMATÉRIALISATION
ET DE PROGRÈS
SOCIAL**

En 2023, les directions transversales ont mené de nombreux projets. Tous vont dans le même sens, améliorer le quotidien de tous les agents de la Métropole. Retour sur ces évolutions.

Les **ressources humaines** ont travaillé sur de grandes orientations. En 2023, **684 agents ont suivi une formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels** pour un montant de 133 000 euros.

Concernant le **plan qualité de vie au travail**, le comité de veille risques psychosociaux (RPS) s'est réuni 4 fois en 2023. L'action visant à accompagner les agents en inaptitude a également été mise en œuvre. À cet effet, un comité de maintien dans l'emploi se réunit toutes les 6 semaines.

Les priorités en 2023 ont été les suivantes : la valorisation et la formation au management participatif (savoir mobiliser des agents, communiquer et mettre en place des conditions de travail favorables, responsabiliser et autonomiser les agents) ; l'organisation d'un réseau de prévention via la mise en place d'assistants de prévention sur l'ensemble des secteurs métropolitains et le développement des études de poste pour prévenir les risques professionnels au poste de travail.

De plus, deux assistantes sociales exercent leurs fonctions à la direction des ressources humaines mutualisée de la Ville de Tours et de Tours Métropole Val de Loire. Elles accompagnent les agents dans différents domaines d'intervention, avec un fonds de secours d'urgence via le Comité d'Œuvres Sociales pour parer à des situations exceptionnellement graves que pourraient rencontrer des agents TMVL a poursuivi ses efforts en faveur d'une politique globale en direction des personnes en situation de handicap. Ainsi, la métropole voit son taux d'obligation emploi de travailleurs handicapés (OETH) évoluer.

Pour le développement professionnel, Tours Métropole Val de Loire a mobilisé en 2023 un budget total de 594 000 euros pour favoriser la formation des agents. Cet effort s'est concrétisé par un départ moyen de 2,5 jours par agent.

La **communication interne** a poursuivi ses actions avec pour objectif d'informer, de créer de la cohésion, un sentiment d'appartenance, de la fierté collective des agents

MAARCH

7 066

COURRIERS STOCKÉS

EN 2023

594 000 €

POUR FAVORISER
LA FORMATION
DES AGENTS

métropolitains : dispositif « Accueil des nouveaux recrutés », parution à quatre reprises du journal interne « Empreintes » et du bulletin d'information du personnel « Repères » (fiches de paie), gestion quotidienne de l'actualité au travers de l'intranet, co-construit avec les services, organisation de « Tous en fête », participation

d'une équipe d'agents aux épreuves des 10, 20 km et du Marathon, concours photo des agents, actions de sensibilisation (violence faite aux femmes, égalité Femmes/hommes, économies d'énergie, handicap, etc.). Enfin, des visites thématiques ont été proposées régulièrement aux agents, ainsi que des jeux concours avec dotations et des enquêtes...

2023 a été marquée par la **dématérialisation de la gestion du courrier aux moyens généraux** de Tours Métropole Val de Loire avec l'utilisation de l'outil Maarch. Le projet initié en 2019 par Frédéric Baudin-Cullière a été mis en production en janvier 2023. Toutes les directions sont désormais utilisatrices et formées. Maarch est un système de gestion

électronique de documents et de gestion électronique de courrier. Il permet à Tours Métropole Val de Loire de numériser, gérer et archiver les documents numériques de manière sécurisée et conforme aux normes. Certaines de ses fonctionnalités sont des atouts pour améliorer l'efficacité du travail comme la signature électronique. Cela permet de gagner du temps et d'améliorer la sécurité.

Autre élément intéressant, le « workflow » aide les usagers à automatiser des tâches liées aux documents, comme la validation, la diffusion et le stockage. En tout, 639 agents sont paramétrés sur ce services. 7 066 courriers ont été stockés (5 512 courriers entrants et 1 544 sortants). Les délais moyens de clôture d'un courrier de gestion sont de 15 jours.

Du côté de la **direction de l'information géo référencée (SIG)**, les missions d'acquisition de données géo référencées ont été poursuivies. LA SIG a acquis des prises de vues immersives 3D sur 750 km de voirie, permettant aux agents d'accomplir des missions sans se déplacer. Elle a également géolocalisé les réseaux électriques d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore. Elle a réalisé une nouvelle campagne de prise de vues aériennes sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle a débuté une tournée des communes pour présenter les outils cartographiques à disposition de tous.

Concernant la politique d'achats, **SPASER métropolitain** est la 1^{ère} politique d'achat responsable mise en place par Tours Métropole Val de Loire. Cette politique sera déclinée autour de : L'axe sociétal et solidaire (marchés réservés, recours aux entreprises de l'ESS...), de l'axe environnemental avec pour objectif que nos achats diminuent l'empreinte carbone de TMVL, de l'axe économique pour s'inscrire dans un partenariat durable et au service du territoire. —





FONCTIONNEMENT ET BUDGET

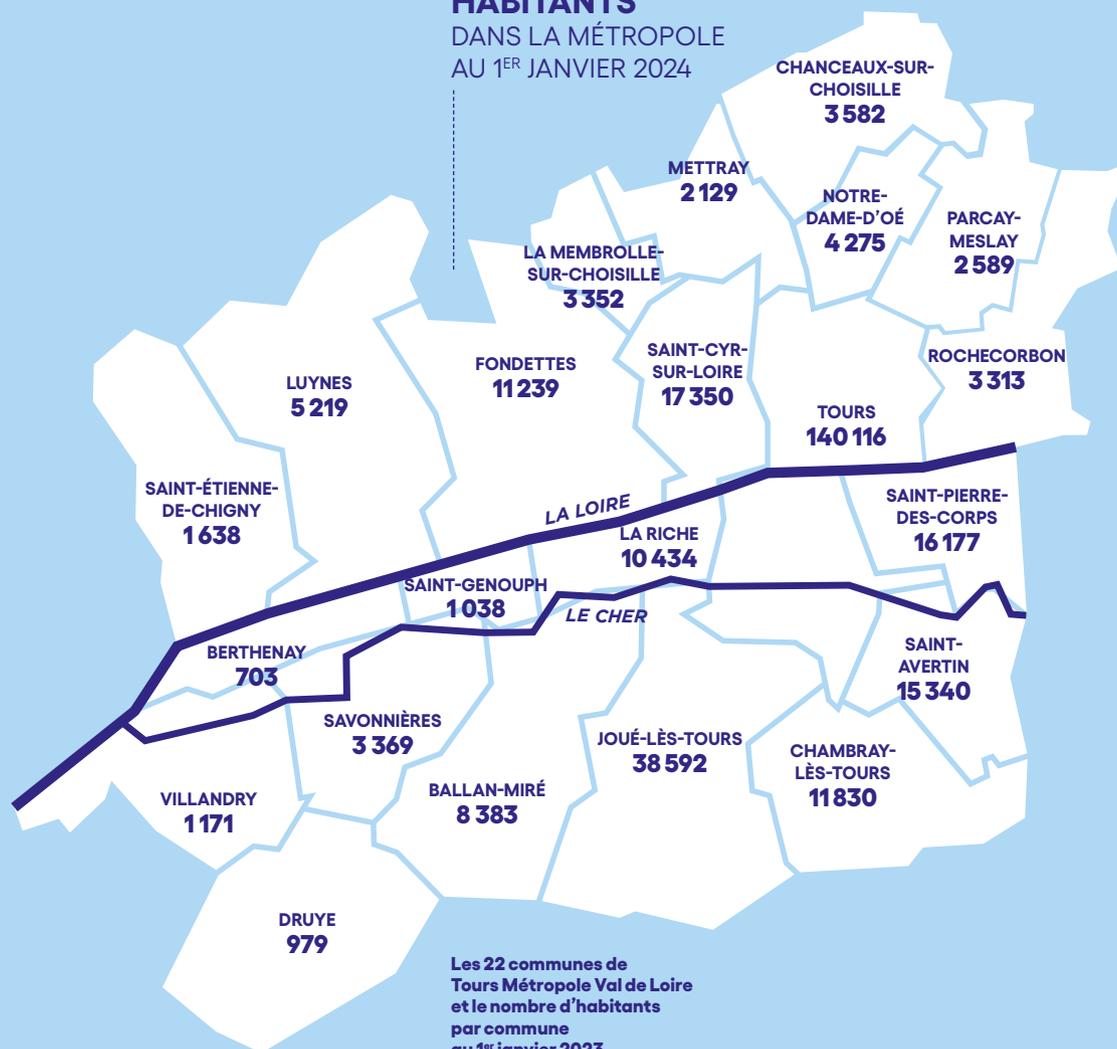
110 **COMPÉTENCES ET RESSOURCES**

112 **COMPTES ADMINISTRATIFS 2023**

302 818

HABITANTS

DANS LA MÉTROPOLE
AU 1^{ER} JANVIER 2024



Les 22 communes de
Tours Métropole Val de Loire
et le nombre d'habitants
par commune
au 1^{er} janvier 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS MÉTROPOLITAINS TITULAIRES PAR COMMUNE

BALLAN-MIRÉ	2
BERTHENAY	1
CHAMBRAY-LÈS-TOURS	3
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	2
DRUYE	1
FONDETTES	3
JOUÉ-LÈS-TOURS	10
LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	1
LA RICHE	3
LUYNES	2
METTRAY	1
NOTRE-DAME-D'OÉ	2
PARÇAY-MESLAY	1
ROCHECORBON	1
SAINT-AVERTIN	4
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	4
SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	1
SAINT-GENOUPH	1
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	4
SAVONNIÈRES	1
TOURS	38
VILLANDRY	1

**87 MEMBRES
TITULAIRES**
COMPOSENT
LE CONSEIL
MÉTROPOLITAIN

9 COMMISSIONS
COUVRENT LE CHAMP
DES COMPÉTENCES DE
LA MÉTROPOLE ET PRÉPARENT
LES PROJETS SOUMIS AU
CONSEIL MÉTROPOLITAIN

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : LES INSTANCES DE DÉCISION

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la Métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain.

Depuis les élections municipales de 2020, le Conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.

Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2020 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

Le Président délègue à 20 Vice-

Présidents les compétences de Tours Métropole Val de Loire. Le Conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget. Le Bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil. La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 9 commissions couvrent le champ des compétences de la Métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au Conseil métropolitain.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

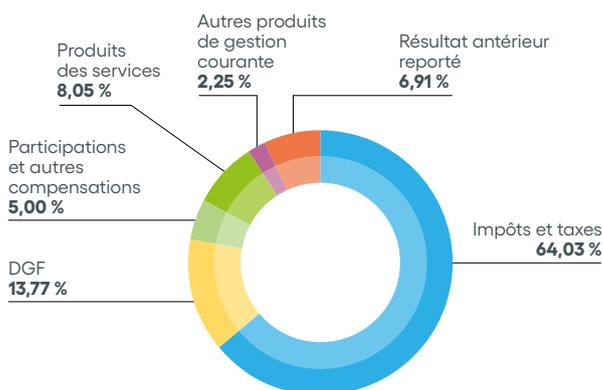
268,5 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 268,5 M€ dont 261,6 M€ de recettes réelles et 6,9 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	167,5 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	36,0 M€
Compensations, subventions et participations	13,1 M€
Produits des services et Recettes diverses	21,1 M€
Autres produits de gestion courante	5,9 M€
Résultat de l'exercice antérieur	18,1 M€

Recettes d'ordre 6,9 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

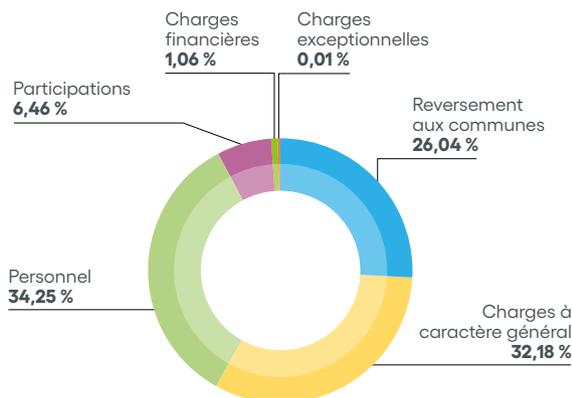
243,4 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 243,4 M€ dont 207,2 M€ de dépenses réelles et 36,2 M€ de dépenses d'ordre. Dont :

Dépenses réelles

Les versements aux Communes constituées par :	54,0 M€
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	42,8 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	6,7 M€
Les fonds de concours	3,6 M€
Les autres versements de Fiscalité	0,9 M€
Les charges à caractère général	66,7 M€
dont 32,7 M€ au titre des Ordures Ménagères	
Les dépenses de personnel	71,0 M€
Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant :	13,4 M€
Les charges financières	2,2 M€
Les charges exceptionnelles	0,0 M€

Le solde des recettes et des dépenses de fonctionnement dégage un **excédent de 25,1 M€**.



INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

102,6 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 102,6 M€ dont 86,1 M€ de dépenses réelles et 16,5 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

Celles-ci comprennent :

- Les investissements liés à l'exercice d'une politique publique en AP/CP soit 65,2 M€ se répartissent de la façon suivante :

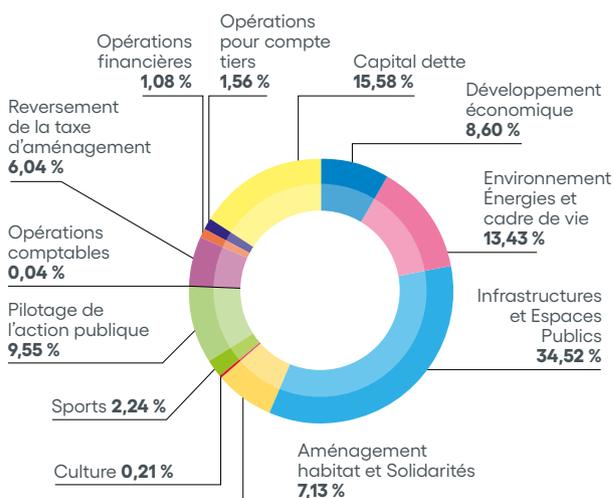
• Développement économique	7,4 M€
• Environnement Énergies et cadre de vie	11,6 M€
• Infrastructures et Espaces Publics	29,7 M€
• Aménagement habitat et Solidarités	6,2 M€
• Culture	0,2 M€
• Sports	1,9 M€
• Pilotage de l'action publique	8,2 M€

- Les autres dépenses d'un montant de 20,9 M€ ont pour objet :

• Les opérations comptables	0,04 M€
• Le reversement de la taxe d'aménagement	5,2 M€
• Les opérations financières	0,9 M€
• Les opérations pour compte tiers	1,3 M€
• Le capital dette	13,4 M€

Dépenses d'ordre

16,5 M€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

107,6 M€

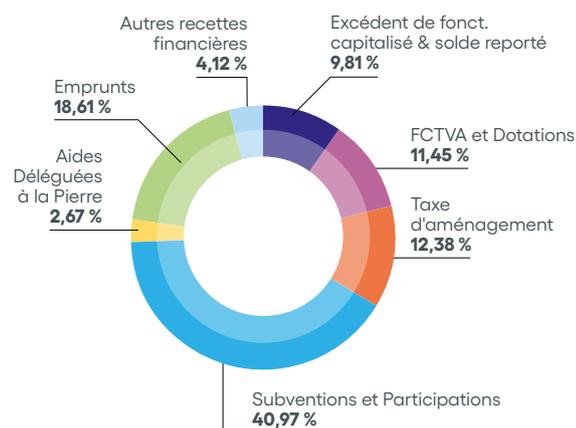
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 107,6 M€ dont 61,8 M€ de recettes réelles et 45,8 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

• Excédent de fonct. capitalisé & solde reporté	6,1 M€
• FCTVA et Dotations	7,1 M€
• Taxe d'aménagement	7,6 M€
• Subventions et Participations	25,3 M€
• Aides Déléguées à la Pierre	1,6 M€
• Emprunts	11,5 M€
• Autres recettes financières	2,5 M€

Total

61,8 M€



Le solde des recettes et des dépenses d'investissement dégage un excédent de financement de 5,0 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2023 s'élève à 110,1 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 25,1 M€ et le résultat d'investissement étant de 5,0 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 30,1 M€.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

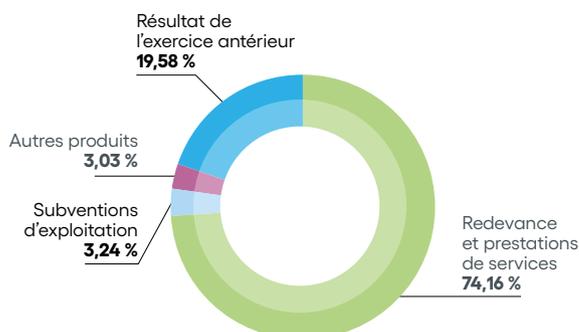
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

31,9 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 31,9 M€ dont 30,5 M€ de recettes réelles et 1,4 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	22,6 M€
dont 20,3 M€ au titre de la redevance d'assainissement et de la redevance modernisation.	
- Subventions d'exploitation	1,0 M€
- Autres produits	0,9 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	6,0 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

25,5 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 25,5 M€ dont 18,0 M€ de dépenses réelles et 7,5 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	9,9 M€
- Dépenses de personnel	5,2 M€
- Charges financières	0,5 M€
- Dépenses diverses et reversements	2,4 M€

Le solde des recettes et des dépenses permet de dégager un **excédent de fonctionnement de 6,4 M€**.



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

21,7 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 21,8 M€ dont 13,1 M€ de recettes réelles et 8.6 M€ de recettes d'ordre.

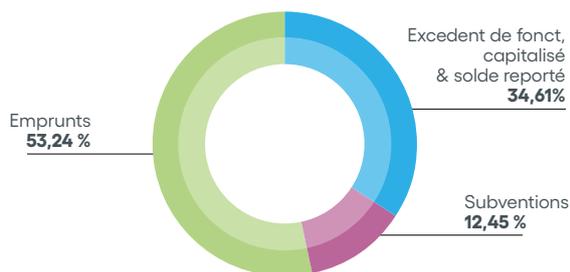
Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	4,5 M€
- Subventions	1,6 M€
dont 1,5 M€ au titre du remboursement des eaux Pluviales par le Budget principal	
- Emprunt	7,0 M€

Le solde des opérations d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 1,8 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2023 s'élève à 19,4 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 6,4 M€ et le besoin de financement de l'investissement de 1,8 M€, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de 4,6 M€.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

23,6 M€

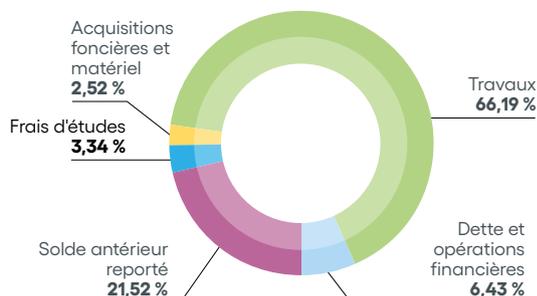
Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 23.5 M€ dont 21.0 M€ de dépenses réelles et 2.6 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Etudes	0,7 M€
- Acquisitions foncières et matériel	0,5 M€
- Travaux	13,9 M€
dont au titre des stations	3,7 M€
au titre des réseaux	8,7 M€
au titre des Eaux pluviales	1,5 M€

Dettes

1,3 M€



FONCTIONNEMENT

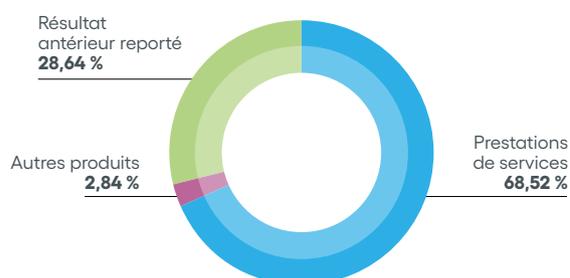
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

28,6 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 28,6 M€ dont 28,3 M€ de recettes réelles et 0,3 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	19,4 M€
dont 18,5 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées dont l'Agence de l'Eau.	
- Autres produits divers	0,8 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	8,1 M€



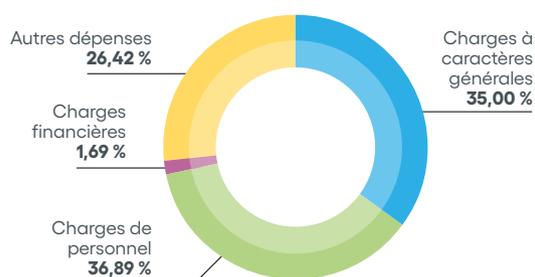
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

18,6 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 18,5 M€ dont 13,5 M€ de dépenses réelles et 5,1 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	4,7 M€
- Dépenses de personnel	5,0 M€
- Charges financières	0,2 M€
- Reversements Agence de l'eau et divers	3,6 M€

L'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement atteint **10,0 M€**.



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

9,0 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 8,9 M€ dont 3,9 M€ de recettes réelles et 5,1 M€ de recettes d'ordre.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 7,6 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2023 s'élève à 10,2 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 10,0 M€ et le besoin de financement de l'investissement de 7,6 €, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de **2,4 M€**.



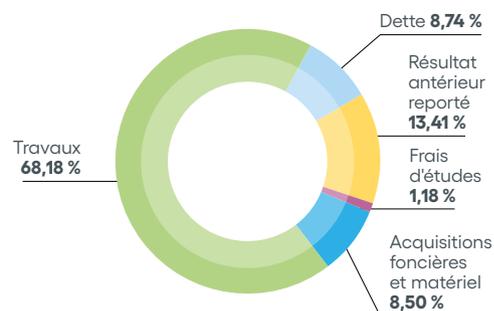
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

16,6 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 16,6 M€ dont 16,3 M€ de dépenses réelles et 0,3 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Etudes	0,2 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1,4 M€
- Travaux de canalisations et réseaux	11,1 M€
- Dette	1,4 M€
- Résultat antérieur reporté	2,2 M€



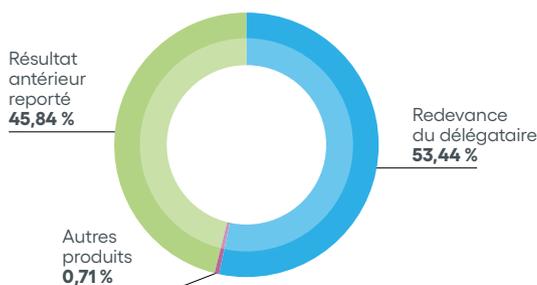
BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

667 938,71 €

Dont	
- Redevance du délégataire	356 976,60 €
- Autres produits et remboursement de fiscalité	4 751,00 €
- Résultat de l'exercice antérieur	306 211,11 €



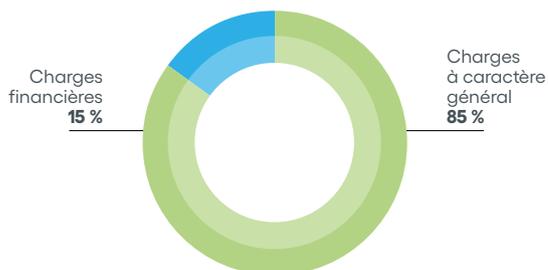
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

202 142,76 €

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 202 142,76 € dont 71 294,90 € de dépenses réelles et 130 847,86 € de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	60 599,52 €
- Charges financières	10 694,20 €
- Autres charges	1,18 €

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 465 795,95 €.



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

146 123,36 €

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 146 123,36 € dont 15 275,50 € de recettes réelles et 130 847,86 € de recettes d'ordre.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 16 115,09 € sur un solde global de 465 795,95 €.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2023 s'élève à 0,99 M€.

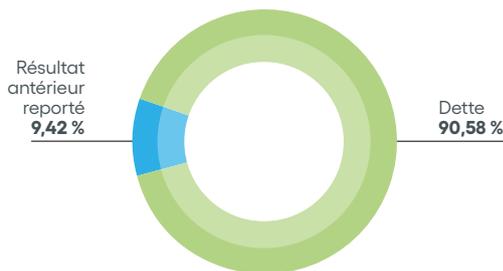
L'excédent de Fonctionnement étant de 465 795,95 €, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de **449 680,86 €**.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

162 238,45 €

Les dépenses réelles d'Investissement se sont élevées à 162 238,45 €.

Dont :	
- Travaux au Crématorium-Pôle Funéraire	0,00 €
- Dette	146 962,95 €
- Résultat antérieur reporté	15 275,50 €





www.tours-metropole.fr

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 Tours Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : www.efil.fr
Crédits photos : Tours Métropole Val de Loire, Léonard de Serres,
Louis-Maxime Tireau, J. C. Coutand, Maxime Hillairaud, Bertrand Carrière,
Guillaume Bordas, Raphael Trappet, D. Darrault, Cyril Chigot, Image de Marc,
Alexia Mellier, Visadrone, Yves Brault - F. Lafite - Ville de Tours, Christophe Gaye,
Benjamin Dubuis, Loïc Lagarde - ADT 37
Impression : Rainaud Imprimeur
Tirage : 150 exemplaires



Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochechouart
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry